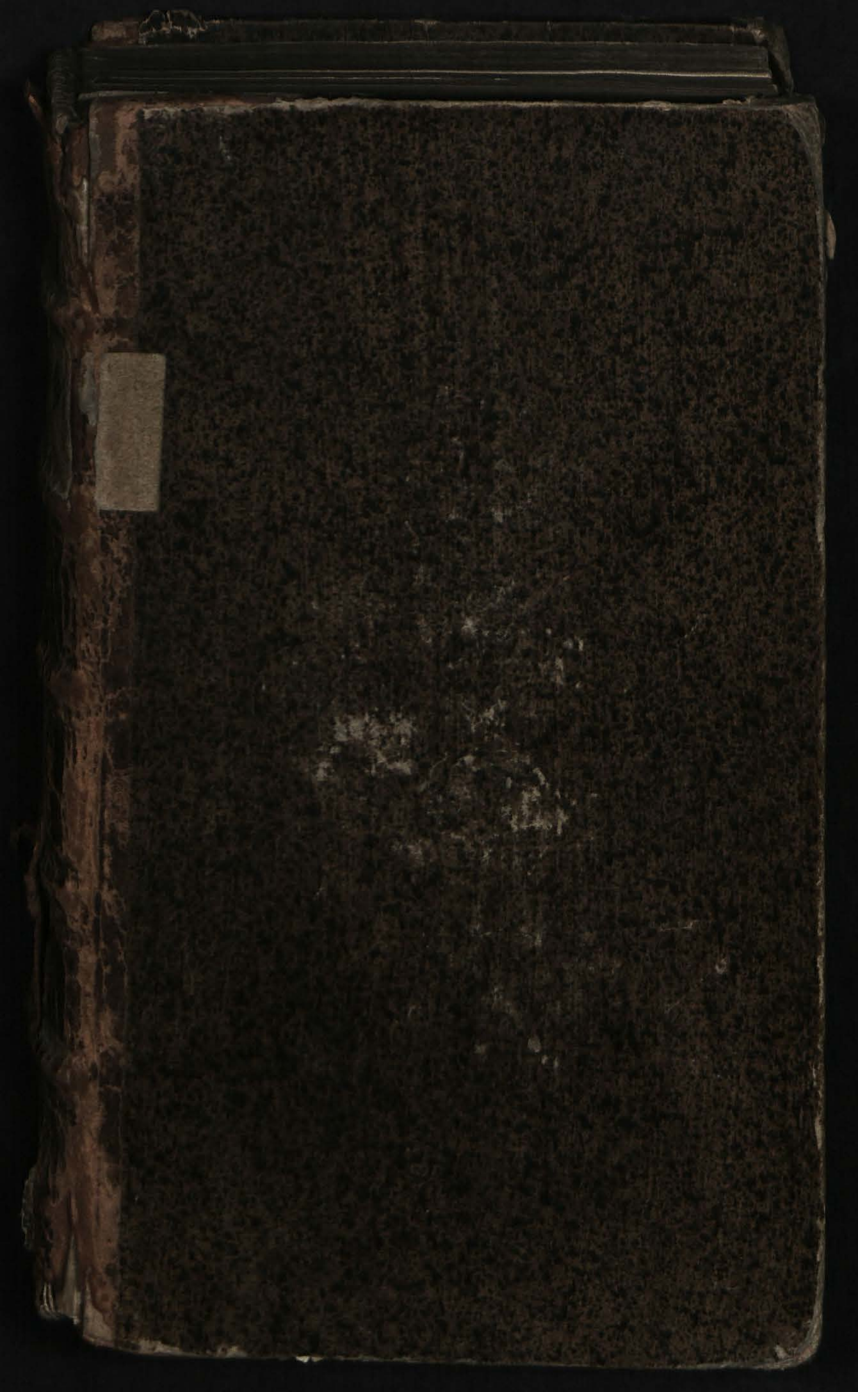



Ex
Libris
QUINTI
ICILII.

HISTOIRE DE POLOGNE,

SOUS LE REGNE

D'AUGUSTE II.

Par Mr. L'ABBE'

DE PARTHENAY.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,

Chez JEAN VAN DUREN.

M. DCC. XXXIII.



A
SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR
PORTOCARRERO;
COMTE
DEL MONTIJO
ET DE FUENTIDENNA;
MARQUIS
DE ALGAVA, DE ARDALES,
ET DE VALDERABANO;
GRAND D'ESPAGNE;

CHEVALIER
DE L'ORDRE DE
LA TOISON D'OR;
AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE
DE
SA MAJESTÉ CATHOLIQUE
A LA COUR
DE LA GRANDE BRETAGNE,
&c. &c.

MONSEIGNEUR,

A QUI *pourrois-je mieux dédier l'Histoire d'un Regne qui a été une Negociation continuelle entre le Roi & le Royaume de Pologne, qu'à un illustre Negociateur, qui est aujourd'hui occupé, non à mettre le Monarque d'accord avec ses Sujets; Graces au Ciel! l'Es-*

l'Espagne soumise & fidele à son Auguste Souverain ne connoît ces sortes de negociations que par les Rélations étrangeres; mais à affermir de plus en plus & à éterniser, s'il étoit possible, une paix solide & sincere entre deux Couronnes, dont la bonne intelligence ne sauroit être alterée, sans replonger l'Europe entiere dans un état de guerre & de troubles?

Que VOTRE EXCELLENCE *remplit bien le Ministere important dont nous la voyons revêtuë, & que sa conduite sage & éclairée tient bien aujourd'hui tout ce que nous nous en promettions dès le temps du Congrès d'Utrecht! Lorsque cherchant à perfectionner par les voyages un merite déja generale-*

lement admiré, Vous parcourûtes les pays où Vous croyïez trouver de quoi augmenter le fonds de talens & de connoissances que Vous aviez apporté de Votre patrie, la France fut charmée autant que surprise de voir en Vous ce genre de politesse, qu'elle regarde comme une de ses prérogatives. La nation Angloise, si avare de ses louanges pour tout ce qui n'est point Anglois, ne put Vous refuser les siennes; & la Reine Anne elle même Vous jugea digne d'une distinction honorable. Quoiqu'environnée d'une Cour nombreuse où se rassembloit ce que trois Royaumes avoient alors de plus brillant, Elle ne dissimula point l'impression que Votre presence & Vos manieres avoient fai-

faite sur son esprit. On eût dit que prevoyant dès lors ce que son petit Espagnol *devoit être quelque jour, elle se hâtoit de combler de temoignages d'estime un Etranger destiné à resserrer, avec un de ses Successeurs, les nœuds de l'Alliance qu'elle venoit de former avec Sa Majesté Catholique.*

La Cour de Londres ne s'est point démentie sous George II, & VOTRE EXCELLENCE *y a trouvé un accueil dont Vous n'êtes redevable, ni à la* Grandesse, *ni à la* Toison d'Or, *ni à la Dignité* d'Ambassadeur Extraordinaire *d'un des plus puissans Monarques de l'univers; ni même au doux & precieux souvenir que l'on conserve en Angleterre de la prudente & magnifique Ambassade du feu* COMTE DEL MONTIJO *votre Illustre Pere. Oui,* MONSEIGNEUR, *tout cet éclat dont quelques Ministres auroient besoin pour se faire distinguer, Vous devient en quelque sorte inutile, par le merite personnel qui Vous éleve au-dessus des titres & des dignitez.*

Pardon, MONSEIGNEUR, *si mon hommage interrompt pour quelques instans des occupations aussi importantes que les Vôtres. Mais je me flatte que* VOTRE EXCELLENCE *ne refusera pas à mon Livre la protection que j'ose lui demander, & qu'Elle me pardonnera d'avoir percé la foule de ses Admirateurs, pour ar-*

arriver jusqu'à elle, & pour lui temoigner publiquement avec quel profond respect j'ai l'honneur d'être.

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur,

L'ABBE' DE PARTHENAY.



PREFACE.



EN donnant cette Histoire à l'impression, je compte beaucoup plus sur la richesse, du sujet que sur la maniere dont je l'ai traité. Il s'agit d'un Regne sur lequel l'Europe entiere a eu long-tems les yeux attachez, malgré la diversité des objets contemporains qui meritoient bien de partager ses regards. On y voit un Trône obtenu par l'habileté & par des profusions immenses, conservé quelques années par la constance & par des menagemens continuels, malgré les ressources de la sedition & de l'esprit de Parti,

ti, ravi par la vengeance, rendu par l'amitié, & poſſedé enſuite dans une alternative de plaintes & d'applaudiſſemens. Cela demanderoit une de ces plumes auxquelles le public ſemble avoir reſervé ſon approbation la plus flateuſe; & il s'en faut bien que la mienne ſoit de ce nombre. Les occupations & les devoirs qui m'ont obligé de parcourir la plupart des Cours de l'Europe, ne m'ont gueres laiſſé le loiſir d'exercer mon ſtyle. Mais en recompenſe j'en ai tiré au moins cet avantage. C'eſt d'avoir vû par mes yeux & de ſavoir par moi-même, ou par des perſonnes bien inſtruites, une partie conſiderable des faits que je rapporte.

Mille autres en ma place ſaiſiroient cette occaſion d'aſſaſſiner le

le public de l'inutile recit de leurs propres avantures; & entreroient dans un ennuyeux détail de perſonalitez ſuperflues. Je ſens trop bien le ridicule de ce procedé, pour y tomber. Il n'importe point au public de ſavoir les circonſtances de ma vie, qui m'ont mis à portée de m'inſtruire de cette Hiſtoire & de l'écrire; outre que je ne pourrois entrer dans ce detail ſans indiſcretion, cela ne ſerviroit de rien pour l'intelligence des Evenemens que je traite.

Le Lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans mon ouvrage un journal amoureux de toutes les galanteries d'Auguſte. Ce Prince l'un des plus galans de ſon temps, fourniroit matiere à bien des volumes; mais on doit ſe ſouvenir que ce n'eſt pas la

la vie du Roi de Pologne que j'écris; encore moins l'Hiſtoire de ſes amours; je me ſuis propoſé de donner une idée juſte de ce qu'il a fait comme Roi de Pologne depuis la mort de Sobieski juſqu'à la ſienne. Je laiſſe à qui s'en voudra emparer mille Hiſtoriettes qui n'entrent point dans mon plan & dont mon état ne me permet pas la deſcription. J'ai trop bonne opinion du public, pour craindre qu'il me faſſe des reproches ſur cette omiſſion.

Une autre crainte me paroît bien mieux fondée. Qu'il me permette de la dire. Monſieur Arouet de Voltaire a publié, une Hiſtoire de Charles XII. Roi de Suede. Elle eſt entre les mains de tout le monde. Je l'ai lue avec attention. Nous traitons ſouvent lui

lui & moi la même matiere & certainement nous differons étrangement pour les faits. D'où cela vient-il? Si on lui fait jamais cette queſtion, j'ignore quelle ſera ſa reponſe. La mienne eſt aiſée, & la voici.

Monſieur de Voltaire avoit fait un Poéme en vers ſur les Guerres Civiles de France arrivées du temps d'Henri IV. Il a été charmé d'en faire un en proſe, ſur les guerres du Roi de Suede. Perſuadé qu'un livre qui porteroit un nom auſſi celébre que le ſien, ſeroit toujours bien reçu, il ne s'eſt point embaraſſé d'éplucher beaucoup ſon ſujet. Il l'a pris en gros, l'a efleuré, & aſſaiſonnant le tout de cette rapidité de ſtyle & d'images qui attache le lecteur, il ne s'eſt gueres embaraſſé ſi les deſcriptions de

de Villes, de Siéges, & de Batailles étoient vraies. Il s'eſt contenté du vraiſemblable, au hazard d'être démenti par une multitude de temoins qui vivent encore, ou dont les Mémoires ſont publics.

Le Siége de Riga en 1700. eſt un exemple tout propre à juſtifier ce que je dis. Si on s'en rapporte à l'Hiſtorien Pöéte, la Place fut aſſiégée dans les formes; les Attaques furent pouſſées avec vigueur & la défenſe des Aſſiégez fut ardente & opiniâtre. „ Le Roi de Pologne, „ dit Monſieur de Voltaire, aſ„ ſiégeoit en perſonne la Ville „ de Riga. . . . Le Comte de „ Flemming, depuis Miniſtre de „ Pologne, grand homme de „ guerre & de cabinet, & le Sr. „ Patkul, preſſoient tous deux „ le

„ le Siége ſous les yeux du Roi: „ l'un avec toute l'activité de „ ſon Caractére, l'autre avec „ toute l'opiniâtreté de la ven„ geance. Mais malgré plu„ ſieurs avantages que les Aſſié„ geans avoient remportez, l'ex„ périence du vieux Comte *Al„ berg* rendoit inutiles leurs ef„ forts. . . . " Quelle difference entre ce recit & toutes les Relations qui s'accordent à nous dire, que les Aſſiégeans tirérent à peine quelques volées de Canon; que le Roi & ſes Généraux preſſérent plus les Habitans par des promeſſes & par des menaces, que par de vives attaques; que tout ſe paſſa en préparatifs juſqu'au 28. d'Août; que le 6. de Septembre on commença à jetter dans la Place quelques bombes, mais dans le deſſein de

 faire

faire plus de peur que de mal aux Affiegez; comme on en avoit usé peu de jours auparavant, lorsque l'on avoit fait l'essai des mortiers; enfin que les boulets rouges qu'on tira deux jours après, ne firent pas plus d'effet que les bombes. Rien de tout cela ne peut fonder l'idée que Monsieur de Voltaire voudroit nous donner de l'activité & de l'opiniâtreté des Généraux: de plus; bien loin de trouver *plusieurs Avantages remportez* par les Affiégeans; si l'on éxaminoit les choses de près, on verroit que le feu de l'Artillerie de la ville, qui n'étoit par inferieur à celui de l'armée Saxonne, dut faire plus de mal aux Affiégeans, qu'ils n'en causérent aux Fortifications.

Qui pourroit reconnoître Altena

tena dans la Description, que Monsieur de Voltaire nous en fait? „ Altena, dit-il, est au-„ dessus de Hambourg, sur le „ fleuve de l'Elbe, qui peut ap-„ porter dans son Port d'assez „ gros Vaisseaux ". Cependant tout le monde sait, qu'Altena est au dessous & non au dessus de Hambourg. L'Historien Poëte n'avoit qu'à consulter la moindre carte, il y eût appris la vraie situation de cette Ville; & il n'y auroit trouvé d'autre Port, que la Riviére. Ce qu'il ajoute plus bas n'est pas plus exact: „ Ses troupes, *dit-il, en* „ *parlant de Steinbock*, étoient „ dans le Fauxbourg, le flambeau „ à la main: une foible porte de „ bois, & un fossé deja comblé, „ étoient les seules défenses des „ Altenois ". En entendant

parler de fauxbourg, ne diroit-on pas qu'Altena eſt une ville aſſez grande & qui a au moins un Fauxbourg. Cependant la verité du fait eſt qu'Altena n'eſt lui même en quelque maniere qu'un Fauxbourg ſitué à la porte de la Ville de Hambourg ; & en voyant à Altena une porte & un foſſé, de la façon de Monſieur de Voltaire, ne concevroit-on pas l'idée d'une Ville fortifiée? Il eſt pourtant certain qu'il n'y a aucuns travaux à Altena ; & qu'elle n'a jamais été entourée, d'un foſſé, tel qu'on en fait dans les Fortifications d'une place, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à un eſpece d'égoût pour laiſſer écouler l'eau dans les grandes pluyes. Tout l'ouvrage de Monſieur de Voltaire eſt plein de negligences,

ces, qui deshonoreroient une Hiſtoire, mais que l'on excuſe dans un Poéme, ſur tout quand on eſt averti que le but du poéte n'étoit pas d'inſtruire ; mais de plaire par des peintures vives & animées ; que ſi la verité eſt indiſpenſablement neceſſaire à l'Hiſtorien ; elle ne l'eſt pas également au Poéte qui eſt ſouvent en droit de preferer au vrai languiſſant & deſagréable, un vraiſemblable qui donne de l'ame & de la vie à un recit. C'eſt donc faute d'être entré dans cette penſée qu'un illuſtre Senateur de Suede parloit de Monſieur de Voltaire avec le dernier mépris. Il ne conſideroit ſon livre que comme une Hiſtoire, au lieu qu'à le regarder comme un Poéme, il n'auroit pu lui refuſer des Eloges.

Com-

Comme je ne me ſentois pas en état de donner les mêmes dédommagemens à mes lecteurs du côté du ſtyle, je me ſuis d'autant plus attaché à la verité hiſtorique & je n'ai rien négligé pour ne m'en jamais écarter. Plein de reſpect & d'admiration pour la vertu, de quelque pays qu'elle ſoit, je ne me ſuis paſſionné en faveur d'aucune Nation, & ſi quelqu'un n'eſt point dépeint avec des couleurs avantageuſes, c'eſt que ſa conduite que je ne devois pas diſſimuler, étoit irreguliere & mauvaiſe. Je n'ai eu aucune acception de perſonnes. Le Primat Radziewski, quoiqu'Archevêque de Gnéne & Cardinal, n'eſt pas plus flatté dans mon livre, que les Seculiers & les gens d'épée. Au contraire ſa duplicité, & l'eſ-

l'eſprit de trahiſon qui a animé ce Prelat durant les troubles de ſa patrie, m'a paru un Caractere monſtrueux & infiniment plus condamnable dans un Eccleſiaſtique, que le genie inquiet & ſeditieux de quelques Grands.

Cette Hiſtoire eſt partagée en huit livres, diviſez en quatre volumes.* Chaque livre finit naturellement à quelque Epoque conſiderable. Celles des quatre premiers livres, ſont la double Election des deux competiteurs qui ſe diſputoient la Couronne de Pologne; Auguſte delivré enfin de la concurrence du Prince de Conti; la Bataille de Narva & le detrônement d'Auguſte. Ce ſont autant d'Evenemens frapans, où j'ai cru que je de-

* Les deux derniers ſont ſous la preſſe & paroîtront inceſſament.

devois donner au Lecteur occasion de suspendre la Lecture & son attention. Il en est ainsi des quatre autres livres. Je remets le reste au goût & à la decision du Public.



HISTOI-

HISTOIRE DE POLOGNE SOUS LE REGNE D'AUGUSTE II.

LIVRE I.



Une guerre presque universelle agitoit l'Europe depuis long-temps. Le Turc après des Conquêtes qui lui avoient ouvert les chemins de toute l'Autriche jusqu'aux portes de la Capitale, avoit vû enfin se dissiper l'Armée formidable qu'il avoit sous les murs de Vienne. Saisi à son tour de la terreur qu'il avoit jettée dans l'Allemagne, & reduit à fuir ces mêmes troupes qu'il mepri- Idée de la situation generale de l'Europe, sous le Regne de Sobieski.

 soit

ſoit peu de jours auparavant, il ſe trouvoit heureux d'avoir ramené les debris de ſon Armée dans ſes anciennes frontieres.

Louis XIV. qu'un enchainement de proſperitez continuelles rendoit redoutable à ſes Voiſins, avoit conſenti à ſuſpendre par une trève les anciennes inimitiez de ſa maiſon avec celle d'Autriche, & pour parler le langage de ce temps-là, le Soleil * avoit arrêté ſa courſe pour donner à Joſué le temps de défaire les Chananéens : mais content d'avoir ménagé l'Empereur dans ces temps de diſgraces & de danger, il n'avoit pas jugé à propos de lui continuer plus long-temps des ſecours qui étoient devenus moins neceſſaires, & dont il prevoyoit qu'il pourroit lui-même avoir beſoin, pour l'execution des changemens qu'il méditoit dans ſon Royaume.

La revolution d'Angleterre, & la fameuſe ligue d'Augsbourg, avoient don-

* Le Soleil étoit dans preſque toutes les deviſes que l'on faiſoit alors pour ce Monarque.

donné lieu à un engagement, où la plus grande partie de l'Europe étoit entrée contre la France, & cette Couronne eut à ſoutenir tout à la fois les efforts de l'Empereur & de tout l'Empire, de l'Eſpagne, de l'Angleterre, des Provinces-Unies, de la Savoye & des autres Puiſſances qui s'étoient réunies contre elle.

Le parti qu'avoit pris l'Empereur dans cette guerre, étoit ce que l'Empire Ottoman pouvoit ſouhaiter de plus avantageux à ſes interêts; il y gagnoit une diverſion qui lui donnoit le temps de reſpirer, & il ceſſa de craindre un Ennemi qui, au lieu d'augmenter ſes forces & de les raſſembler toutes pour conquerir la Hongrie entiere, ſe mettoit dans la néceſſité de les employer ailleurs.

Ligue entre l'Empereur, la Pologne & les Venitiens contre le Turc.

Il eſt vrai qu'il y avoit toujours une ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne & les Venitiens; mais dès que l'Empereur ſe reduiſoit à la defenſive, les Venitiens n'étoient plus en état d'agir ſeuls offenſivement & Leopold par une étrange politique s'étoit privé de l'aſſiſtance du Roi de

Pologne. Ce Heros dont les Turcs avoient déja éprouvé ailleurs la valeur & l'habileté, avoit eu bonne part à la gloire de la Campagne qui les avoit chassez de l'Empire; & l'Autriche ne pouvoit nier sans ingratitude que le salut de sa Capitale ne fût un bienfait de Sobieski.

Conduite de l'Empereur envers le Roi de Pologne.

Cependant ce Monarque ne trouva point dans l'Empereur toute la gratitude qu'il avoit lieu d'en attendre après des services si éclatans. Dans une entrevûe qu'ils eurent ensemble, Leopold affecta un Ceremoniel pointilleux & se piqua de faire sentir une superiorité hors de saison à un Prince qui venoit de lui rendre Vienne, l'Autriche, & la Hongrie; & qui sans autre prix que la gloire de secourir un Allié, avoit quité ses propres Etats, pour venir le delivrer de leur ennemi commun.

L'Empereur voyant les affaires assez bien retablies de ce côté pour se passer du Roi de Pologne, aima mieux le mecontenter & l'engager par là à se retirer, que de multiplier les obligations qu'il lui avoit déjà & qui commen-

mençoient à lui être à charge. Les mauvais quartiers d'hyver que l'on donna aux Polonois, acheverent de faire sentir la disposition où l'on étoit à leur égard. Ainsi la generosité qu'avoit eue Sobieski d'accourir au secours de Vienne, les prodiges de valeur que les Turcs mêmes avoient admirez & les perils auxquels il avoit exposé sa personne à la journée de Barcan, ne lui valurent que les froideurs d'une Cour dont il avoit merité la reconnoissance la plus vive.

La Cour de Vienne le traverse en tout.

On ne s'en tint pas simplement à des froideurs on en vint aux mauvais offices; Sobieski avoit souhaité une Archiduchesse pour le Prince Jaques, l'ainé de ses enfans; sa proposition fut rejettée & à ce refus on ajouta encore le manege que l'on mit en œuvre pour empêcher que ce jeune Prince n'épousât la Princesse de Radzivil. Les biens immenses qu'elle possedoit, parurent à l'Imperatrice un motif suffisant pour traverser cette alliance. Le Ministere de Vienne fit si bien que la Princesse épousa le Prince Charles de Neubourg, frere de l'Imperatri-

ce, quoi que la Princeſſe de Radzivil eût dejà pris des engagemens avec le Prince de Pologne, à qui même pour ſureté de ſa parole elle cedoit tout ſon bien par un billet, au cas qu'elle manquât à cette promeſſe.

En vain le Roi voulut faire uſage de cet écrit. La Diéte de Grodno échoua par les intrigues des Miniſtres Imperiaux & toutes les autres Diétes, qu'il convoqua juſqu'à ſa mort, n'eurent pas un meilleur ſuccès. La Cour de Vienne crut s'aquiter en faiſant épouſer une Princeſſe de Neubourg au Prince Jaques : mariage que l'on fit valoir à la Reine ſa mere qui ſacrifia ſes treſors à une alliance dont elle étoit éblouie.

Meſintelligence entre le Roi & ſes ſujets.

Ce ne ſont pas les ſeules traverſes que le Roi eut à ſurmonter. Il ne voyoit qu'avec douleur Kaminieck l'unique Fortereſſe qu'eût la Pologne de ce côté là, ſoumiſe aux Turcs, avec la Podolie, l'une des plus fertiles Provinces du Royaume. Il ſe promettoit non ſeulement de s'en reſſaiſir, mais encore de regagner tout ce que l'Etat avoit perdu ſous les Rois ſes prede-

predeceſſeurs. Le deſtin de la Pologne ne le permit pas. Ce n'étoient plus ces mêmes Polonois qui l'avoient ſuivi avec tant d'ardeur dans les dangers, lorſqu'il n'étoit encore que grand Marêchal, ou grand General de la Couronne. Ils ſembloient avoir oublié les victoires qu'ils avoient remportées ſous lui ; il ne trouvoit en eux qu'une lenteur propre à déconcerter tous ſes projets.

Du ſein même de ſa famille s'éleverent contre lui deux Ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils étoient tous deux hommes de tête, & dans des poſtes qui leur donnoient une grande autorité.

Intrigues de Wielopolski.

L'un étoit Wielopolski Grand Chancelier de la Couronne & beaufrere de la Reine. Il tramoit une conſpiration contre le Roi, & étoit homme à cauſer une grande revolution dans l'Etat par le nombre & la qualité des complices qu'il avoit aſſociez à ſon projet. Mais une maladie qui devint mortelle en peu de jours, dérangea tout & delivra la Cour de ce danger. Dès qu'il vit que la conſpi-

 ration

ration dont il étoit l'ame, alloit échouer par ſa mort; il brûla toutes les lettres des Conjurez, afin de derober au Roi la connoiſſance d'un ſi pernicieux complot.

Conduite du Cardinal Radziewski.

L'autre étoit Radziewski proche parent du Roi qui l'avoit élevé à la dignité d'Archevêque de Gneſne: ce poſte auquel eſt attachée la qualité de Primat du Royaume de Pologne, le toucha moins que le refus qu'on lui avoit fait de lui procurer le premier Chapeau qui fût à la nomination du Roi. Sobieski en avoit gratifié l'Evêque de Marſeille * qui n'avoit pas peu contribué à ſon Election. Le Pape accorda enſuite la pourpre au Prelat Polonois & le fit de ſon propre mouvement. L'ingrat ne ſe ſervit de ces faveurs que pour traverſer perpetuellement les meſures que le Roi ſon bienfacteur prenoit pour l'établiſſement de ſa famille.

Ambition des Sapieha.

Il ſembloit que l'ingratitude fût attachée aux bienfaits & aux graces de So-

* C'eſt le même que le Cardinal de Fourbin Janſon.

Sobieski. Les Sapieha lui devoient en partie les dignitez dont ils jouiſſoient en Pologne; Il les avoit attirez du grand Duché de Lithuanie, où, malgré leurs extrêmes richeſſes, ils menoient une vie obſcure, en comparaiſon des poſtes où il les plaça par ſon credit. Il eſt vrai qu'il s'en étoit ſervi pour contrebalancer le pouvoir des Patz dont le parti ne lui étoit point favorable. Les Sapieha s'imaginerent que ce motif payoit aſſez le Roi de ce qu'il avoit fait pour eux; & ſe croyant quite envers lui, ils affecterent de s'oppoſer à toutes ſes vûes; à la Diéte de Grodno dont j'ai parlé, ils ſe liguérent avec les Miniſtres de Vienne & la rompirent. Le Prince Jâques s'y étoit rendu dans l'eſperance qu'on lui permettroit d'accompagner ſon pere ſous le Dais & de s'y aſſoir à côté de lui: les Sapieha craignirent que la Nation ne s'accoutumât à voir ce Prince ſi près du Trône & ne prît la reſolution de l'y mettre après la mort du Roi. Cette crainte fit ſur eux une impreſſion d'autant plus vive qu'ils avoient eux-mêmes des vûes-très prochaines. Ils ſe fla-

flatoient de s'assurer à eux-mêmes la Couronne, ou au pis aller, ils comptoient de détacher du Royaume le grand Duché de Lithuanie où ils regnoient deja presque souverainement. Persuadez que le Roi ne pouvoit rien sans les Diétes, ils faisoient toujours naître des incidens qui en arrêtoient l'activité. La querelle qu'ils eurent avec l'Evêque de Wilna donna lieu à de nouveaux troubles.

Querelle de Sapieha & de l'Evêque de Wilna.

Sapieha General des troupes de Lithuanie, en avoit mis une partie en garnison sur les terres de cet Evêque, qui se plaignit amerement de ce que l'on violoit ainsi ses immunitez; ce Prelat après des demarches qui furent inutiles, excommunia le General qui se fit absoudre par le Primat Radziewski. Tout le Royaume se partagea & ce fut un nouveau prétexte de rompre les Diétes. Cette fatale division dura aussi long-tems que le Regne de Sobieski.

Le Roi rebuté de trouver tant de défiance & de froideur dans une Nation dont il ne cherchoit que la gloire, & piqué des contradictions qu'il essuyoit de

de la part de ceux qu'il avoit comblez de ses faveurs, prit enfin le parti le plus conforme à son âge, à l'état de sa santé & aux interêts de ses enfans. Ce Monarque qui avoit été liberal jusqu'à la profusion, lorsqu'il n'étoit encore que simple particulier, changea entiérement de maxime, & se corrigea de sa prodigalité en tombant dans un excès opposé.

Sobieski se rebute & mene une vie ambulente.

Une Cour fixe ne pouvoit gueres éluder mille dépenses d'éclat. Le Roi & la Reine se livrerent à une vie ambulante, & ne parurent dans leur Capitale que lors que la saison, ou certaines circonstances du temps les y retenoient. On voyoit la cour de Pologne, tantôt dans une Province, tantôt dans une autre, visiter successivement toutes les terres que le Roi avoit, ou dans la Russie, ou dans l'Ukraine, ou ailleurs; & épargner ainsi tout ce que le faste, & le luxe auroient consumé à Varsovie. Le Roi depensoit peu & regrettoit même ce peu qu'il depensoit; il avoit passé de la prodigalité à l'économie, il passa de l'économie à l'avarice; & ce qui justifie

tifie un peu ce changement, c'eſt qu'il étoit moins un effet de ſon inclination que de la politique.

Motifs de ſa grande Economie.

La Reine rendoit cette Economie neceſſaire par les diſſipations qu'elle avoit faites pour ſe procurer des alliances qui acheminaſſent ſes enfans vers le point de vûe qu'elle enviſageoit. Outre qu'elle avoit ſacrifié de grandes ſommes au mariage du Prince Jaques ſon fils avec la Princeſſe de Neubourg & à celui de ſa fille avec l'Electeur de Baviere; elle avoit eu occaſion de connoître par experience combien l'argent eſt néceſſaire durant l'Interregne pour determiner les Partis qui diſpoſent de la Couronne; & elle ne vouloit pas que le Trône échapât à ſes enfans, faute de leur avoir procuré de quoi s'aſſurer un grand nombre de ſuffrages. A tout évenement elle vouloit au moins qu'un riche & ſolide patrimoine pût les conſoler de n'avoir pas ſuccedé à leur Pere & il faut avouer qu'elle les en avoit bien dédomagez, ſi les biens étoient capables de remplacer une Couronne.

L'âge & les infirmitez du Roi étoient

étoient pour elle un nouveau motif de hâter ſes arrangemens. Comme il n'étoit arrivé au trône que par une gradation de dignitez qui l'en avoit inſenſiblement approché, il n'avoit commencé de regner qu'à environ cinquante ans. Les fatigues de la guerre avoient avancé en lui l'âge des infirmitez; une enflure qui avoit degeneré en Hydropiſie, ne permettoit pas d'eſperer qu'il vécût encore longtemps. Ce ne fut point cependant cette maladie qui le fit mourir. Elle parut même ceder aux remedes & on crut qu'il ſe portoit mieux. Une attaque d'Apoplexie qui lui ſurvint le ſoir du 17. Juin 1696. detruiſit ces eſperances. Il en revint peu-à-peu comme d'un doux aſſoupiſſement: on prit ce temps pour lui annoncer le danger où il étoit. Ce Prince demanda auſſi-tôt les Sacremens de l'Egliſe & les reçut avec une grande preſence d'eſprit; il embraſſa ſes enfans, les recommanda à ſes amis, reçut de nouveau la derniere abſolution, retomba auſſi-tôt, & expira le même ſoir à neuf heures.

Sa mort.

Juin 1696.

Ainſi

1696. Son Eloge. Ainsi finit le Regne d'un des plus grands heros que la Pologne ait produit, né en 1624. il fut fait grand Marechal de la Couronne en 1665. deux ans après il monta à la dignité de Grand General du Royaume. Il y joignit celle de Grand Maître d'Hotel du Roi, de Palatin de Cracovie, &c. La Pologne croyoit alors ne pouvoir assez recompenser un Officier qui l'avoit delivrée de l'indigne tribut que le foible Michel Koributt qui regnoit alors, avoit accordé aux Turcs; Sobieski vangea sa patrie par la Victoire de Kochin. Il lui avoit deja rendu soixante Villes de l'Ukraine où les Cosaques s'étoient soulevez. Une longue suite de Victoires ou de Conquêtes anéantit l'intervale qui étoit entre le Trône & lui & même après qu'on le lui eut assuré par une Election du 10. May 1674, il voulut meriter par de nouveaux services la couronne qu'on lui venoit de décerner & il differa quinze mois la ceremonie du Couronnement, pour justifier encore mieux le choix de la Republique. Cet intervale lui servit à remporter sur les Turcs des avan-

tages qui les obligérent de lui demander la paix. Elle fut conclue à Zurowna, en 1675. & dura jusqu'au printemps de 1683. Cette année qui fut si glorieuse à ce Monarque par la delivrance de Vienne, lui ouvroit une nouvelle carriere, & le passé repondoit de l'avenir, il ne tenoit qu'à l'Empereur, & aux Polonois de s'assurer une longue suite de triomphes. La jalousie de l'un & la division des autres, y mirent un obstacle insurmontable. Lorsque mecontent de l'Allemagne il voulut se borner aux interêts de la Pologne, ses Generaux se plaignirent de ce que sa presence les génoit trop, & ne leur laissoit aucune occasion de se signaler; & quand après qu'il se fût prêté à leurs desirs, les grandes fautes qu'ils faisoient, l'obligerent à reprendre le commandement de son Armée, ils le seconderent si mal, qu'ils lui otérent tous les moyens de rien faire de fort important. 1696.

Son Caractere. Sobieski fut à la Pologne ce que Vespasien fut à l'Empire Romain; tous deux passerent par les mêmes degrez & par les mêmes vertus, du Gene-

1696. neralat à l'Autorité Souveraine ; on reproche à l'un & à l'autre les mêmes defauts ; pour achever le parallele, il manqua à Sobieski de laisser le sceptre à son fils. Peut-être la Pologne y auroit-elle gagné un Titus, mais les usages du Royaume ne le permettoient pas ; & d'ailleurs quand les Polonois auroient voulu prendre un successeur du Roi dans sa famille, le choix n'auroit pas été sans de grandes dificultez. Ils ne regardoient l'ainé que comme le fils d'un Maréchal de la Couronne, & reservoient la qualité de Prince Royal pour le Prince qui étoit né après l'Election du pere.

Partage de ses biens.

Leur mere ne laissa pas d'esperer jusqu'à l'Election qui la détrompa. Les tresors immenses qui étoient dans les coffres, furent partagez entre elle & les trois Princes ses fils & ce partage se fit avec beaucoup d'ordre & d'union. Rien ne se perdit que trois bagues & trois montres garnies de diamants, qui se trouverent égarées, & cette perte évaluée à cent mille écus, ne parut pas un objet qui meritât

tât de grandes recherches. Le Partage des Terres qui appartenoient à la Maison Royale couta plus de temps ; mais la même concorde y presida. 1696.

Commencement de l'Interregne.

Le 24 Juillet.

Le Primat Radziewski étoit à la campagne, lors qu'un courier lui apporta la nouvelle de la mort du Roi ; il en partit aussi-tôt pour se rendre à Varsovie, où son entrée fut magnifique. Tous les Senateurs qui étoient alors en cette Ville & tous les grands Officiers de la Couronne étoient venus au devant de lui & grossissoient son cortege. Par sa qualité d'Archevêque de Gnesne & de Primat de Pologne, il se trouvoit revêtu de la regence du Royaume attachée à son Siége durant l'interregne ; & c'étoit en lui que residoit l'autorité Royale jusqu'au couronnement du successeur. Il alla aussi-tôt dans l'appartement du Roi pour en reconnoître le Corps ; & après avoir fait sa priere & mis aux pieds du lit une Couronne enrichie de pierreries, il donna les ordres necessaires pour convoquer les Diétes Provinciales, qui doivent preparer la Diéte Generale. Une assemblée des Evêques, des

 Sena-

1696. Senateurs & des grands Generaux de Pologne & de Lithuanie, convint avec le Primat, d'envoyer des Lettres Circulaires aux Provinces, pour y annoncer l'interregne & les inviter à preparer tout pour la Diéte; de depêcher des Courriers dans toutes les Cours de l'Europe, pour y porter la nouvelle de la mort du Roi; de renforcer les garnisons des places frontieres, & d'en assigner le payement sur les revenus de la Couronne; de pourvoir à la conservation du fort de la Trinité & des places conquises dans la Moldavie. Cette précaution à l'égard du fort de la Trinité étoit d'autant plus necessaire, que cette place étant près de Kaminieck, il étoit à craindre que les Turcs qui venoient de jetter un grand Convoi dans cette ville, ne profitassent des circonstances du temps pour s'emparer aussi de ce fort.

Le Lecteur doit me pardonner si j'interromps pour quelque momens le fil de cette Histoire, afin de le mettre au fait de certains usages dont l'explicaton est essentielle pour l'intelligence des faits. Pour un petit nombre

bre de Personnes qui peuvent se passer de ces éclaircissemens, il y en a un fort grand nombre qui ignorent ce que c'est que *Dietines*, *Pospolite* & autres termes dont l'Histoire de Pologne est necessairement remplie. Un Historien se doit à tous ses Lecteurs. 1696.

Idée du Gouvernement de Pologne.

Le Gouvernement de Pologne est un melange du Monarchique & de l'Aristocratique; & l'autorité souveraine est en quelque façon partagée entre le Roi, & la Republique representée par les Diétes en certains cas, ou par le Senat dans le cours ordinaire & lors que la Diéte n'est point assemblée.

Du Senat.

Le Senat est composé des Evêques, des Palatins, des Castelans & des dix grands Officiers.

Des Evêques.

Les Evêques ont le premier rang & sont au nombre de XVI. dont deux, savoir Kiow & Smolensko, sont seulement titulaires, depuis que ces villes sont detachées de la Pologne & cedées à l'Empire Russien. Dès que ces titres viennent à vaquer, on ne manque point d'Ecclesiastiques qui les recherchent, afin d'aquerir par là le titre & le rang de Senateurs.

 L'Ar-

1696. L'Archevêque de Gnefne eft toujours la premiere perfonne du Senat; il eft le chef & le regent de la Republique durant l'interregne; il a droit de faire battre monnoye, envoye fes Univerfaux ou Lettres Circulaires à tous les Ordres de la Republique, pour tenir les Diétines ou petites Diétes & indique le temps de la Diéte Generale. Il proclame le Roi lors qu'il eft élu. Les Polonois ont voulu que ce fût un Prélat qui eût cette autorité, de peur qu'un feculier qui en feroit revêtu, n'en abufât pour fe couronner foi même. L'Archevêque de Leopol, ou Lemberg, a le fecond rang.

Des Palatins. Les Palatins font en Pologne ce que nous appellons en France les Senechaux ou Grands-Baillis. Chacun d'eux mene à l'Armée les Troupes de fon Palatinat, prefide aux affemblées de la Nobleffe dans la Province & exerce quantité d'autres actes de Jurifdiction; il a au deffous de lui un Vice-Palatin. Les trente-deux Palatins, tant de Pologne, que de Lithuanie, font les premiers Senateurs feculiers & quoiqu'à parler generalement, les Caftelans & les Staroftes foient

foient d'un rang inferieur à celui des Palatins, il y a une exception à faire en faveur de trois Caftelans & d'un Starofte, qui par une prerogative particuliere, tiennent une place honorable entre les Senateurs féculiers du premier ordre. Le Caftelan de Cracovie eft le premier Senateur; le fecond rang & le troifieme font alternativement au Palatin de Cracovie, & à celui de Pofnanie. Voici l'ordre que les autres tiennent entre eux. Les Palatins de Vilna & de Sandomir, le Caftelan de Vilna, les Palatins de Kalifch, de Troki & de Siradie, le Caftelan de Troki, le Palatin de Lencici, le Starofte de Samogitie, les Palatins de Brzefcie (a), de Kiow, d'Inowladiflaw, de Ruffie, de la Haute Volhinie, de la Haute Podolie, de Smolensko, de Lublin, de Losk, de Belez, de Novogrodek, de Plosko, de Vitepsk, de Mazovie, de Podlachie, de Rava, de Brzefcie (b), de Chelm, de Mcislaw, de 1696.

(a) Dans le Haute Pologne.
(b) Dans la Lithuanie.

1696. de Marienbourg, de Braklaw, de Pomeranie, de Minski, & de Czernikow. (c)

Des Castelans. Les Castelans suivent immediatement les Palatins, & sont de deux sortes, savoir les grands, & les petits. Les grands sont au nombre de trente deux, & les autres sont bornez à quarante neuf. Chacun d'eux est Senateur, Lieutenant du Palatin & Chef de toute la Noblesse du departement.

Des dix grands Officiers. Les dix Principaux Officiers de la Couronne sont le grand Maréchal, le Chancelier, le Vice-Chancelier, le Tresorier & le petit Maréchal de la Cour. Toutes ces charges sont doubles, car le Royaume de Pologne & le grand Duché de Lithuanie ont chacun leur grand Maréchal, leur Chancelier & ainsi des autres dignitez de l'Etat.

Il

(c) Quelques-uns de ces Palatins ne sont qu'honoraires, parce que leurs Palatinats ont passé sous une Domination étrangere. Ceux de Kiow, de Smolensko, de Czernikow sont de ce nombre.

Il n'y a aucun pays au monde où la Noblesse ait porté plus loin ses prerogatives. Elle seule peut posseder les charges & tous les biens tant du Royaume, que du Duché. Tous les paysans sont esclaves; & les bourgeois considerez comme de vils artisans ou tout au plus comme des marchands ne peuvent posseder que quelques maisons dans les villes & tout au plus quelques fonds de terre à une lieue à l'entour. Les Etrangers ne sont pas mieux traitez: quelque noblesse qu'ils puissent prouver, quelque service qu'ils rendent à l'Etat dans les armées, ils ne peuvent rien posseder; heureux quand ils peuvent arriver au poste de Colonel. Il est rare qu'ils arrivent à celui de Major General, qui est à peu près le même que celui de Brigadier dans le service de France. La Noblesse s'est reservé a elle seule le droit de choisir ses Rois, de leur donner des Ministres & des Senateurs pour leur tenir lieu de Conseil, de se prescrire des Loix & de s'accorder à elle même des Privileges. C'est à elle qu'il appartient de defendre la 1696. Prerogatives de la Noblesse Polonoise.

1696. Republique lorſqu'elle s'apperçoit que le Souverain veut franchir les bornes qu'elle lui a preſcrites dans le traité qu'elle fait avec lui, avant que de le couronner *(a)*.

Des Diétines. Lors qu'il n'eſt queſtion que d'une Diéte ordinaire, on n'aſſemble pas toute la Nobleſſe: une multitude de Gentilshommes n'y pourroit pas aſſiſter ſans confuſion, & d'ailleurs une Ville quelque grande qu'elle fût, ne ſuffiroit pas pour une aſſemblée ſi nombreuſe. La Nobleſſe s'aſſemble alors en chaque Palatinat & y forme des petites Diétes particulieres *(b)* qui choiſiſſent des Deputez pour la Diéte Generale. Ces Deputez que les Polonois appellent *Nonces*, ont un pouvoir borné par leurs inſtructions, entre leſquelles ſe trouve toujours exprimée ou ſouſentendue l'obligation de conſerver les anciennes Conſtitutions de l'Etat, les privileges & la liberté de la Republique.

De la Poſpolite. Mais quand il s'agit d'un évenement qui

(a) C'eſt ce qu'on appelle *Pacta Conventa.*
(b) Ce ſont les *Diétines.*

qui demande un prompt remede, on convoque alors toute la Nobleſſe, & c'eſt ce qu'on appelle la *Poſpolite*, qui revient aſſez à l'ancien arriereban de la Nobleſſe Françoiſe. Alors tous les Gentilshommes montent à Cheval, perſonne n'en eſt exempt que les Chanceliers & les *Staroſtes* *(c)* des places frontiéres. 1696.

Les loix laiſſent au Roi le choix du lieu où la Diéte doit s'aſſembler, mais ſur les plaintes que les Lithuaniens faiſoient, ils obtinrent que de trois Diétes, deux ſe tiendroient à Varſovie & la troiſieme à Grodno dans leur Duché, & cette condeſcendance eſt devenue un uſage qui s'obſerve. Il y a deux Diétes dont le lieu eſt determiné par la loi; celle de l'Election s'aſſemble auprès de Vola, Village à demie lieue de Varſovie. Cracovie eſt indiſpenſablement le lieu où ſe doit tenir la Diéte du Couronnement. De la Diéte Generale. Lieux où elle ſe tient.

Quand les Diétes particulieres des Palatinats ont pris leur reſolution, & choiſi Ordre de la Diéte.

(c) Les Gouverneurs de Places.

1696. choisi leur Nonces, ceux-ci se rendent à la Diéte generale, qui commence toujours par l'election d'un Maréchal des Nonces. Il doit être choisi alternativement entre ceux de la grande Pologne, de la petite, & de la Lithuanie, & cette Election se fait rarement sans de vives contestations. Cette charge qui ne dure pas plus que la Diéte, lui donne une grande autorité. C'est lui qui leur impose silence, qui porte la parole de leur part au Roi & au Senat: il expose au Roi les desirs de la Noblesse sur le redressement des excès commis contre l'Etat, ou contre les particuliers. La cour qui sait de quelle importance il est pour elle d'avoir le Maréchal de la Diéte dans ses interêts, ne neglige rien pour se l'aquerir; & dans les Diétes d'Election, ceux qui pretendent à la Couronne, n'épargnent rien pour le faire pancher en leur faveur.

Choix du Maréchal de la Diéte.

Comme tous les Tribunaux rendent la justice au nom du Roi, leur Jurisdiction finit aussi-tôt que le Primat a publié les Universaux, où il declare

clare que l'interregne est commencé: 1696. toutes les affaires des particuliers cessent, & les procès sont suspendus jusqu'au Couronnement du successeur. Il n'y a que la jurisdiction des Maréchaux qui subsiste à son ordinaire pour conserver le bon ordre: on établit aussi un Tribunal pour connoître des incidens qui surviennent pendant l'Election. Après cette digression que son utilité rend excusable, reprenons l'Histoire qu'elle nous dispensera d'interrompre à chaque instant.

Quelques Diétines se passerent en contestations violentes & se separerent sans avoir pris de mesures. Celle de Marienbourg couta du sang à quelques Nobles qui s'echauferent & en vinrent aux coups. Celle du territoire de Varsovie ne fut gueres plus pacifique; les autres se passerent avec une tranquilité que l'on n'y avoit pas vue depuis long-temps. On y convint assez generalement que l'on feroit les complimens ordinaires de condoléance à la Reine & aux trois Princes Jaques, Alexandre, & Constantin; Que le Cardinal Primat & les grands Generaux

Resolutions des Diétines.

1696. raux du Royaume & du Duché seroient remerciez des soins qu'ils prenoient des affaires durant l'interregne, & invitez à les continuer pour la tranquilité publique; Que les Ministres Publics seroient obligez conformément à l'usage, de s'éloigner du lieu où se tiendroit la Diéte de l'Election; Que toute la famille Royale seroit comprise dans ce même reglement; Que tous les griefs seroient examinez, & que l'on ajouteroit de nouveaux articles à la Capitulation sur laquelle on feroit jurer le Prince élu avant son Couronnement; Que l'on y delibereroit sur les conventions faites avec le feu Roi, & sur les pretentions de sa Famille; & qu'enfin on convoqueroit la *Pospolite*, c'est à dire l'assemblée generale de la Noblesse. Tous les Nonces devoient faire en sorte que la Diéte generale terminât l'Election en quinze jours; La Noblesse avoit déjà promis de s'unir étroitement pour la conservation de la Religion Catholique, pour la tranquilité du Royaume & pour la liberté de l'Election.

Le

Le Prince Jaques instruit des deliberations des Diétines, n'attendit point qu'on lui annonçât l'ordre de quiter Varsovie: quelques jours avant que la Diéte generale s'assemblât il se retira près de Dantzig dans un Château où il attendit le succès des mouvemens que son parti se donnoit. La Reine qui se flatoit que la deliberation de la Diéte generale lui seroit plus favorable que celle des petites Diétes, crut que sa presence à Varsovie étoit necessaire aux interêts de son fils, & partit de Zolkiew où s'étoit fait le partage de la Succession & de là pour Javarow, à dessein de se rendre dans la capitale. Le Palatin de Plosko, le General du Royaume & quelques autres Senateurs, la firent avertir que cette demarche indisposeroit la Noblesse, & qu'elle agiroit contre ses propres interêts, en temoignant du mepris pour des resolutions conformes aux loix. Le Primat, qui en attendant la Diéte indiquée au 29. d'Août, étoit allé attendre ce temps-là dans une de ses maisons de Campagne, en revint le 20., & s'étant joint aux Sena-

1696.

Le P. Jaques se retire de Varsovie.

La Reine sa Mere y revient malgré les remontrances du Senat.

1696. nateurs, on deputa vers la Reine le Palatin de Calisch. Cette Princesse écouta ses representations, & n'en continua pas moins sa route vers la Capitale où elle arriva le 23. & logea au Palais dans son appartement ordinaire.

Le 29 d'Août jour auquel l'ouverture de la Diéte étoit fixée, elle se fit avec les Ceremonies ordinaires; le Cardinal Primat celebra pontificalement la Messe du St. Esprit. On se rendit ensuite au *Szopa*, c'est ainsi que les Polonois appellent une grande baraque de planches en forme de Halle, qu'on éleve aux depends de la Republique, afin que l'assemblée y soit à couvert des injures du temps. On le nomme aussi *Colo*, ce terrain est entouré d'un fossé & l'on y entre par trois portes. Tel étoit le lieu où l'assemblée se rendit.

Tenuë de la Diéte Preliminaire.

On commença selon l'usage par l'Election d'un Maréchal, & ce choix donna lieu à de vives contestations qui surprirent d'autant moins qu'on s'y attendoit. La petite Pologne pretendoit que c'étoit son tour de

de donner un Maréchal à la Diéte: 1696.
la grande Pologne soutenoit que c'étoit à elle; cependant elle jugea à propos de se desister afin de se reserver ce droit pour la Diéte suivante. On prevoyoit que celle-ci ne seroit pas decisive & qu'il en faudroit une autre pour l'Election. La Lithuanie qui comprit ce motif, s'opposa & pretendit que la grande Pologne devoit avoir un Maréchal de son corps, & ne pas enlever ainsi à la Lithuanie la direction de la Diéte suivante. La mesintelligence devint si grande, que l'Evêque de Posnanie crut pouvoir employer des remedes extraordinaires pour calmer l'agitation où étoient les esprits, il se rendit vêtu pontificalement à l'assemblée. Cette conduite ne lui réussit point; on y trouva une bizarrerie qui revolta les Nonces, le tumulte continua, & l'on se separa sans être convenu de rien. Les deux Diétes suivantes du 30. & du 31. n'eurent pas un meilleur succès. Quelqu'un proposa de se passer de Maréchal pour cette Diéte; mais ce n'étoit pas lever la difficulté, ce n'é-

Contestations pour le choix d'un Maréchal de la Diete.

1696. n'étoit que la renvoyer à une autre Diéte, & ſupoſé que l'on y prît la même reſolution, pour éviter des querelles qui ſeroient toujours inévitables, tant que la queſtion ne ſeroit pas decidée; on riſquoit de donner lieu à un uſage qui priveroit les aſſemblées d'un directeur toujours neceſſaire pour y maintenir le bon ordre.

Le Maréchal eſt élu.

On fut tiré d'embarras le 1. Septembre par les Deputez de Lithuanie, qui declarerent qu'ils vouloient bien conſentir, que ce fût le tour de la petite Pologne de donner cette fois-là un Maréchal de ſon corps. Ils en furent remerciez par les deux Pologes, & on élut Homieniki Lieutenant Colonel de l'Artillerie qui reçut le Bâton de Maréchal & fut inſtalé. Il remercia l'aſſemblée de la confiance dont on lui donnoit un ſi glorieux temoignage, & promit de juſtifier cet honneur par une conduite dont on auroit lieu d'être content.

Reglemens ſur les Nonces.

Le 3. les Nonces des Palatinats mirent en queſtion ſi leur Corps délibereroit ſeparement, & indépendemment du Senat; où s'ils ſe joindroient avec les Senateurs pour agir unanimement & remedier aux beſoins. On propoſa d'examiner ſi les élections des Nonces étoient regulieres; mais comme cette diſcuſſion entraînoit neceſſairement beaucoup d'inconveniens, dont un des moindres étoit la lenteur, on regla que les Nonces s'uniroient avec le Senat & que ceux contre l'élection deſquels il y auroit quelque reproche, n'auroient voix active à la Diéte, qu'après qu'ils auroient pleinement ſatisfait l'aſſemblée ſur les plaintes portées contre eux.

1696.

Ils ſe joignent au Senat.

Les Nonces ſe rendirent enſuite en cerémonie dans la Sale des Senateurs: leur Maréchal porta la parole, & fit une vive peinture du triſte état où ſe trouvoit le Royaume par la mort du Roi; il loua le Primat du ſoin qu'il prenoit de la Patrie, & finit en declarant la diſpoſition où étoit la Nobleſſe de concourir de tout ſon pouvoir au bien de l'Etat. Le Primat repondit à ce diſcours; & propoſa les points ſur leſquels la Diéte devoit deliberer.

1696.

Propositions du Primat.

1. Une Confederation de tous les Membres de la Republique pour son repos, sa sureté & sa liberté. 2. Les conditions & les loix auxquelles le Roi futur s'obligeroit; loix qui seroient communiquées à tous ceux qui aspireroient à la Couronne. 3. Les moyens d'éteindre les inimitiez & la desunion qui avoient troublé le regne du feu Roi, & de prevenir de pareils desordres pour l'avenir. 4. Le payement de l'Armée, & un prompt remede aux séditions qui commençoient à s'allumer en divers lieux. 5. La necessité de mettre promptement l'Artillerie en meilleur état. 6. L'utilité qui en reviendroit, si on établissoit une Monnoye generale pour corriger les desordres causez, par la diversité des especes.

Ses raisons pour diferer l'Election.

Sur tout il exhorta la Noblesse à éviter les abus qui s'étoient glissez dans les deux Elections précedentes. „ Celle du Roi Michel, leur dit-il, a „ été tumultuaire; celle du feu Roi „ s'est faite par Deputez. Le petit nombre auroit dû naturellement y produire la tranquilité; & „ & l'on a vû au contraire les Candidats y acheter les suffrages par „ des profusions honteuses à la Nation. Il est de notre honneur „ d'éviter ces inconveniens dans l'Election qui se prepare: & puis qu'il „ s'agit de donner à la Republique „ de Pologne un Chef qui lui rende „ son ancien éclat; il est de notre „ devoir de choisir le plus digne de „ ceux qui se presentent. Souvenez-„ vous, je vous en conjure, que la „ Couronne se donne, & qu'elle n'a „ jamais été vendue". Il proposa ensuite de renvoyer la Diéte d'Election au printemps suivant & ce fut le septiéme point sur lequel la Diéte preliminaire devoit deliberer. C'est ainsi que l'artificieux Prelat, sous pretexte de donner à sa Nation le loisir de faire un excellent choix, s'assuroit l'autorité souveraine pour quelque temps, & différoit la disposition d'un Sceptre qu'il étoit resolu de vendre lui-même bien cher à celui des Concurrens qu'il en favoriseroit.

Dans le tems que l'on croyoit délibérer sur les propositions du Primat,

1696.

1696. mat, on apprit que les Tartares avoient fait une irruption aux environs de Zolkiew ; qu'ils avoient emmené quantité d'Esclaves, enlevé beaucoup de Bétail, & mis le feu aux grains; de sorte que l'espérance de la recolte étoit absolument perduë. Pour surcroît de disgraces, cette nouvelle fut suivie d'une autre encore plus fâcheuse, en ce qu'elle mettoit la République, hors d'état de tirer raison des hostilités des Tartares. L'Armée de la Couronne s'étoit confédérée, sous prétexte que depuis plusieurs années, on ne l'avoit pas payée. Elle avoit élu pour Chef, un certain Bogislas Baranowski, Hussar dans la Compagnie d'Ordonance des Lanciers du Prince Joseph Lubomirski, petit Maréchal de la Couronne. Baranowski n'étoit pas d'une naissance fort distinguée. Un Archevêque de Gnesne, de même nom, avoit illustré sa famille. Sa hardiesse seule fit jetter les yeux sur lui. Il fit plus de bruit que les autres : D'un commun consentement on le choisit pour Chef ou pour Maréchal de la Conféderation. Il

Confédération de l'Armée de la Couronne.

Baranowski élu Chef de la Confédération.

Il n'étoit pas riche : il commença par lever des contributions, & ensuite il envoya des Députés à la Diéte, pour demander les arrérages qui étoient dûs à l'Armée. 1696.

Quoique cette Confédération ne différât guére d'une révolte, la Diéte ne laissa pas de donner audience à ces Députés. Mais ils parlérent avec tant de hauteur qu'on jugea, que Baranowski se sentoit appuyé. Le soupçon tomba sur ceux à qui la révolte pouvoit être utile. Dès-lors on proposa de mettre en question si on prieroit la Reine de se retirer de Varsovie; car par les loix, comme on l'a déja insinué, les Candidats & leurs parens doivent s'absenter pendant le tems de la Diéte. Le Primat représenta de nouveau à cette Princesse, qu'elle faisoit tort à sa famille, en demeurant à Varsovie. Il n'obtint rien. La Reine ne crut pas devoir encore se rendre aux raisons du Prélat. Ce refus obligea la Diéte de mettre l'affaire en délibération. Le Maréchal harangua l'Assemblée à ce sujet. Mais il arriva que pendant qu'il parloit, quoi-

La Reine est priee de se retirer de Varsovie.

1696. quoique indirectement, contre les intérêts de cette Princesse, il fut interrompu par le Primat.

Troubles dans la Diéte.

La loi défend d'interrompre une personne qui parle. Le Maréchal demanda raison de l'injure, qu'il prétendoit être faite à la Noblesse en sa personne. Les Nonces prirent son parti. Comme ils souhaitoient que la Reine s'éloignât, ils sortirent presque tous: ils furent suivis de la plûpart des Sénateurs, & menacérent même de se retirer absolument. Ce différent dura quatre jours, & ne fut appaisé, que par le départ de la Reine.

La Reine s'eloigne de Varsovie.

Elle sortit de Varsovie le 19. Les deux jeunes Princes ses fils s'étoient retirés en même tems que le Prince Jaques, avant l'ouverture de la Diéte.

Les affaires de la République s'embarrassent.

Cependant les affaires de la République s'embarrassoient de plus en plus. L'Armée Confédérée éxigeoit de grosses contributions des Terres du feu Roi, aussi-bien que de celles du Clergé & de la Noblesse: D'autre part les Turcs & les Tartares, par leurs préparatifs donnoient des allarmes

mes continuelles. Enfin le Moscovite tenté de mettre à profit l'embarras de ses voisins, sembloit vouloir rompre avec la Pologne. Son Résident remit au Sénat une lettre dans laquelle le Czar demandoit; que le Roi qui seroit élu, & la Republique observassent les Alliances faites avec la Russie, & que le Roi ne prît plus le titre des Provinces de Smolensko, de Kiow & de Czernicow; parce que ces Provinces, disoit-il, avoient été cédées aux Moscovites par d'anciens Traités. Dans le fond la demande du Czar n'étoit pas capable d'allarmer la République: il avoit trop d'affaires avec les Turcs & avec les Tartares, pour qu'il pût rien entreprendre contre la Pologne. Aussi, le Sénat ne balança-t'il pas à répondre, que quand le Roi seroit élu, il aviseroit avec la République lequel seroit le plus expédient au bien de l'Etat, ou de satisfaire à ce que le Czar demandoit, ou de reprendre par la force les Provinces dont ce Prince s'étoit emparé. 1696.

Demandes surprenantes du Czar.

Réponse du Sénat.

Menaces de Baranowski.

L'Armée Confédérée causoit à la Ré-

1696. République de plus grandes inquiétudes, que la demande du Czar. Les Députés de Baranowski demandoient les arrérages de dix années pour trente mille hommes, & menaçoient d'éxécution militaire, si la République ne donnoit une prompte satisfaction. Tout le monde convenoit assez qu'il falloit payer l'Armée; mais personne ne vouloit contribuer au payement. On n'avoit aucune ressource dans le trésor public: il se trouvoit épuisé par les malversations de ceux qui avoient manié les finances. Dans une conjoncture si pressante, quelques Particuliers mécontens du Gouvernement précedent, proposérent d'avoir recours à l'argent que le feu Roi avoit amassé. Ils disoient que puisque ses trésors avoient été tirez de l'Etat, la justice vouloit qu'ils fussent appliquez à ses besoins. En vain les Amis de la Reine essayoient de parer le coup, en s'opposant à la Délibération, on alloit prendre un parti si contraire aux intérêts de la Maison Royale, lorsque Horodenski, Nonce du Palatinat de Czer-

Horodenski sort de la Diéte & la rompt.

Czernicow, sortit de l'Assemblée 1696.
& protesta contre toutes les Résolutions qu'elle pourroit prendre.

Une pareille protestation suffit pour rompre une Diéte. Il fallut avoir recours au moyen que l'on emploie dans de semblables rencontres. Le Sénat fit une Délibération à laquelle tous les autres Nonces consentirent. Elle portoit qu'on dresseroit un Acte de Confédération de toute la Noblesse pour la conservation de la Religion, des Droits & des Libertés de la Nation, & particuliérement pour une libre Election. Il y eut seulement quelques différens soit par rapport au tems où se feroit l'Election, soit par rapport à la maniére de la faire; mais enfin il fut arrêté qu'elle se feroit en pleine campagne, le 15. de Mai 1697. par la convocation de toute la Noblesse à cheval, conformément à ce qui s'étoit pratiqué pour l'Election du Roi Michel. On ajouta de plus que ceux qui proposeroient de mettre sur le trône un Polonois, seroient réputez ennemis de la Patrie. Cet Acte fut signé le 1. d'Octobre par

Confédération de toute la Noblesse.

1696. par le Primat du Royaume & par l'Evêque de Posnanie; & la plupart des Nonces le signérent le lendemain.

Horodenski va joindre Baranowski.

La crainte de quelque violence avoit obligé Horodenski de se sauver après avoir rompu la Diéte. Il se retira auprès de Baranowski à qui il demanda un Détachement de six mille hommes, l'assurant qu'il feroit confédérer la Noblesse de Lithuanie. Baranowski, qui avoit tenté la même chose inutilement, & qui d'ailleurs n'étoit pas d'humeur de s'associer une personne, avec qui il auroit été obligé de partager les profits du Généralat, n'eut garde de prêter l'oreille à cette proposition. Il regarda Horodenski comme un Transfuge, heureux de trouver sa protection; il ne le souffrit auprès de lui que parce qu'il avoit rompu la Diéte; & que cette démarche favorisoit la Confédération de l'Armée.

De quelle maniere il en est reçu.

Motifs qui empêchent les Lithuaniens de se joindre à Baranowski.

Quoique la Noblesse de Lithuanie eût refusé de joindre ses Troupes à celles de Baranowski, elle n'étoit pas pour cela éloignée d'une confédération. Son refus ne venoit que de ce qu'elle vouloit un Chef plus illustre, plus habile & plus experimenté que celui qui se présentoit. En effet peu de tems après la rupture de la Diéte on apprit qu'une grande partie des Gentils-hommes de Lithuanie s'étoient confédérez. Ils prirent pour prétexte le violement de leurs Priviléges & des Immunitez Ecclesiastiques. Le trésor de cette Province étoit aussi épuisé que celui de la Couronne. Jean Casimir Sapieha, Palatin de Wilna & Grand Général du Duché, ne pouvoit obliger l'Armée qui n'étoit pas payée, à observer une éxacte discipline. La nécessité l'obligeoit d'assigner à ses Troupes des logemens sur les terres des Ecclesiastiques & sur celles des Gentilhommes.

Premiers troubles dans la Lithuanie.

Dès le tems de Sobieski, une pareille entreprise de la part de ce Grand Général, avoit, comme nous l'avons déja remarqué, causé de grands troubles. Constantin Brzostowski, Evêque de Wilna, prémier Prélat & prémier Sénateur de Lithuanie, avoit cru qu'il étoit de son devoir de defendre ses Immunités & de

1696. de s'oppoſer à la licence des Troupes. Il avoit menacé, & voyant qu'on ne faiſoit aucun cas de ſes menaces, il avoit eu recours à l'excommunication, qui avoit pourtant été ſuſpenduë par le Primat en qualité de Légat né du St. Siége.

Nouveaux troubles.

Sous l'Interrégne, les beſoins de l'Armée étant augmentez, le Général déja mécontent des Cenſures fulminées contre lui, ne garda plus de meſures. Il envoya des Troupes dans toutes les dependances de l'Evêché de Wilna & ſur les terres des amis de l'Evêque. Mais par ce procédé, il fortifia ſans y penſer le parti de ſon Ennemi; & il éprouva qu'il eſt quelquefois dangereux de ſe ſervir de tout l'avantage, que donnent le crédit & l'autorité. Chacun ſe conſiderant comme un Particulier qui ſouffre une véxation, imputoit à la mavaiſe volonté du Général, une choſe qui ne pouvoit proprement être attribuée qu'aux malheurs du tems.

Confédération de l'Armée de Lithuanie.

L'Evêque de Wilna étoit à Rome dans le tems que les Troupes du Duché recommencérent à deſoler ſon Dioceſe. Ses amis prirent ſes intérêts en main & ſongérent aux leurs propres qui étoient devenus communs. George Oginski, Grand Enſeigne du Duché, travailla à faire confédérer l'Armée de Lithuanie. Il en débaucha une partie & ſe mit à la tête des Confédérez, qui formérent bientôt un Corps de plus de quatre mille hommes. Peu de tems après la Nobleſſe de Samogitie, & celle des Palatinats de Novogrod, de Witepks & de Brzeſcie ſe joignirent encore à lui; il entra alors ſur les Terres du Grand-Général & ſur celles de ſes amis, où il fit de grands dégats.

1696.

La Reine favoriſe la Confédération de Lithuanie.

Quelques-uns prétendent que l'argent de la Reine contribua beaucoup à cette Confédération: du moins eſt-il vrai que les amis de cette Princeſſe ne furent pas des derniers à ſe joindre aux Confédérez.

L'Abbé de Polignac eſt ſoupçonné de la favoriſer.

D'autres cependant regardérent l'Abbé de Polignac, Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi de France, comme le principal Auteur de cette Confédération: on prétend qu'il avoit gagné Oginski par des préſens conſidérables, de même

1696. me que quelques-uns des principaux Seigneurs, pour tâcher de les porter à favoriser la Faction qu'il songeoit à former, afin de mettre sur les rangs un Prince de la Maison de France. Quoiqu'il en soit le Grand Général de Lithuanie assembla des Troupes contre l'Armée revoltée; & pour ne pas donner aux Ennemis le tems de se reconnoître, il se mit en marche dans le dessein de les aller forcer dans leurs retranchemens.

Sapieha attaque les Confédérez de Lithuanie.

A l'approche du Général, Oginski se retira avec son Armée à Brzescie. Sapieha le suivit, l'attaqua au mois de Novembre, & eut d'abord quelque avantage; mais à la fin il fut repoussé. Il ne fut pas plus heureux, lorsqu'il entreprit une seconde fois de forcer Oginski dans ses retranchemens. S'il attaqua avec vigueur, l'Ennemi se défendit avec courage. La perte fut encore à peu près égale des deux côtés; de sorte que chaque parti, plus fatigué des maux qu'il souffroit, que consolé par ceux qu'il faisoit souffrir, se prêta aux prémiéres propositions, qui furent faites pour les reconcilier.

Ce

Ce fut l'Abbé de Polignac, qui ménagea l'accomodement. Dans la crainte que la division de la Lithuanie ne devînt un obstacle aux desseins qu'il avoit formez, mais qu'il tenoit encore cachez, ce Ministre inspira au petit Maréchal de Lithuanie, fils du Grand Maréchal & ami particulier d'Oginski, de travailler à l'accomodement. Il fit plus: il promit d'entrer dans les depenses nécessaires; à condition que par un Article secret les deux Partis se réuniroient en faveur du Candidat qu'il avoit à proposer. Cette négociation eut tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Le Grand Maréchal de Lithuanie & le Grand-Enseigne consentirent à un accord, qui fut conclu le 26. de Novembre, aux conditions: Qu'Oginski & les Confédérez rentreroient dans le devoir; que le Grand Général leur accorderoit une amnistie; qu'il leur feroit payer par la Republique, la moitié de ce qui leur étoit dû, & qu'ils auroient des Quartiers semblables à ceux que l'on accorderoit aux Troupes fidéles. Le lendemain le

1696.

Accommodement menagé.

Conditions du Traité.

Chef

1696. Chef de la Confédération prêta le ferment de fidélité au Grand Général qui en fit rendre à Dieu des actions de graces.

L'Evêque de Samogitie fut compris dans ce Traité; mais il n'y fut point parlé de l'Evêque, ni du Chapitre de Wilna. La difficulté qu'il y avoit à concilier leurs prétentions avec celles du Grand Général, en fut la principale cause: d'ailleurs la nécessité forçoit Oginski de presser son accommodement. Les Coureurs du Palatin de Wilna avoient dévalisé un Courier, que le Palatin de Witepks avoit dépêché avec des Lettres pour la Reine; & on y voyoit qu'Oginski avoit été gagné par l'argent de cette Princesse, & que tout ce qu'il avoit fait, n'étoit que pour soutenir les intérêts du Prince Jaques. Cette découverte auroit pu engager ses plus fidéles partisans à l'abandonner: il eut la prudence d'assoupir une affaire, qui alloit tourner à sa confusion.

Motifs qui obligérent Oginski de s'accommoder.

Pendant que les Confedérez de Lithuanie accommodoient leurs différens, ceux de Pologne ne faisoient guére moins de dégats, sur les Terres de la Republique, qu'en auroit pu faire une Armée de Turcs ou de Tartares. Ils avoient tiré trente deux mille florins de contributions de la seule Ville de Léopold: les Juifs avoient été contraints de lui en donner quatorze mille, pour s'exemter de loger des Troupes: la Ville de Zolkiew, & ses dépendances, qui appartenoient à la succession du feu Roi, n'avoient pas été plus épargnées. On leur demandoit cent mille florins; & en cas de refus, on les menaçoit d'éxécution militaire.

1696.

Violences des Confédérez de Pologne.

Ces desordres, qui augmentoient d'un jour à l'autre, obligérent le Sénat à chercher les expédiens propres pour les arrêter. On ménagea une Conférence à une lieue de Leopold entre les Commissaires de la Republique & les Députez de l'Armée. Le Grand & le Petit Général de Pologne se presentérent même en personne à cette Conférence. Mais les Députés de l'Armée lui déclarérent qu'ils n'avoient rien à démêler avec les Géné-

Conférences pour arrêter ces désordres.

1696. raux de la Couronne, & refuſérent de l'admettre dans les Conférences. Baranowski, qui n'apprehendoit rien tant que de voir la République dans la réſolution de lui accorder la ſatisfaction qu'il avoit demandée, fit naître de nouvelles difficultez. Ses Députez demanderent qu'on laiſſât à ſa diſpoſition les aſſignations des fonds pour le payement des Milices, même de celles qui n'étoient pas entrées dans la Confédération, avec le pouvoir d'éxiger le payement de ces aſſignations de gré ou de force. Ils vouloient être les maîtres de prendre leurs quartiers où ils le jugeroient à propos; & ils proteſtoient qu'ils ne ſe ſépareroient qu'après l'Election.

Demandes exorbitantes des Confédérez.

Sur le refus que firent les Commiſſaires de la République d'accorder des demandes ſi exorbitantes, Baranowski envoya un détachement de ſon Armée faire des actes d'hoſtilité en divers endroits, & juſque ſur le territoire de la Ville de Varſovie. La Pruſſe Polonoiſe, quoique éloignée, ne fut pas hors d'inſulte: douze Compagnies y entrerent par ordre du Chef des

Ils commencent les hoſtilitez.

des Confédérez & y firent de grands dégâts. La fermeté que témoigna la Nobleſſe de la Grande Pologne, la mit à l'abri de ces inſultes. Elle fit dire aux Rebelles que s'ils avançoient ſur ſes Terres, elle iroit au devant d'eux, & feroit plus de la moitié du chemin. Baranowski, qui vouloit piller ſans s'expoſer ne jugea pas à propos de pouſſer à bout des gens qui faiſoient ſi bonne contenance: il aima mieux ſe jetter ſur d'autres Provinces, où il ne trouvoit pas tant de réſolution. Ainſi l'Armée deſtinée à défendre le Royaume, y commettoit des déſordres & y vivoit à diſcretion. 1696.

Les Turcs & les Tartares ne manquoient pas de tems à autre de profiter de ces diviſions des Polonois. Avant les Conférences dont il vient d'être parlé, ils s'étoient avancez avec cinquante mille hommes, juſqu'à huit lieues de Léopold, & avoient pillé ce que les Rebelles avoient épargné. Quelques Troupes qui étoient demeurées fidéles à la République, firent leur poſſible pour reprimer les courſes des

Incurſions des Turcs & des Tartares.

1696. Barbares. Elles en prirent même quelques-uns qui déclarérent, qu'ils n'étoient entrez ſur les terres de Pologne qu'à la ſollicitation de quelques Seigneurs Polonois, qui par là vouloient inſpirer à la République le deſſein de hâter l'Election d'un Roi. On forma alors divers ſoupçons. Le plus grand nombre crut que l'entrée des Turcs & des Tartares ſur les Terres de la République, & la Confédération de l'Armée de Lithuanie, avoient une cauſe commune.

La Pologne eſt menacée d'une autre irruption.

Pendant la tenuë des mêmes Conférences on fut menacé d'une autre irruption, & l'on fut informé que ceux qui avoient déja appellé les Infidéles, les ſollicitoient à rentrer de nouveau dans le Royaume. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'eſt que la République, faute d'argent, étoit hors d'état de remedier à ces malheurs.

Offres de l'Ambaſſadeur de France.

L'Ambaſſadeur de France, ſous prétexte de témoigner l'amitié que le Roi ſon Maître portoit à la République, offrit de conſacrer cent mille florins pour éloigner les Troupes Turques & Tartares des frontiéres du

du Royaume, tant que dureroit l'interregne. Ces offres furent regardées de la plupart des Sénateurs, comme une générosité, qui méritoit la reconnoiſſance de la République. Mais d'autres en penſerent bien differemment: ils y trouvérent beaucoup plus d'intérêt que de générosité. Le Caſtelan de Cracovie ſur tout, éluda, autant qu'il put, la propoſition de l'Ambaſſadeur, qui avoit propoſé un Candidat, & avoit deja formé une Faction en ſa faveur. 1696.

Elles ſont rejettées.

Motifs qui le font agir.

Pour ſe mettre au fait des motifs, qui faiſoient agir le Miniſtre François, il faut ſavoir que depuis l'Interrégne, l'Abbé de Polignac, attentif à tout ce qui ſe paſſoit, avoit vu les démarches incertaines de la Reine, qui tantôt travailloit à faire élire un de ſes fils puînés, tantôt agiſſoit en faveur du Prince Jaques ſon fils aîné. Il avoit vu pareillement l'impoſſibilité qu'il y avoit à faire réuſſir l'Election d'un des Princes Cadets, & l'averſion que la plupart des Seigneurs Polonois avoient pour le Prince Jaques. De tout cela il avoit con-

1696. conclu qu'aucun des enfans de Sobieski ne seroit appellé au trône; & que la conjoncture étoit favorable pour mettre sur les rangs un Prince de la Maison de France. Il avoit mandé le tout en France, insinuant en même tems, que si on proposoit le Prince de Conti, il seroit aisé de former un Faction puissante en sa faveur.

Il pense à mettre un Prince François sur les rangs.

La France approuve son projet.

Les ordres de la Cour de France avoient été conformes à un projet, d'où elle pouvoit se promettre de grands avantages. L'Abbé de Polignac qui avoit tous les talens nécessaires pour négocier une affaire de cette conséquence, ne s'y étoit pas épargné. Il commença à parler en Pologne du Candidat qu'il avoit à proposer. Mais il ne le nomma pas. Il voulut auparavant écarter les difficultez, qui auroient pu traverser son élection. Il déclara d'abord qu'il ne s'employeroit, ni pour le Prince Jaques, ni pour ses Fréres. Bien des gens furent ravis d'apprendre une pareille nouvelle. Quelques Seigneurs Polonois, qui avoient assez d'ambition, pour aspirer

Son habileté à éloigner les difficultez.

rer à la Couronne, voulurent alors entrer en négociation avec lui. Mais il leur représenta qu'une telle pretention ne pouvoit que leur être ruïneuse, tant parce que les Concurrens seroient en trop grand nombre, que parce que ceux qui seroient exclus ne se soumettroient pas volontiers à celui qui leur seroit préféré, d'autant qu'ils croiroient l'égaler en naissance & en mérite. 1696.

Demandes qu'il fait.

Lorsque ce Ministre crut avoir dégoûté du trône les Seigneurs Polonois, il demanda où l'on pourroit trouver un Prince capable de soutenir la réputation d'une Nation, aussi recommandable par sa valeur, que par la liberté dans laquelle elle avoit su se maintenir. Il leur fit voir qu'envain ils le chercheroient en Suéde, en Danemarc & en Angleterre, Etats d'où la Religion Catholique étoit banie; qu'ils le chercheroient aussi inutilement en Allemagne dans la Maison d'Autriche, à moins qu'ils ne voulussent s'exposer à perdre leur liberté, comme la Boheme & la Hongrie en fournissoient des exemples. Il passa ensuite

1696. ſuite à l'Italie & à la France; & comme la plupart des Seigneurs à qui il parloit, avoient voyagé dans ces Pays-là, il lui fut aiſé de les faire convenir, que la tranquillité dont jouiſſoient depuis long-tems les Italiens, faiſoit connoître qu'on n'y trouveroit pas un Prince tel que la Pologne en déſiroit un pour défendre ſes Frontiéres, contre les entrepriſes des féroces Ennemis qui l'environnoient.

Il déclare ſon Candidat.

Il n'y avoit donc plus que la France, qui pût donner aux Polonois ce qu'ils auroient cherché inutilement ailleurs. On fut curieux de ſavoir qui étoit le Héros François que ce Miniſtre vouloit mettre ſur les rangs: C'eſt, leur dit l'habile Ambaſſadeur, le Prince de Conti, également digne de la Couronne par ſes vertus & par ſa naiſſance. Ce Prince étoit le dernier du ſang de France; & il y en avoit dix dans ce Royaume, qui par le droit de la nature devoient eſpérer de monter ſur le trône avant lui. La Pologne ainſi n'avoit pas lieu de craindre qu'il l'abandonnât, comme avoit fait

Le Prince de Conti eſt propoſé.

fait le Roi Henri, après la mort du Roi Charles IX. ſon Frére. 1696.

Effet de cette propoſition.

Au nom de ce Candidat, chaque parti fut agité de ſentimens différens, & ne craignit pas de les faire éclatter. Ceux qui tenoient encore pour le Prince Jaques tombérent dans la conſternation; les Partiſans de la Maiſon d'Autriche furent troublez; la faction formée par l'Abbé de Polignac, donna des marques de joie, & fit connoître qu'elle concevoit de flateuſes eſpérances: enfin ceux qui n'avoient point encore pris de parti, parurent ſaiſis d'étonnement, lorſqu'ils entendirent propoſer un Prince, dont la réputation ſembloit promettre à la Pologne le recouvrement des Provinces qu'elle avoit perduës ſous les Rois précédens.

Les Miniſtres de l'Empereur cherchent à parer le coup.

Les Miniſtres de l'Empereur cherchérent à conjurer l'orage. Ils repréſentérent les allarmes qu'avoit eu l'Europe entiére, lorſqu'elle avoit vu l'Empire & l'Eſpagne dans la Maiſon d'Autriche; & de là ils concluoient, que l'ambition de la France devoit bien cauſer de l'ombrage; qu'au lieu

1696. lieu de favoriser l'election d'un Prince François, toutes les Puissances devoient se réunir pour l'empêcher. Ils ajoutoient que puisque la ligue d'Augsbourg, où tant de Princes étoient entrez, n'avoit pu arrêter la rapidité des conquêtes de Louïs XIV. il n'y avoit plus à douter, que si les Polonois venoient à prendre un Roi François, toute l'Europe se trouveroit dans un esclavage, dont aucun Prince ne seroit plus capable de la délivrer.

L'Abbé de Polignac combat les raisonnemens de la Cour de Vienne.

De son côté l'Abbé de Polignac, dans les Conférences, dans les conversations, dans les repas, ne négligeoit rien pour dissiper ces craintes. Il faisoit voir que la Pologne n'avoit rien à appréhender d'une Nation qui étoit si éloignée; que les Polonois étoient trop braves d'ailleurs, pour qu'aucune Puissance osât entreprendre ce que les Romains n'avoient osé tenter; que d'ailleurs les François, bien loin d'opprimer leurs Alliez, se faisoient un devoir de les secourir; que la Suéde en étoit un exemple récent; & que cette Couronne se ressouviendroit de son

son alliance avec la France, aussi 1696. long-tems qu'elle posséderoit les Provinces, que les François lui avoient fait restituer par la derniere Paix.

Oppositions qu'il trouve.

Ces discours de l'Abbé de Polignac firent impression sur l'esprit de plusieurs; mais ne persuadérent pas tout le monde. Il avoit écrit à l'Evêque de Cujavie pour le mettre dans les intérêts du Prince de Conti; il en reçut une réponse, qui devoit rabattre infiniment de ses espérances. L'Evêque étoit toujours dans le parti du Prince Jaques. Sa reponse fut: Que tous les mouvemens que l'on se donneroit pour faire élire le Prince de Conti, seroient inutiles; que la République n'aimoit point les François; & que ce qui achevoit de rendre suspect au Polonois un Prince de cette Nation; c'étoit la conduite de la Reine Douairiére, qui étoit Françoise, & qui s'étoit renduë odieuse aux Polonois. Il ajoutoit que cependant en son particulier il regardoit le Prince de Conti comme très digne du Trône, à cause de ses grandes qualitez.

L'Ab-

1696.

Sa Réponſe à ces objections.

L'Abbé de Polignac ne demeura pas ſans replique: Il s'efforca de lever les ſcrupules de l'Evêque de Cujavie: Que cherchent les Polonois dans cette Election, lui diſoit il dans ſa lettre? Ne cherchent-ils pas un grand Roi, bon, guerrier, ſage, magnanime, libéral, modeſte & affable, qui par tant de riches qualitez rende à la République ſon ancienne félicité & ſon prémier luſtre? Il répond enſuite aux difficultez que le Prélat lui avoit propoſées. La crainte qu'ont les Polonois, pourſuit-il, de ſe donner un Roi de Nation Françoiſe, eſt du nombre de ces erreurs populaires, dont les perſonnes ſages ne tiennent aucun compte. Si la Reine Marie à fait quelques fautes, qui obligent les Polonois à ſouhaiter, qu'elle ne regne, ni par elle même, ni par ſes enfans, eſt-ce que le Prince de Conti eſt ſon fils? Ils ſont de la même Nation; mais eſt-ce que tous ceux d'une Nation ſe reſſemblent? Les Polonois ſont-ils tous les mêmes? Les Rois Michel & Jean étoient du même Pays; quelle diffé-

rence n'y avoit-il pas entre eux? 1696.

Succès de ſes meſures dans les petites Diétes.

Le zéle du Miniſtre de France pour ſon Candidat ne ſe borna pas à agir auprès des Grands de Pologne: il prit ſi bien ſes meſures, que dans toutes les petites Diétes, qui s'étoient aſſemblées dans les Provinces, le Prince Jaques ſe voyoit exclus. La Reine en devint plus animée contre la France. Mais la haine qu'elle temoigna contre cette Nation & contre ſon Ambaſſadeur, ne ſervit qu'à attirer de nouveaux Partiſans au Prince de Conti. Son reſſentiment alla ſi loin qu'elle fit enlever ſon portrait du Palais de ce Miniſtre. Un pareil éclat raſſura quantité de Polonois, qui juſque-là avoient craint, qu'il n'y eût quelque intelligence entre cette Princeſſe & le Miniſtre de France; & que la brigue qui ſe déclaroit en faveur du Prince de Conti ne fût un jeu, pour faire réuſſir celle du Prince Jaques. Mais lorſqu'ils furent dèsabuſez par la conduite de la Reine, ils ſe portérent plus volontiers à donner leur ſuffrage au Prince François.

Couroux de la Reine contre ce Miniſtre.

L'Ex-

1696. L'Exclusion donnée aux Fils de la Reine n'étoit pas la seule chose, qui animoit cette Princesse contre l'Abbé de Polignac. Elle ne pouvoit sur-tout lui pardonner, qu'il eût trouvé moyen de la dépouiller de deux millions; ce qui avoit affoibli le parti de son fils, & fortifié celui de l'unique Competiteur qu'il avoit à craindre. Mais pour l'intelligence de ce fait, il convient de le reprendre plus haut.

Motifs de ce Couroux.

Conseil salutaire donné à cette Princesse.

Les trésors qu'avoit laissez le feu Roi de Pologne, étoient en dépôt dans les Châteaux de Varsovie, de Marienbourg & de Zolkiew. Les meilleurs amis de la Reine lui avoient conseillé d'y apposer son scellé & celui de la République, sans faire paroître à combien ces richesses pouvoient monter; car on les croyoit encore plus considérables qu'elles n'étoient en effet. Ils lui proposoient ensuite d'en faire offre à la Republique. Par cet acte de générosité cette Princesse eût mis l'Armée & la République dans ses intérêts. La peine qu'elle avoit à se depouiller des ri-

richesses, qu'elle avoit amassées avec tant de soins, l'empécha de suivre des conseils, qui ne pouvoient être, ni plus judicieux, ni plus salutaires. Le parti qu'elle prit, fut de consulter l'Ambassadeur de France & de le prier de s'employer pour le Prince Royal. Soit que ce Ministre sentît que la Reine ne sacrifieroit jamais son argent, soit qu'il eût deja resolu en lui-même de mettre le Prince de Conti sur les rangs, soit qu'il fût rebutté par les obstacles qu'il prévoyoit; il declara nettement qu'il ne pouvoit agir pour un Prince, qui s'étoit rendu odieux au Roi son Maître, & dont l'Election seroit tellement traversée, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût réussir. 1696.

Elle consulte l'Ambassadeur de France.

Ce qui pourroit faire croire, que l'Abbé de Polignac songeoit dès-lors à proposer le Prince de Conti; ce fut le conseil funeste qu'il donna à la Reine de faire en France une Constitution de tout l'argent qu'elle avoit. Il lui fit voir la sureté de cet emploi, & la flatta des profits qui lui en revien-

Conseil funeste qu'il lui donne.

1696. viendroient. Malheureusement pour elle, cette Princesse se laissa éblouïr par ces assurances; elle consentit à une demarche, qui naturellement devoit rendre inutiles par la suite tous les efforts de la Faction de son fils, & qui devoit considérablement afoiblir le parti de ce Prince & fortifier au contraire celui de son Compétiteur. En se défaisant de son argent, elle s'ôtoit la seule ressource qu'elle eût pour soutenir les intérêts de son fils: elle faisoit même que cette somme, qui auroit pu être employée utilement contre la France, devenoit un secours pour cette Couronne.

Elle éclatte contre lui.

Cette reflection ne pouvoit manquer d'aigrir l'esprit d'une Princesse, qui se croyoit jouée, & à qui il arrivoit tous les jours quelques nouveaux sujets de mortification. Elle éclatta contre l'Ambassadeur de France, qu'elle regardoit desormais comme l'instrument de la chute de sa Maison. Envain l'Ambassadeur lui écrivit pour se justifier; elle lui répondit d'une maniére à faire croire, qu'elle n'étoit rien moins que satisfaite de ces ex-

excuses. On apprit encore par ces 1696. lettres quantité de circonstances qui jusque-là avoient été des mystéres. On y voyoit entre autres choses que les intérêts de la Reine & ceux du Prince Jaques avoient été d'abord bien différens; que ce n'étoit pas l'aîné, que la mére avoit voulu élever sur le trône, mais le Prince Aléxandre; que cette mésintelligence ayant cessé, par les grands obstacles qu'elle y avoit rencontrez, la Reine s'étoit determinée à agir en faveur du Prince Royal; & que c'étoit pour empêcher que la présence de ses deux Cadets ne donnât de l'ombrage au Prince Jaques, qu'elle les avoit envoyez tous deux en France avec ses trésors.

Exclusion donnée au Prince Jaques, & à ses Fréres.

Ce qui mit le comble au chagrin de cette Princesse, ce fut la résolution que prirent les petites Diétes de donner l'exclusion à ceux qui étoient accusez ou convaincus d'avoir été les Auteurs des désordres que l'on avoit vus dans le Royaume depuis l'Interregne. L'orage tomba presque par tout sur la tête du Prince Ja-

1696. ques & ſur celle de ſes Fréres. La Pruſſe fut la prémiére qui leur porta ce coup fatal: elle les déſigna ſi bien, ſans les nommer, qu'on ne pouvoit s'y méprendre. La Volhinie, la Ruſſie, les Palatinats de Lublin, de Plosko, de Wilna, de Novogrodeck, &c. leur donnerent pareillement l'excluſion. Il y avoit de quoi s'étonner, de voir un ſi grand concert entre des Provinces ſi éloignées les unes des autres. Ce Prince eut peine à comprendre que l'on ſe fût ſi fort rallenti pour ſes intérêts. Il voulut découvrir lui même les ſentimens de la Nobleſſe voiſine de Varſovie: il alla déguiſé à Czersko, qui eſt le prémier Diſtrict de Mazovie & où l'on tenoit une petite Diéte. Mais il eut bien lieu de ſe repentir de ſa curioſité: il fut reconnu; quelques Gentils-hommes le chercherent le ſabre à la main, & lui auroient fait un mauvais parti, s'ils l'euſſent pu joindre.

Danger qu'il court.

On veut faire donner l'Excluſion au Prince de Conti.

L'excluſion des trois fils de la Reine fut ſuivie de l'excluſion des Princes d'Allemagne. Les Ennemis de la France voulurent auſſi faire donner l'excluſion au Prince de Conti. Ils le tentérent inutilement. Ils voulurent s'en venger en publiant des Ecrits ſatyriques: l'Evêque de Cujavie entre autres envoya à toute la Nobleſſe des Lettres circulaires, où il s'efforçoit de détruire l'idée avantageuſe qu'on avoit des vertus du Candidat François: elles furent rejettées dans quelques Palatinats; d'autres firent refus de les lire. Dans la petite Diéte de Stroda un Gentil-homme demanda la Lettre de l'Evêque de Cujavie, & s'en ſervit à un uſage que la bienſéance ne permet pas de nommer. La Nobleſſe de Ruſſie aſſemblée à Viſnia, traita la choſe plus ſérieuſement: elle ordonna qu'un Exemplaire de cette lettre ſeroit brulé par la main du Bourreau.

Le peu de ſuccès de cette tentative ne découragea ni la Reine, ni la Cour de Vienne, ni les autres Ennemis de la France. Ils cherchérent ailleurs des remedes qu'ils ne pouvoient plus trouver dans la Négociation. Ils eurent recours à un ſtratagême dont ils ne tirérent pourtant pas

Stratagêmes des Ennemis de la France.

1696. pas le fruit qu'ils en avoient attendu. Ils firent écrire à la Cour de France des lettres qui traitoient de chiméres les eſpérances de l'Abbé de Polignac. On diſoit que ce Miniſtre s'étoit laiſſé éblouïr par les Ennemis de la Maiſon Royale ; & l'on tâchoit de faire entendre, que malgré ſes promeſſes & ſes libéralitez, les Polonois n'éliroient jamais au préjudice des fils de leur Roi, un Etranger, qui attireroit ſur eux les armes de tous leurs Voiſins. On s'attendoit que la Cour de France ſe rallentiroit en recevant de pareils avis ; mais elle ne s'y laiſſa pas ſurprendre. Cependant la crainte de hazarder témérairement de nouvelles ſommes, fit que pour plus grande ſureté, elle réſolut d'envoyer en Pologne un homme de confiance, qui vérifieroit les accuſations formées contre l'Ambaſſadeur ou juſtifieroit ſa conduite.

1697. L'Abbé de Chateauneuf Envoyé Extr. en Pologne.

Ce fut l'Abbé de Caſtagnéres de Châteauneuf, qui fut chargé de cette Commiſſion. On lui donna le Titre d'Envoyé Extraordinaire. Il partit ſecretement de Paris au mois de Fevrier

Fevrier 1697. avec le Comte de Towanski, Neveu du Cardinal Primat, qui dès le mois de Juillet précedent l'avoit envoyé en France, pour y donner part de la mort du Roi de Pologne. L'Abbé de Châteauneuf arriva à Varſovie au mois d'Avril. Il y découvrit le ſtratagême que le parti contraire avoit joué ; & il reconnut par lui même, que preſque tous les Seigneurs & la Nobleſſe étoient dans les intérêts du Prince de Conti ; & que l'on ne demandoit que deux choſes ; ſavoir la préſence du Prince & l'argent promis. 1697.

La Reine eſt obligée de ſortir de Varſovie.

Le jour même que cet Envoyé Extraordinaire entra dans la Capitale, la Reine en étoit partie le matin, par ordre des Palatinats, qui avoient conclu qu'on la prieroit de ſe retirer, pour donner plus de liberté aux Conſeils qui s'y devoient tenir, & à la Diéte qui devoit précéder l'Election. Le Cardinal Primat avoit été chargé de lui aller faire le compliment. Il l'avoit aſſaiſonné le mieux qu'il avoit pu. Il avoit dit à cette Princeſſe

1697. se qu'en son particulier, il auroit fort souhaité qu'elle eût pu demeurer à Varsovie ; que la liaison du sang & l'attachement qu'il avoit pour la famille Royale & pour tous ses intérêts, ne lui permettoient pas d'avoir d'autres sentimens ; mais qu'il étoit obligé par le Poste qu'il occupoit & par l'ordre exprès de tous les Palatinats, de lui dire qu'on souhaitoit qu'elle s'éloignât, & qu'on ne délibéreroit absolument sur rien, qu'elle ne fût partie. Cette Princesse après s'être plainte les larmes aux yeux de la dureté dont on usoit envers elle, avoit promis de se retirer dès que le Primat auroit fixé le jour de l'Assemblée. Elle partit le 10. d'Avril & le 30. elle se retira à Dantzic, avec le Cardinal d'Arquien son pére.

Les intérêts de sa Famille sont sur un mauvais pié.

Il ne falloit pas autre chose, que la rigueur avec laquelle on traitoit la Reine, pour faire juger que les intérêts de sa Famille étoient sur un mauvais pié. En effet il ne fut plus question du Parti du Prince Jaques. Ses Partisans & ceux de la Cour de Vienne ne songérent qu'à renverser la Faction du Prince de Conti. Il leur suffisoit de donner l'exclusion à ce Prince, sans se mettre beaucoup en peine de celui qui seroit élu, pourvû qu'il ne fût point François. Il n'y avoit que la Reine qui auroit souhaité de voir un de ses fils sur le trône ; mais à la fin, convaincuë de l'impossibilité d'y réussir, elle se réunit d'elle même avec les autres. 1697.

Le Prince de Neubourg proposé pour la forme.

Pour parvenir à l'exclusion du Prince ; car c'étoit désormais le but commun ; on présenta divers Candidats l'un après l'autre. Le prémier fut le Prince Charles de Neubourg. Il fut proposé seulement pour la forme, en attendant qu'un autre vînt prendre sa place, & fournir les sommes d'argent qu'il n'avoit ni l'envie ni le pouvoir de distribuer. Il se ressouvenoit de ce qu'il en avoit coûté à sa Maison, aux deux dernieres Elections : c'étoit une leçon capable de l'empêcher de s'engager dans cette affaire.

Le Duc de Lorraine mis sur les rangs.

Léopold, Duc de Lorraine, fut aussi mis sur les rangs. Il étoit peut-être alors encore moins en état, que le

1697. le Prince de Neubourg, de donner les sommes qu'on demandoit pour le Payement de l'Armée & pour les autres dépenses: outre qu'il ne pouvoit guére compter sur les Polonois, qui refusoient de payer le Douaire de sa mére (*a*). La famille des Patz qui avoit soutenu ses intérêts à la derniére Election, n'étoit plus en crédit: ceux qui restoient de cette Maison étoient jeunes & sans emplois. D'ailleurs il n'y avoit guére d'apparence qu'on déférât au fils une Couronne qu'on avoit refusée au Pére.

Quelques-uns ont debité que la République offrit la Couronne à l'Electeur de Baviére, & qu'il la refusa par le conseil de l'Empereur & des autres Alliez qui lui firent entendre, que c'étoit un piége que les François lui tendoient pour le retirer des Pays-Bas, & par conséquent pour leur oter leur plus ferme appui contre les entreprises de la France. Mais l'Electeur

(*a*) Eleonor Marie d'Autriche, Veuve du Roi Michel, Prédécesseur de Sobieski. Elle avoit épousé en secondes noces Charles IV. Duc de Lorraine.

teur de Baviére avoit-il assez d'intérêt aux Pays-Bas, pour refuser une Couronne, dans la crainte que la France ne fît cette conquête? De plus la qualité de Roi de Pologne l'auroit-elle empêché de veiller à la conservation de ces mêmes Pays? 1697.

Doutes sur les offres faites au Duc de Baviére.

Tout le monde fut surpris, quand on entendit dire que Don Livio Odescalchi, Neveu du Pape Innocent XI. étoit sur les rangs. Ce fut l'Empereur qui le recommanda, pour s'aquiter envers le Neveu des obligations qu'il avoit à l'Oncle; on sait combien Innocent XI. avoit été favorable à l'Empereur Léopold & contraire à Louïs XIV. Roi de France. Odescalchi offroit de régaler la République de vingt millions de livres Polonoises; d'autres disent de trente millions. Il s'engageoit outre cela de garder le Célibat, si on ne jugeoit pas à propos qu'il eût des enfans. On se mocqua du Candidat Italien, qui eut la vanité d'envoyer en Pologne l'Abbé de Monte-Catini, Avocat Consistorial, pour solliciter son Election. Les Polonois, qui ne croyoient

Livio Odescalchi recommandé par l'Empereur.

Comment cette recommandation est reçuë.

1697. pas que la tête d'Odescalchi fût faite pour porter une Couronne, s'entre-demandoient si Don Livio avoit un procès en Pologne; & si cet Avocat Romain n'étoit pas venu pour le solliciter? Tous les jours on faisoit de nouvelles railleries: les pasquinades couroient. On porta les choses au point que l'Envoyé Italien n'osa plus se montrer: il prit enfin le parti de s'en retourner à Rome; & il ne fut plus parlé d'Odescalchi.

Le Prince Aléxandre proposé.

On parla encore du Prince Aléxandre, second fils du feu Roi; mais il n'avoit pas l'âge prescrit par les Loix; & de plus sa Faction étoit peu accréditée.

Le Prince de Bade à esperance d'être élu.

Le Prince de Bade eut plus d'espérances: ses grandes actions parloient en sa faveur. Il s'étoit signalé dans la Transylvanie & dans la Hongrie. On convenoit que les Polonois ne pouvoient guére mieux choisir. Il leur étoit avantageux de trouver un Roi accoutumé à vaincre les Turcs, & capable d'achever ce que Sobieski avoit laissé imparfait. D'ailleurs il étoit appuyé de l'Electeur de Brandebourg, qui offroit de faire toutes les dépenses nécessaires, pour le succès de cette Election, dont il espéroit de se dedommager par les mesures qu'il avoit prises avec ce Prince (*b*). Mais il étoit à craindre qu'après l'Election ces promesses ne fussent pas éxécutées, de la part de l'Electeur; & l'on appréhendoit que le Prince de Bade, assez grand Capitaine pour commander les Armées, ne fût pas assez riche pour les payer.

Przependowski, motifs de son inconstance.

Tout sembloit disposé en faveur du Prince de Conti, lors qu'un Sénateur Polonois présenta un nouveau Candidat, que la Cour de Vienne crut qu'elle ne devoit pas négliger. Jean Przependowski, c'est ainsi que se nommoit ce Sénateur, étoit Castelan de Culm, avoit de l'esprit, étoit homme d'intrigue & cherchoit à établir sa fortune. Il avoit d'abord paru attaché aux intérêts du Prince Jaques: lorsqu'il avoit vû le parti de ce

(*b*) On prétend que le Prince de Bade devoit céder à l'Electeur la Prusse Royale.

1697. ce Prince décredité ſans reſſource, il étoit entré dans la Faction de France au mois de Novembre 1696. Comme il ne s'y vit pas auſſi conſidéré qu'il ſouhaitoit, il jugea que ceux qui primoient dans cette Faction, emporteroient un jour les prémiéres Dignitez du Royaume à ſon préjudice. Cette penſée l'obligea de prendre des meſures pour que le Souverain qui ſeroit élu, lui fût redevable de la Couronne. Il jetta les yeux ſur la Cour de Saxe, où regnoit un jeune Electeur, qui ne devoit pas être fâché qu'on penſât à le mettre ſur les rangs. Il lui offrit ſes ſervices; & ſur la réponſe qu'il reçut, il partit ſecrétement en Fevrier 1697. & ſe rendit à Dreſde, où on lui fit un accueil tel que le méritoit un homme qui venoit offrir une Couronne, ou les moyens de l'obtenir.

Il va offrir la Couronne à l'Electeur de Saxe.

Repréſentations qu'il fait à ce Prince.

Przependowski commença par repréſenter à l'Electeur l'état où ſe trouvoit la Pologne. Il dit que le Parti du Prince Jaques étoit ruiné; que ſes Cadets n'avoient aucune prétention à la Couronne; que la Reine ne

ne ſe ſoutenoit plus, depuis que ſa complaiſance pour l'Ambaſſadeur de France l'avoit dépouillée de deux millions, qui étoient l'unique reſſource, pour rétablir les affaires de ſon fils; que les Princes de Neubourg, de Lorraine & de Bade, n'avoient point de Parti formé; que celui du Prince de Conti étoit fort à la vérité; mais qu'il ne ſeroit pas impoſſible de le détruire, & de ſubſtituer en ſa place une Faction pour ſon Alteſſe Electorale, ſi elle vouloit prendre pour elle même les meſures que prenoit l'Abbé de Polignac pour le Prince de Conti. Il ajouta que ces meſures conſiſtoient: Prémierement en une promeſſe de trois millions, dont la Republique avoit beſoin pour payer les Armées, & qu'il falloit faire voir cette ſomme aux Commiſſaires avant l'Election: Secondement, en la préſence du Prince; & il repréſentoit à cette occaſion, que la France auroit de la peine à faire tranſporter le Prince de Conti en Pologne, dans un tems de guerre, où les chemins par terre & par mer lui étoient également fermez; 1697.

1697. mez, au lieu qu'ils étoient ouverts de tous côtez pour ſon Alteſſe Electorale: En troiſiême lieu il falloit que l'Electeur ſe fit Catholique, & qu'il promît que l'Electrice ſa femme embraſſeroit la même Religion. Cette derniére condition paroiſſoit la plus difficile: ce fut la plus aiſée. Tout le monde croyoit l'Electeur de Saxe Luthérien. On eut des certificats qui faiſoient foi qu'il s'étoit fait inſtruire dans un voyage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Rome; & qu'il avoit abjuré le Luthéraniſme, entre les mains du Prince de Saxe Zeitz, ſon Parent, Evêque de Javarin. Le Caſtelan partit de Dreſde, chargé de préſens magnifiques, & de promeſſes qui l'étoient encore davantage. Il retourna en Pologne pour diſpoſer la Nation à écouter les offres, dont il étoit chargé de la part de l'Electeur.

Auguſte Electeur de Saxe eſt Catholique quoiqu'on le crût Luthérien.

A ſon arrivée à Varſovie, il ne laiſſa pas de ſe trouver dans un extrême embarras. Il avoit moins conſulté la prudence que ſon intérêt, lorſqu'il avoit entrepris le voyage de Dreſde. Il

Embarras où ſe trouve Przependowski.

Il avoit ſi peu de crédit qu'il ne ſavoit comment s'y prendre, pour faire approuver la Négociation qu'il avoit entamée de ſon chef. Ses amis qu'il n'avoit point conſultez, euſſent été ravis qu'il ne ſe fût point engagé dans une affaire ſi épineuſe. Les uns étoient d'opinion qu'il devoit parler; les autres qu'il devoit ſe taire. On trouvoit également du danger dans ces deux partis; de ſorte que celui qui avoit donné ſi hardiment des conſeils à Dreſde, ſe trouvoit hors d'état d'en prendre à Varſovie. Pour ſe tirer d'embarras il écrivit au Chevalier Flemming, qui vint le tirer d'affaire, en offrant la perſonne & la bourſe de ſon Maître. 1697.

Flemming rendit le 2. de Mai une lettre de l'Electeur de Saxe à l'Abbé de Polignac. Il y en a qui prétendent que l'Electeur vouloit faire entendre que le Roi de France abandonnoit l'Election du Prince de Conti; & que l'Ambaſſadeur de France répondit d'une maniére qui ne ſatisfit pas la Cour de Dreſde. Quoiqu'il en ſoit, il y avoit auſſi une Lettre de l'Elec-

Flemming entame la Négociation, en faveur de l'Electeur de Saxe.

1697. l'Electeur pour le Primat de Pologne, qui fit, à ce qu'on prétend, une reponse qui ne donnoit aucune espérance. Au reste l'Ambassadeur de France fut sensiblement touché, lorsqu'il vit paroître ce nouveau Candidat. Il lui eût été facile de faire donner l'exclusion à ce Prince dans les petites Diétes, s'il en avoit été averti plutôt. Mais le tems en étoit passé. Le terme de la Diété générale approchoit. On voyoit déja la Noblesse accourir de toutes parts à Varsovie, enseignes déployées; & les brigues s'echauffoient plus que jamais.

Deux Partis disputent la Couronne.

Ils n'y avoit pourtant proprement que deux Partis qui disputassent la Courronne; celui du Prince de Conti & celui de l'Electeur de Saxe. Le prémier étoit toujours le Parti dominant: le second se formoit peu à peu par l'appui que lui prêtoit secrétement la Cour de Vienne, & par les plaintes que faisoit éclater le Castelan de Culm, de l'inéxécution des promesses de la France, de l'éloignement du Prince de Conti & de ce que les sommes manquoient pour payer

payer les Armées. C'étoit le vrai moyen de faire préférer l'Electeur de Saxe, prêt à paroître, son argent à la main, pour satisfaire à tous les besoins de la Republique. L'Abbé de Polignac de son côté publioit, qu'on verroit bientôt paroître le Prince de Conti, & assuroit qu'il ne tarderoit pas à recevoir les remises qu'il attendoit. Mais toutes ces protestations n'étoient pas suffisantes, pour empêcher que quelques Seigneurs Polonois ne se laissassent ébranler par d'autres promesses, dont l'éxécution paroissoit bien plus prochaine. 1697.

Accomodement avec les Confédérez rendu inutile.

Dans ce tems-là, on apprit que l'Armée confédérée étoit enfin rentrée dans le devoir. Il y avoit déja plusieurs mois que l'Evêque de Plosko, Chef de la Commission nommée par le Sénat, pour traiter avec les Rébelles, avoit vu échouer l'accommodement qu'il avoit voulu ménager. Il avoit même engagé les Rébelles à approuver les offres qu'il avoit faites au nom du Senat. Mais Baranowski avoit desavoué ses Députés, & avoit condamné à mort le Chef de la

1697 Députation, ſous prétexte qu'il avoit excédé ſes pouvoirs. L'éxécution avoit été néanmoins ſurciſe, à la priére des Commiſſaires de la République, qui renouérent des Conférences au Château de Sambor, où Baranowski ſe tenoit.

Nouvelles Conférences rompuës.

Ces Conférences ne furent pas plus heureuſes que les précédentes. Baranowski ſuborna quelques-uns de ſes Compagnons, qui publiérent que ces pourparlers étoient un piégé pour ſurprendre leur Général. Toute l'Armée cria alors qu'elle ne vouloit point d'accommodement. Baranowski auſſitôt publia un Manifeſte, où il tâchoit de juſtifier ſa conduite; mais de leur côté les Sénateurs aſſemblés à Leopold, le déclarérent ſéditieux & les Confédérés rebelles & ennemis de la Patrie.

L'Armée renonce à la Confédération.

Une reſolution ſi vigoureuſe fut le coup de partie. Plus de quarante Compagnies renoncérent à la Confédération. Leur exemple ébranla les autres; & Baranowski fut ſi intimidé de cette révolution, qu'il ſe détermina à prendre le même parti. Il aima meux

mieux profiter de l'amniſtie qui lui étoit offerte, que riſquer de ſe voir abandonné de toutes ſes Troupes. Il étoit aiſé de s'appercevoir que la néceſſité ſeule l'obligeoit à une démarche de cette nature. Quelques Sénateurs étoient même d'avis d'en faire une exemple de ſévérité. Mais Jablonowski le tira de ce péril. Ce Général avoit un pouvoir du Sénat, pour traiter avec les Rébelles, même à des conditions qui leur ſeroient avantageuſes, pourvu qu'ils rentraſſent dans leur devoir. Il déclara aux Confédérez que la République leur pardonnoit leur faute, & leur donna ſa parole qu'ils pourroient en aſſurance venir le trouver à Léopold. Ils s'y rendirent ayant à leur tête leur Général, prêt à éxécuter tout ce qu'éxigeroit de lui le Comte Jablonowski, qui ne devoit attenter ni à ſa vie, ni à ſes biens. 1697.

Jablonowski propoſe l'Amniſtie aux Conféderez.

Le 11. de Mai fut choiſi pour une action qui devoit ſe paſſer avec éclat. On avoit dreſſé dans l'Egliſe des Bernardins un Dais, ſous lequel Jablonowski ſe plaça. Baranowski ſe

 jetta

1697. jetta à ses piés, baisa le marchepié du fauteuil où étoit assis le Général, demanda pardon, renonça à la Confédération, déchira l'Acte qui l'en établissoit le Chef, & remit ses Etendards. On rompit ensuite le bâton de commandement, & l'on rendit à Dieu des actions de graces, comme pour le gain d'une Bataille. Baranowski disparut après cette cérémonie. Les uns crurent, que la honte l'obligeoit de se cacher; d'autres soupçonnérent qu'il avoit été assassiné secrétement.

Ouverture de la Diéte pour l'Election.

Enfin le tems de la Diéte arriva. Le Fort & le Pont qu'on a coutume de constuire dans ces occasions sur la Vistule étant achevez, le 15. du Mois de Mai, jour fixé pour la Diéte génerale, l'Ouverture s'en fit, avec les cérémonies ordinaires. Après la Messe du St. Esprit, célébrée par le Nonce du Pape, l'Evêque de Plesko fit un sermon, pour exhorter l'Assemblée à n'avoir d'autre intérêt, que celui de la République, & à renoncer à tous les engagemens particuliers, pour élever sur le trône ce-

celui qu'ils en croiroient le plus digne. 1697.

Motifs qui empêchent l'Election d'un Marechal.

On ne procéda point ce jour-là à l'Election du Maréchal de la Diéte; tant à cause de la multiplicité des Prétendans, que parce qu'on craignoit que la Noblesse des Palatinats de Cracovie & celle de Sendomir, jointes à la Postpolite Russienne, qui se trouvoient en très grand nombre à l'ouverture de la Diéte, ne fissent choisir un Maréchal à leur fantaisie. On crut devoir remettre l'election de cet Officier, jusqu'à ce que la Noblesse des autres Palatinats fût arrivée. Quelques séances se passérent, sans qu'on prît aucune résolution importante: les Palatinats convinrent seulement de prier le Comte Humienisky, qui avoit été élu Maréchal de la Diéte Préliminaire, de continuer la même fonction jusqu'à ce qu'on eût élu un Maréchal. Humienisky après avoir remercié les Palatinats de l'honneur qu'ils lui faisoient, représenta que le déplorable état où se trouvoit la République, ne provenoit que de ce qu'elle manquoit de Chef; & qu'on ne

Humienisky est prié de faire la fonction de Maréchal.

1697. ne pouvoit différer plus long-tems à en choisir un.

Propositions faites à la Diete.

Après ce discours, un des Palatinats proposa de faire la recherche des Auteurs de la Conféderation de l'Armée, avant que de procéder à l'Election d'un Roi, & même avant que de penser à nommer un Maréchal. Les Palatinats de la Grande Pologne & de Cujavie ajoutérent, que pour conserver la liberté des suffrages, on ne devoit pas permettre aux Sénateurs de se trouver dans le lieu de l'Election avec de nombreuses suites, ni souffrir que la prémiére Salle du Maréchal fût continuellement remplie de gens de livrée. Ces propositions causérent des débats assez vifs; & il étoit à craindre qu'on ne se portât à quelque violence; mais la fin de la Session suspendit les contestations. Ce ne fut pas pour long-tems. Ils recommencérent le 19 de Mai, lors qu'on proposa d'élire un Maréchal. Cet Officier devoit être choisi parmi les Députez de la Grande Pologne, parce que c'étoit son rang. Le parti de la Reine & le Grand-Général redoublérent

Débats dans la Diete.

rent leurs efforts pour faire tomber le choix sur le Staroste Odalanowski, petit fils du Grand Général & fils du Comte Leszinski, Palatin de Lencicie & Staroste Général de la Grande Pologne. Le Parti opposé à la France auroit voulu pour Maréchal le Comte Humieniski, qui avoit été Maréchal de la Diéte Préliminaire; mais la loi empêchoit qu'il ne fût continué à la Diéte de l'Election. Dans la Faction de France, il y avoit jusqu'à huit Compétiteurs, qui eurent plus de peine à convenir entre eux, qu'à donner l'exclusion à ceux que proposoient les Partis opposés. 1697.

Sept Compétiteurs pour la charge de Maréchal se désistent.

Cependant, au bout de quelques jours, le Prince Cazimir Czartoreski de l'ancienne Maison de Lithuanie, faisant réfléxion que son tempérament étoit trop foible pour résister aux fatigues, que demande l'emploi de Maréchal, se désista de sa prétention. Son éxemple fut suivi par le Comte Braniçki, Grand Maître d'Hôtel de la Couronne, & Gendre du Palatin de Wilna; un empêchement d'une autre espéce engagea ce Seigneur à se désister.

1697. ter. Il reconnut que la difficulté qu'il avoit à parler en public, le rendoit moins propre qu'un autre à cet Emploi. Potuliski Starofte de Borzekow, & Czapski Starofte de Klek, partageoient les fuffrages de la Pruffe; & l'émulation étoit grande entre eux. On leur repréfenta qu'il n'y avoit qu'une charge à remplir & que c'étoit à eux de convenir. Ils aimérent mieux fe défifter tous deux, que de fe céder quelque chofe l'un à l'autre. On ufa d'un tour d'adreffe pour gagner le Comte Sapieha, Grand Ecuyer-Tranchant de Lithuanie & le Comte Dzialinski, Grand-Ecuyer de la Couronne & Tréforier de Pruffe. On promit fecrétement au premier, qu'il feroit Maréchal de la Diéte du Couronnement s'il vouloit fe défifter pour cette fois: il y confentit. Son Compétiteur, qui ignoroit ce Traité, abandonna alors aifément fa prétention: il crut avoir affez gagné, en empêchant que fon Concurrent ne fût élu. Le défiftement de tous ces Prétendans ne fut pas favorable au Comte de Miezinski Starofte de Wie-

Wielun. Il ne trouva plus la partie 1697. égale: Il fe fit un mérite de l'impuiffance de fes amis, & offrit de donner fon fuffrage au Comte Bielinski, Grand Chambellan de la Couronne, pour qui l'Abbé de Polignac inclinoit.

l'Ambaffadeur de France eft Arbitre.

Ce Miniftre avoit été pris pour arbitre du different par ces huit Seigneurs. Il favorifa le Comte Bielinski qui étoit entiérement dévoué à la France, tant parce qu'il avoit époufé la Fille du feu Comte de Mofteyn, autrefois Grand Tréforier de Pologne, qui en 1683. s'étoit retiré en France, que parce qu'il poffédoit de grands biens dans ce Pays-là.

Autres débats dans la Diéte.

La réunion de tous ces Seigneurs en faveur du Comte de Bielinski étoit un coup d'état. Mais il y avoit encore bien du chemin à faire, avant qu'on pût fe flatter de le faire élire. Le Parti contraire à la France avoit pris une forte refolution, de ne point fouffrir que l'on elût d'autre Maréchal, que le Starofte Odalanowski. La fermeté fut telle de part & d'autre

1697. tre, qu'on ſe vit obligé de différer l'Election. D'ailleurs divers incidens faiſoient perdre à tous momens le principal objet de vuë, en donnant matiére à de nouvelles conteſtations. Lorſqu'on parloit de l'Election d'un Maréchal, il ſe trouvoit des Nonces, qui vouloient avant toutes choſes éxaminer les griefs de la Nation contre la Maiſon Royale; & auſſi-tôt les Partiſans de la Maiſon Royale demandoient que les deux Tréſoriers rendiſſent compte. D'autres s'opiniatroient à vouloir connoître les Auteurs de la Confédération des Armées.

Tant de conteſtations ne permettoient pas que l'on travaillât à l'Election d'un Maréchal. On fut enfin obligé le 15. de Juin de faire ce choix par Poſpolite. Tous les Gentilshommes donnérent leur ſuffrage, les uns après les autres, entre les mains du Comte Humienisky. Le plus grand nombre des voix fut pour le Comte Bielinski, qui fut auſſitôt proclamé Maréchal. Il obtint ainſi cette Dignité, qu'il ne poſſeda pas autant de

Bielinski nommé Marechal de la Diéte.

de tems qu'il en avoit mis à la ſolliciter. La Faction de France témoigna beaucoup de joie de cette Election, qui flattoit infiniment ſes eſpérances. 1697.

Impatience que cauſe la durée de la Diete.

Cette affaire, qui n'étoit proprement qu'un Préliminaire avoit traîné un mois entier. Il n'y avoit pas d'apparence, que l'Election du Roi, qui étoit d'une toute autre conſéquence, pût être terminée dans cette Diéte. Elle ne devoit plus durer que douze jours: la Nobleſſe s'impatientoit; les vivres, l'argent, tout commençoit à manquer; car les ſommes que faiſoient diſtribuer les Candidats n'étoient pas ſuffiſantes pour contenter une ſi grande multitude de Gentilshommes. La longue durée de la Diéte n'incommodoit pas moins les Seigneurs, par les depenſes exceſſives qu'il étoient obligez de faire. Le grand Tréſorier de la Couronne avoit défrayé, durant pluſieurs jours le Palatinat de Ruſſie, composé de plus de douze mille Gentilshommes. Les autres Chefs de Factions en avoient agi à peu près de la même maniére.

Mal-

1697. Malgré ces inconvéniens, on ne laissa pas de prendre des mesures pour l'Election d'un Roi. Mais on s'y porta avec si peu de concert, que dès la prémiére démarche on put juger qu'il y auroit un Scission. Les deux Partis avoient mesuré leurs forces: l'un qui avoit eu le plaisir de voir, que le Sujet pour lequel il s'étoit interessé, l'avoit emporté, chercha à profiter de cet avantage; l'autre qui avoit eu le chagrin de voir la supériorité de ses ennemis, essaya de se relever. Ce dernier commença par demander, que le Maréchal élu, en cas de Scission, ne délivrât point de Diplome sans le consentement de la République. Ce n'étoit pas une proposition nouvelle; car on en avoit usé de la même maniére à l'Election du Roi Michel. Mais dès-lors on comprit, que ceux qui faisoient une pareille demande, méditoient une double Election, au cas que leur Faction succombât une seconde fois.

Mesures prises pour l'Election d'un Roi.

Pour prévenir une semblable disgrace, ils cherchérent une ressource dans la Négociation. Przependowski

Przependowski travaille à affoiblir le parti de France.

ki entre autres redoubla ses efforts 1697. pour affoiblir un parti, qui dans l'état où il se trouvoit, ne lui laissoit presque aucune espérance de faire réussir l'entreprise qu'il avoit formée. Le Palatin de Wilna lui parut être dans une certaine irrésolution, il n'oublia rien pour achever de l'ébranler. Il lui représenta, que l'Electeur de Saxe éxécutoit ses promesses, & que les Ministres de France se contentoient de donner de belles paroles. Le Palatin se laissa en quelque sorte gagner par les discours du Castelan de Culm, & dans un Conseil qui fut tenu chez le Primat le lendemain de l'Election du Maréchal de la Diéte, il se plaignit assez vivement de l'inéxécution des promesses de la France, de l'éloignement du Prince de Conti, & de ce que les sommes manquoient pour le payement de l'Armée. Neanmoins les Ministres de France répondirent à ses plaintes avec tant de force, qu'il fut obligé de se rendre. Il jura même avec le Cardinal & avec plusieurs autres Seigneurs, de ne point élire d'autre Roi que le Prince de

Serment que font plusieurs Seigneurs.

1697. de Conti. Comme on s'attendoit que les remises seroient faites à Dantzic pour le tems de l'Election, on regardoit cet obstacle comme levé. Pour lever en même tems celui que mettoit l'absence du Prince, on resolut de signer & de faire partir des lettres ecrites, pour hâter son départ, & dont la signature n'avoit été suspenduë, que par l'attente des remises.

Contentions dans la Diéte.

Ce ne furent à Varsovie qu'intrigues & Négociations le 17. de Juin & les deux jours suivans; & dans la Diéte ce ne furent que contestations, accusations & récriminations. Les Ennemis de la Maison Royale demandérent à diverses reprises, qu'on éxaminât les Griefs de la Nation: à chaque fois les Partisans de cette Maison répondirent qu'il falloit avant toutes choses examiner les comptes des Trésoriers. La résolution que l'on prit de renvoyer à la Diéte du Couronnement l'examen de ces deux Chefs, fut le seul moyen que l'on trouva, pour mettre fin à ces contestations. Cet expédient donna la liberté de travailler au réglement des articles, 1697. que le nouveau Roi devoit jurer, & à divers autres points péliminaires.

La Diéte donne Audience au Nonce du Pape.

Le 20. Davia Nonce du Pape, eut son audience publique, avec les cérémonies accoutumées. Dans son discours il exhorta la Noblesse d'élire un Roi Catholique, & qui pût être utile à l'Eglise & à la Pologne Le jour suivant l'Evêque de Passau, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur eut aussi une audience publique, mais qui fut accompagnée de plusieurs disgraces Ce Ministre s'étoit rendu de Vienne à Varsovie avec peu de suite. La bienseance l'obligeoit d'avoir un cortége convenable à la dignité du Souverain qu'il représentoit: il avoit ramassé plusieurs Allemans qui se trouvoient à Varsovie. Ces gens peu instruits du Cérémoniel portoient autour de l'Ambassadeur les sabres nuds & levez; le Maréchal de la Diéte, en allant au devant de lui, pour le conduire à l'Assemblée, s'en apperçut; il fit grand bruit, & menaça de faire faire main basse,

Et à l'Ambassadeur de l'Empereur.

1697. basse, si on ne remettoit le sabre dans le fourreau. La partie n'eut pas été égale: il falloit obéïr. Ce fut un autre désagrement quand le Prélat fut entré dans l'Assemblée. Le grand Secrétaire de la Couronne, ayant reçu de ses mains la lettre de l'Empereur, s'apperçut, dans le tems qu'il la portoit au Primat, que dans la suscription ou adresse à la Republique, on s'étoit servi des termes *Inclytæ Reipublicæ*, au lieu de *Serenissimæ Reipublicæ*. Le Primat en fit des plaintes, comme d'une fierté malentenduë. L'Ambassadeur qui n'avoit pas prévu cette difficulté, demanda la liberté d'en faire ses excuses en pleine Diéte. On le lui permit à condition qu'il ajouteroit de sa main le mot de *serenissimæ*, & qu'il s'engageroit de le faire approuver par l'Empereur. Mais il s'en excusa sur ce qu'il ne lui étoit pas libre de changer quelque chose au style de la Chancellerie de sorte que sa lettre ne fut point reçuë. Ces mortifications n'étoient que le prélude de celles qu'il devoit essuyer ce jour-là. Les gens de

Mortifications qu'essuye ce Ministre.

de sa suite s'étoient placez autour de lui de façon qu'ils empêchoient qu'on ne le vît: On en fut choqué; on leur fit signe de s'écarter; mais ils aimérent mieux se coucher par terre. L'Ambassadeur lui-même fut repris. On l'interrompit plusieurs fois pendant qu'il haranguoit; parce qu'il se servoit du terme de *vos*, au lieu des termes d'honneur, que l'on doit employer quand on parle à une République libre & couronnée. Il lisoit son discours & il continuoit toujours de lire, ne changeant rien à ses expressions: plusieurs personnes l'apostrophérent sans trop de ménagement. Il en fut si outré; qu'il lui prit un saignement de nez, qui le tira heureusement d'embarras. Il est à remarquer qu'il avoit commencé à recommander le Prince Jaques. 1697.

L'Abbé de Polignac devoit avoir audience le lendemain, qui étoit le 22. & le parti opposé se préparoit à l'interrompre, pour se venger des mortifications qui avoient été données au Ministre Impérial: Vous avez fait une insulte à notre Ambassadeur, dit Ja-

Le Ministre de France évite une insulte qui devoit lui être faite.

 blo-

1697. blonowski, Staroste d'Olsztin; nous en aurons demain raison sur le vôtre. Quelques personnes plus sages en avertirent le Ministre François. On craignoit qu'il ne fût pas assez flegmatique, pour supporter patiemment une insulte de cette nature. Le parti qu'il prit, fut de ne point se commettre. Il se contenta de faire imprimer ses offres, qui furent distribuées dans chaque Palatinat, signées de sa main, & scellées de ses armes.

Proposition étonnante qui lui est faite.

Le 23. on fit à ce Ministre un compliment, auquel il ne se seroit pas attendu, si le Comte Priemski, Castelan de Kalisch, le plus fidéle de ses amis, ne l'eût averti d'avance. L'Evêque de Plosko, & les Comtes Dzialinski, & Wapowski, vinrent le trouver de la part du Conseil. Il le priérent de faire attention aux malheurs dont la Pologne étoit menacée; que la Scission que l'on avoit prévuë, étoit inévitable, parce qu'il n'avoit pu mettre ordre aux secours essentiels, qui seuls étoient capables, ou de l'empêcher ou de l'éteindre; que l'on avoit trouvé

vé un expédient qui mettroit la République en repos, qui assureroit l'honneur de la France & qui ne porteroit aucun préjudice à son Excellence. Cet expédient étoit de consentir que l'on déférât la Couronne à l'Electeur de Saxe, qui s'obligeoit de restituer au Roi de France l'argent qu'il avoit dépensé, & qui feroit pour l'Ambassadeur ce que la reconnoissance éxigeoit d'un Prince, qui lui seroit redevable d'une Couronne. 1697.

Ses représentations au Sénat.

L'Abbé de Polignac, qui avoit eu le tems de préparer sa réponse, se rendit avec ces trois Députés au Sénat. Il y représenta de quelle conséquence il étoit, d'empêcher que l'on ne mît l'Electeur de Saxe sur le trône, le peril qu'il y avoit de se livrer à un Prince Allemand, & quel danger courroit non seulement la liberté des Polonois, mais encore leur Religion. Ces représentations furent suivies de menaces. Il dit qu'il étoit seur d'un Corps de Noblesse, qui soutiendroit les intérêts de son Candidat; & que si après tout, le Prince de

1697. Conti n'étoit pas élu, ſon parti ſeroit au moins aſſez puiſſant pour fortifier celui du Prince Jaques, à qui il ſe joindroit, & qu'il ſe flattoit que le Cardinal Primat & d'autres Seigneurs feroient la même choſe.

Il l'engage à demeurer dans le parti de la France.

Ce diſcours de l'Ambaſſadeur confirma le Conſeil dans ſes prémiers ſentimens. On comprit que le Parti de la France, qu'on diſoit délabré, étoit plus fort qu'on ne le publioit. D'autre part on craignit de retomber ſous la domination de la Reine: tout cela engagea ces Seigneurs à promettre de ſoutenir les interêts du Prince de Conti; ce qu'ils firent conſtamment juſqu'à la fin, ſi on en excepte Krziszpin Palatin de Witepsk & Morſteyn Caſtelan de Czerskow, qui ſe laiſſérent gagner aux promeſſes du Caſtelan de Culm.

Przependowski attire quelques Seigneurs dans ſon Parti.

Depuis l'Election du Maréchal, Przependowski avoit tâché d'attirer de ſon côté le Palatin de Wilna; il ne put jamais fixer ſes irréſolutions. Il eut bientôt dequoi s'en conſoler: Outre le Palatin de Witeps & le Caſtelan de Czerskow, il gagna divers autres

tres Seigneurs. Potoski, Palatin de Cracovie, & petit Général de la Couronne, envoya le 24. dire à l'Ambaſſadeur de France, que ſi on vouloit conſigner une certaine ſomme, il ſe livreroit à lui avec toute ſa Faction. Mais ſoit que ce Miniſtre n'eût pas la ſomme que l'on demandoit, ſoit qu'il ne jugeât pas à propos de hazarder cet argent, il renonça à cet avantage; & auſſi tôt Potoski fit ſon marché avec le Caſtelan de Culm. Jablonowski, Grand Général de la Couronne, Joſeph Sluſzka Caſtelan de Wilna & petit Général de Lithuanie, l'Evêque de Cujavie, le Vice chancelier Tarlo & quelques autres ſe tournérent auſſi du même côté. Tous ces Seigneurs avoient abandonné le Parti du Prince Jaques qu'ils voyoient déchu ſans reſſource. Dès lors la Faction de Saxe marcha de pair avec celle France; car les autres Compétiteurs étoient regardez avec aſſez d'indifférence dans preſque tous les Palatinats.

Efforts de l'Ambaſſadeur de

L'Abbé de Polignac connut le danger; il fit ſes efforts pour diſſi-

 per

1697. per la Faction qu'il se voyoit en tête. Il lui opposa trois argumens, qui l'auroient entiérement renversée, s'ils eussent été soutenus par quelque chose de plus réél que de belles paroles. Il demanda si l'on pouvoit penser à un Prince dont la Nation avoit de tout tems été odieuse aux Polonois? si l'on ne redoutoit point sa puissance? Et si sa Religion seule n'étoit pas un motif suffisant pour lui donner l'exclusion? Ces raisons ne laisserent pas de faire quelque impression sur la multitude; mais les Seigneurs qui avoient fait la démarche de se déclarer pour l'Electeur, n'en furent point émus. Ils trouvérent que l'argent de ce Prince étoit suffisant, pour faire oublier l'aversion que l'on avoit toujours eu pour les Allemans; que sa puissance suppléoit à la foiblesse de son parti; & que puis qu'il avoit fait abjuration du Luthéranisme, c'en étoit assez pour mettre la Religion à couvert.

France pour dissiper le parti de Saxe.

A la vérité on publioit que deux ans auparavant ce Prince s'étoit converti à Rome. Mais comme on l'avoit

Conversion de l'Electeur de Saxe: ce qu'on en pensoit.

voit vu depuis ce tems-là participer à la 1697. communion Luthérienne, il n'y avoit pas grands fonds à faire sur cette prétenduë conversion. On trouvoit même que sa rechute le rendoit encore plus incapable de regner. Depuis, pour empêcher qu'on ne regardât cette nouvelle comme une Fable, on l'avoit appuyée d'un certificat du Prince de Saxe-Zeitz son Parent, Evêque de Javarin. Ce certificat portoit que le 2. de Juin 1696. Fête de la Trinité, l'Electeur de Saxe avoit fait abjuration à Vienne entre ses mains. Le Chevalier Flemming faisoit voir à tout le monde ce certificat. Cependant il persuadoit peu de personnes. On trouvoit à redire au Certificat, où il n'étoit fait mention ni de temoins, ni d'Eglise.

Le 25. de Juin, tous les Palatinats s'assemblérent, pour convenir des Préliminaires de l'Election, qui étoit fixée au lendemain. Toute la Noblesse au nombre de plus de cent mille hommes s'étoit renduë dans les Campagnes de Varsovie. Chaque Palatinat étoit sous ses Etendards, di-

Assemblée de la Diete pour convenir des Préliminaires.

1697. divisé par compagnies, les plus fortes de huit à neuf cens hommes, les plus foibles de deux cens. Tout étoit à cheval, excepté quelques Fantassins qui étoient rangez derriére la Cavalerie. Ces Fantassins, d'ailleurs sans sabres & armés de faux, étoient de pauvres Gentilshommes, qui n'avoient pas moyen d'acheter un cheval, & qui pourtant avoient le même droit de suffrages.

La Diéte est à la veille d'anticiper l'Election du Prince de Conti.

Les Sénateurs haranguent ce jour-là leurs Palatinats, pour leur recommander de faire l'Election selon les Loix du Royaume. L'Evêque de Plosko n'eut pas plutôt harangué son Palatinat, que les Gentilshommes qui le composoient criérent *vivat Conti*, vive Conti, & tirérent leurs armes. Les Palatinats de Siradie & de Rava, suivirent l'exemple de celui de Plosko, & les trois de Prusse en firent de même. On fut sur le point de voir anticiper l'Election, par l'impatience qu'avoit la Noblesse de se donner un Souverain. Si on eût suivi son ardeur, on eût élu ce jour-là le Prince de Conti. La plûpart des Gentilshommes qui n'avoient entendu parler que de ce Prince & du Prince Jaques, s'étoient déclarez entiérement pour le prémier, ne vouloient point du second & ne pensoient ni à l'Electeur, ni aux autres Candidats.

1697.

Protestation du Parti de Saxe.

Le Castelan de Culm & tous ceux de sa Faction craignirent une surprise. Pour prevenir le coup, ils protestérent contre les entreprises du Primat, de l'Evêque de Plosko, du Palatin de Culm, des Lubomirski, des Sapieha, & des Radziwil, qu'ils accusérent d'avoir concerté cette Election anticipée contre les régles. Ils demandérent que suivant les Loix elle ne fût point faite, que les Candidats n'eussent été proposez; ce qui ne devoit être fait que le jour même de l'Election. Ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La fortune échappa ainsi des mains des Partisans du Prince de Conti. Elle ne laissa pas pourtant de se présenter encore le lendemain.

Efforts des Partis de France & de Saxe pour se détruire.

Ce qui venoit d'arriver donna également à penser aux deux Partis. Les uns & les autres travaillerent le reste du

1697. du jour & toute la nuit, à s'aſſurer des Partiſans. La Faction de Saxe s'efforçoit de publier la converſion de l'Electeur; & la Faction de France tâchoit de faire regarder cette converſion comme imaginaire. Les uns & les autres s'adreſſérent au Nonce du Pape. Le Miniſtre Romain ſe trouva fort embarraſſé. Pour ſe tirer d'affaire, il promit au Parti de Saxe de confirmer le Certificat de l'Evêque de Javarin, tandis qu'il aſſuroit le Parti de France qu'il n'en feroit rien. Il tint parole pour ce jour là; mais il y manqua le lendemain. Il crut peut-être que c'en étoit aſſez pour ſatisfaire à ſa promeſſe.

La Diéte ſe met en devoir de procéder à l'Election.

C'étoit le 26. de Juin que l'on avoit deſtiné pour l'Election. On s'aſſembla de grand matin dans l'Egliſe de St. Jean, où le Primat célébra la Meſſe. L'Evêque de Plosko y prononça un ſermon dans lequel il mêla des traits ingénieux, qui laiſſoient entrevoir quels étoient ſes deſirs & ſes eſpérances. Après la meſſe on ſe rendit en cérémonie au lieu de l'Election. Les Sénateurs prirent leurs

leurs places dans le Colo; & le Cardinal Primat fit un diſcours dans lequel il déſignoit les qualitez que devoit avoir le Roi qu'on ſe propoſoit d'élire. En ſuite il nomma les Candidats, faiſant l'Eloge de chacun. L'Electeur de Saxe fut nommé le dernier: Nous ne devons pas l'oublier, dit le Primat, l'honneur nous engage à le nommer. Cependant ce Prince n'eſt pas éligible, puiſqu'il fait profeſſion du Luthéraniſme, & que perſonne n'eſt ſeur de ſa converſion; car on ne la fonde que ſur des preuves défectueuſes. 1697.

Serment que fait le Primat.

Il vouloit par là préparer l'Aſſemblée à une démarche qu'il alloit faire, & qui avoit un air de nouveauté, qui ne plut pas à tout le monde. Il mit un genou en terre, & levant les mains au Ciel, il déclara, que jamais il ne nommeroit le Roi, que d'un conſentement unanime, pourvû que l'on ne s'attachât qu'à des ſujets dignes d'être élus. Ce ſerment achevé, il ſe leva. Alors les Sénateurs Eccleſiaſtiques & Seculiers montérent à cheval, pour ſe rendre à la tête de leurs Palatinats.

C'étoit

1697. C'étoit une démarche contraire à l'usage. On leur dit que les Sénateurs ayant voulu faire la même chose à l'Election du Roi Michel, on avoit tiré sur eux, dans la division qui partagea alors la Noblesse, entre les Princes de Neubourg & de Lorraine. Un avis si salutaire obligea ces Seigneurs à changer de dessein; & tant pour ne rien faire contre les Loix, que pour la sureté de leurs personnes, ils revinrent sur leurs pas. Le Primat & le Maréchal demeurérent seuls dans le Kolo, vis-à-vis l'un de l'autre, afin d'y recevoir les avis qui étoient fréquens & de donner les ordres nécessaires.

Le Parti de la Maison Royale semble prendre vigueur.

Au commencement le Parti de la Maison Royale sembla reprendre vigueur. Le Palatin de Cracovie, qui parle le prémier, & celui de Posnanie qui parle le second, remontrerent aux Electeurs, que la bienséance, l'ancienne pratique observée depuis bien du tems, & le souvenir encore recent des obligations que l'on avoit au feu Roi, demandoient que la République présentât la Couronne au Prince

Prince Jaques. Aussi-tôt trois Compagnies de Cracovie criérent: *vive Jaques le fils du Roi.* Une Compagnie de Posnanie en fit autant, quoique plus foiblement. Mais les trois autres Compagnies du prémier de ces Palatinats, & les cinq du second criérent: *vive Conti* & avec tant de force, que ce nom fut entendu de toutes parts. Wilna qui opine le troisieme, cria aussi: *vive Conti*; & les autres suivirent son éxemple, jusqu'à ce que le rang de la Samogitie fût venu. Quelques Palatinats néanmoins, prirent soin de recommander les Princes de Neubourg & de Lorraine, tant à cause de leur naissance, qu'à cause de la liaison & de l'amitié, entre l'Empereur & la Republique. D'autres Palatinats s'avisérent même de parler des conditions avantageuses proposées par le Prince Don Livio Odescalchi. 1697.

Voeux en faveur du Prince de Conti.

Suffrages en faveur de l'Electeur de Saxe.

Tout cela n'empêchoit pas que le Parti du Prince de Conti n'eût la supériorité. Ceux qui lui étoient opposez, craignirent de le voir élire, malgré toutes leurs intrigues. Pour parer

1697. rer le coup, ils engagérent deux Compagnies de Samogitie à nommer l'Electeur de Saxe. Ce nom parut odieux à la Faction de France. Elle ne menaçoit pas moins, que de faire main-basse sur des gens qui osoient proposer un Luthérien. C'étoit l'unique défaut qu'elle pût opposer à ce Prince, aussi recommandable par sa valeur, que par sa naissance & par ses richesses, & aussi propre que qui que ce fût, pour achever de rétablir les affaires de la République. Ses Partisans comprirent que le point essentiel de l'affaire consistoit à détruire le reproche qu'on lui faisoit d'être Luthérien. Ils publiérent que l'Electeur étoit bon Catholique, & qu'il avoit fait abjuration. Comme on faisoit difficulté de les croire sur leur parole, ils déclarérent que le Nonce du Pape l'attesteroit de la part de Sa Sainteté. Il n'y eut guére que quelques pauvres Gentilshommes, à qui le Castelan de Culm avoit fait distribuer de l'eau de vie & un écu par tête, qui applaudirent à cette déclaration; d'au-

d'autres demandérent à voir l'attestation du Nonce. 1697.

Démarche de l'Ambassadeur de l'Empereur, en faveur du Parti de Saxe.

On ne l'avoit pas cette attestation & il y avoit même de la difficulté à l'obtenir. Le Nonce n'avoit pas encore oublié la promesse qu'il avoit donnée la veille. L'Evêque de Passau se chargea de la réussite de l'affaire. Il alla trouver le Nonce & lui dit, que s'il ne la donnoit au moment qu'il lui parloit, il falloit se résoudre à voir le Prince de Conti élu d'une voix unanime. Le Nonce n'eut pas la force de résister davantage: il prit le certificat de l'Evêque de Javarin, & mit au bas qu'il reconnoissoit la signature du Prélat, dont il ajouta l'éloge, aussi bien que celui du Prince; ce qui n'étoit pas trop à sa place. Le Castellan de Culm apporta lui-même cette Piéce au Camp vers les onze heures du matin. Il tenoit le papier à la main & faisoit crier à haute voix par ses gens, que le Nonce du Pape déclaroit l'Electeur de Saxe bon Catholique, & que le St. Pére demandoit la Couronne pour ce Prince.

Un pareil artifice eut tout le succès

1697 cès qu'on pouvoit en attendre. Quantité de Gentilshommes se laissérent entraîner: de sorte qu'à midi le parti de Saxe étoit supérieur à ceux de Sobieski, de Neubourg, de Lorraine & de Bade; mais pourtant encore inférieur à celui de Conti. Cette révolution causa un si grand trouble, qu'il n'étoit plus possible de compter les suffrages. Pour remédier à cet inconvenient, le Primat proposa, que ceux qui étoient pour Conti passassent d'un côté & que les Partisans des autres Candidats se rangeassent de l'autre. Dans le moment cet ordre fut éxécuté. On vit passer à la droite du Szopa un si grand nombre de Compagnies pour Conti, que la Faction de Saxe en fut allarmée. Elle redoubla ses efforts, pour former un Corps à la gauche. Malgré tous les mouvemens qu'ils se donnérent, il s'en falloit de beaucoup, que ce Corps n'égalât celui de son Adversaire.

Le Parti de l'Electeur de Saxe se fortifie.

Des dispositions si favorables invitérent les Partisans de France à écrire coup sur coup au Primat, pour le conjurer de nommer le Prince de Conti, sans attendre au lendemain; mais il laissa échapper cette occasion, que la Fortune lui offroit. Il en manqua une autre, lorsque tous les Palatinats furent rangez en bataille & prêts d'en venir aux mains. Le Castelan de Kalisch, monté sur un cheval vigoureux & tenant le Crucifix d'une main & le sabre levé de l'autre, paroissoit à la tête des Palatinats de son Parti, criant de tous côtés: *vive Dieu*, *vive Conti*, *vive la Liberté*. Les esprits étoient si échauffez; qu'on s'attendoit à tout moment à voir livrer un combat. Les Evêques de Cujavie, de Posnanie & de Livonie, en doutérent si peu, qu'ils montérent à cheval, se sauvérent à Varsovie & se cachérent dans le Cloître de St. Jean. C'en étoit fait du parti de Saxe, comme de tous les autres; l'élection du Prince de Conti ne trouvoit plus de difficulté, & la Scission n'étoit plus à craindre, si le Primat avoit voulu nommer. Depuis la fuite des trois Evêques il n'y avoit plus à craindre que qui que ce fût fît une nomi-

On sollicite envain le Primat de nommer le Prince de Conti.

1697.

Frayeur de quelques Evêques.

1697. mination contraire. Mais soit que ce Prélat fût moins bien intentionné qu'il ne paroissoit ; soit qu'il eût moins de fermeté que de probité, il écouta les priéres que les Généraux lui firent de remettre l'Election au lendemain. Pour le justifier même, on dit que 14. Compagnies de Sandomir & de Mazovie, en quoi consistoit la plus grande force du parti opposé, avoient promis de passer de son côté, dès que l'obscurité de la nuit le leur permettroit. Quoiqu'il en soit, il acquiesça à la proposition qui lui fut faite par les Généraux. Lorsqu'on voulut le presser de proclamer le Prince de Conti : La nuit approche, dit-il, l'Election d'un Roi de Pologne n'est pas un ouvrage de ténébres ; nous la ferons demain.

Il fut convenu que de part & d'autre on passeroit la nuit à cheval, & que personne ne quitteroit son poste. Le Primat lui-même passa la nuit dans son carosse. Le Castelan de Culm n'en fit pas de même. Il se rendit sécrétement à Varsovie, chez l'Evêque de Passau : les Envoyez des Electeurs

Artifice pour contre-balancer le parti de France.

teurs de Saxe, de Baviére & de Brandebourg, des Ducs de Neubourg & de Lorraine, s'y trouvérent avec le Résident de Venise. Ils conclurent entre eux, que puisqu'ils ne pouvoient faire autrement, ils céderoient toutes les pretentions de leurs Candidats à l'Electeur de Saxe, dont la Faction étoit la plus forte après celle du Prince de Conti. Ils firent plus : ils s'engagérent d'aider le Chevalier Flemming de leur argent. L'Envoyé de Brandebourg donna deux cens mille écus qui étoient destinez pour le Prince de Bade : L'Evêque de Passau donna cent cinquante mille écus qu'il avoit. Les autres donnérent à proportion. Il n'y eut pas jusqu'au Résident de Venise qui chercha à se signaler aux dépens de la Reine : il donna trente mille écus, que cette Princesse lui avoit confiez pour aider le Prince Jaques dans le besoin. Tout cet argent, joint à celui qu'avoit déja le Chevalier Flemming, & à celui que les Juifs payoient sur les Lettres de change qu'on leur fournissoit, fit une somme de dix huit cens mille livres,

1697. vres, que l'on résolut de d istribuer utilement dans les deux Partis. On en voitura toute la nuit dans le Camp ; & cette maniére de persuader eut plus de force que l'éloquence des Généraux.

Il ne réussit pas entierement.

D'abord le succès ne répondit pas pleinement à l'attente. Malgré leur argent, les Partisans de Saxe ne gagnérent qu'un petit nombre de Compagnies. Quelques-unes même des leurs passérent au parti du Prince de Conti ; ce qui les obligea de tenter encore la Négociation. Les trois Généraux Jablonowski, Potoski & Sluska, essayérent de gagner Sapieha Grand Général de Lithuanie ; mais ils se lassérent de rechercher un homme qui n'avoit pas assez de résolution, & qui ne pouvoit se déterminer, ni pour l'un, ni pour l'autre parti. Le Castelan de Culm & le Chevalier Flemming ne réussirent pas mieux dans une autre tentative. Le 27. sur les deux heures du matin, ils allérent chez l'Abbé de Polignac, à qui ils dirent qu'ils avoient bien travaillé pendant la nuit ; que leur Parti étoit dans

dans l'opulence & bien renforcé & 1697.
qu'il étoit encore tems de profiter des offres, qui lui avoient déja été faites. Ce Ministre au lieu de répondre à leurs propositions, reprocha au premier sa trahison, & au second son manque de de sincérité. Il fit ressouvenir ce dernier, que le 2. de Mai, il l'avoit assuré que l'Electeur ne prétendoit concourir à la Couronne, que sous les auspices du Roi Très Chrétien & au défaut du Prince de Conti. Il ajouta que cependant, contre la parole donnée, la France ne trouvoit point d'autre obstacle que de la part de son Altesse Electorale. Là dessus Przependowski & Flemming se retirérent.

Dispositions de la Diéte pour finir l'Election.

Lorsque le jour fut venu, les Chefs de part & d'autre firent la revuë des Gentilshommes qui étoient dans leur parti ; & toutes choses furent disposées pour finir l'Election. On fut surpris de voir, que le Palatinat de Volhinie, le District de Wielun & quelques Compagnies de Lithuaniens sortoient de leurs rangs & se postoient entre les deux Corps de Bataille, en signe

1697. ſigne de neutralité; & que le Palatin de Wilna étoit à leur tête, quoique toute ſa famille demeurât dans ſon prémier poſte. On dépêcha auſſitôt des Exprès, pour demander raiſon de ce mouvement. La réponſe du Palatin de Wilna fut énigmatique. Il dit que ſon éxemple pourroit terminer le différent, & que par ſa contenance il s'offroit à en être l'arbitre. On n'entendit pas trop bien ce qu'il vouloit dire. Cependant ſans lui demander de plus grandes explications, le Grand Tréſorier ſon frére, ſes enfans, toute ſa famille, le Maréchal de la Diéte, & le Primat même le conjurérent de reprendre ſon rang; ce qu'il fit après avoir repréſenté le danger qu'il y auroit de mécontenter l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, & le Moſcovite.

Demarche du Palatin de Wilna.

A peine cette affaire fut terminée, que la Faction de Saxe fit ſortir de ſa ligne Gerowski, Caſtelan de Gneſne, qui fit ſigne qu'on lui envoyât quelqu'un pour entendre la propoſition qu'il avoit à faire. On lui députa Swienczíski, Evêque de Kiovie, à qui il dit que ſon parti demandoit une Conférence par Députez, au milieu du Kolo, & en préſence du Primat & du Maréchal. Sur le rapport de l'Evêque, on accorda la demande du Caſtelan. Quand les Députez de part & d'autre furent en préſence; ceux du Parti de Saxe dirent, qu'ils ne vouloient point de Sciſſion; & que ſi on pouvoit ſe déterminer à abandonner le Prince de Conti, tous les Partiſans de Saxe abandonneroient l'Electeur & tous les autres Candidats qui avoient été mis ſur les rangs.

Conférence demandée par les Partiſans de Saxe.

1697.

Propoſition qu'ils font.

Les ſentimens furent partagés ſur cette propoſition. Les uns la trouvoient ridicule & faite par des gens qui ſe défioient de la réuſſite de leurs intrigues: D'autres furent à la veille de ſe laiſſer ſurprendre, en voyant une Faction conſentir à l'excluſion de tant de Princes pourvu qu'on leur accordât l'excluſion d'un ſeul. Le Grand Tréſorier de la Couronne propoſa au Primat, d'offrir au Parti de Saxe le Prince de Bade; & l'Evêque de Plosko parut appuyer cette pro-

Comment elle eſt reçuë.

1697. position. Mais les Palatinats de la Faction de Conti s'emportérent contre ces deux Sénateurs; & pour couper court à des pourparlers, qui ne faisoient que consumer le tems inutilement, d'une voix unanime ils sommérent le Primat de nommer.

Derniére tentative des Partisans de Saxe.

Pour derniere tentative l'Evêque de Cujavie écrivit au Primat un billet moitié Latin, moitié Polonois. Ce Billet portoit en substance, que l'attachement du Primat au parti de la France lui avoit fait oublier la reconnoissance qu'il devoit à la maison Royale & détruire le Parti du Prince Jaques: „ Je vous déclare, ajoutoit- „ il, que nous avons quarante com- „ pagnies de Noblesse conjurées en „ faveur de l'Electeur de Saxe, au „ cas que vous nommiez le Prince de „ Conti „ (*). Il finissoit, en disant qu'il n'entreprendroit point cependant sur les droits du Primat, s'il n'y

(*) *Sunt nobis 40. vexilla Nobilium pro Saxone conjurata si nominabis Conti. Attamen non involabo in jura Primatialia V. E. nisi coactus minis & armis.*

n'y étoit contraint par les menaces & par la force. 1697.

On rendit ce billet au Primat, dans le tems qu'il alloit donner la bénédiction aux Palatinats. Ils s'étoient rangez tout autour du Kolo pour s'en rendre les maîtres. Comme le Primat lut tout haut le billet de l'Evêque de Cujavie, la Noblesse en prit occasion de lui représenter l'opiniâtreté du parti opposé, aussi bien que la resolution qu'il avoit prise de former une Scission de quarante compagnies; Et jugeant n'avoir plus de mesures à garder, elle le prit sur un ton, que le Primat intimidé de ses menaces, donna la bénédiction, monta à cheval, & nomma sur les six heures du soir François Louïs de Bourbon, Prince de Conti, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

La Noblesse oblige le Primat de nommer.

Proclamation du Prince de Conti.

Cette Proclamation étant faite, le Primat accompagné de la Noblesse se rendit à Varsovie, pour y chanter le *Te Deum* dans l'Eglise de St. Jean. L'Evêque de Posnanie, Ordinaire du lieu & l'Evêque de Livonie, Doyen du Chapitre de cette Eglise, avoient don-

Te Deum chanté.

1697. donné ordre qu'on en fermât les portes. Mais on les obligea bientôt de les faire ouvrir. Quelques Compagnies de Noblesse s'étant détachées, allérent insulter les Palais de ces deux Prélats : elles tirérent même quelques coups de pistolets dans leurs fenêtres ; ce qui leur fit entendre raison.

Il sembloit qu'une Election faite, aux acclamations de plus de quatre vingt mille Gentils-hommes, devoit mettre fin aux disputes qui l'avoient précedée ; & en considerant le petit nombre du Parti opposé, qui s'étoit exclus lui-même du lieu de l'Election, il paroissoit que rien ne pouvoit être plus stable que le choix du plus grand nombre, à la tête duquel étoit le Primat, dont l'autorité doit être seule reconnuë dans un Interrégne. Cependant les disputes, ou plutôt les fureurs continuerent avec plus de vivacité que jamais ; l'Election fut contestée, & la Scission complotée d'avance eut enfin son éxécution.

Le Parti de Saxe reclame contre l'Election du Prince de Conti.

Dans le tems que le Primat rendoit à Dieu des actions de graces pour l'Election du Prince de Conti, le Parti contraire qui n'avoit pas trouvé de sureté à protester dans le tems de la proclamation, profitoit de l'Absence du Primat & prenoit des mesures pour reclamer contre le choix qui avoit été fait. Ce parti avoit à sa tête l'Evêque de Cujavie & trois Généraux de l'Armée de la Couronne. Ces quatre Seigneurs lurent publiquement un Mémoire que leur avoit présenté le Chevalier de Flemming au nom de l'Electeur de Saxe son maître. Le memoire portoit en substance que l'Electeur étoit d'une Maison fort illustre, qui avoit donné à l'Allemagne des Empereurs ; l'un desquels (Othon III.) avoit élevé le Duc de Pologne à la Dignité Royale ; que l'Electeur étoit jeune, puisqu'il n'avoit que vingt-sept ans ; Catholique, comme les Certificats le prouvoient ; riche, n'ayant qu'un fils à qui il laisseroit un jour l'Electorat de Saxe, de sorte qu'il ne feroit point à charge à la République ; libéral, puis qu'il feroit un présent de dix millions en argent comptant pour payer les dettes de la Couronne ; brave comme il l'avoit fait voir sur le Mein, sur

1697. ſur le Rhin, en Brabant & en Hongrie, & comme il le montreroit encore en prenant Kaminieck, & en réuniſſant la Valachie & la Moldavie à la Couronne. Quelque grande que fût cette entrepriſe, l'Electeur, jeune, riche, libéral, brave, promettoit de l'éxécuter avec ſes troupes, à ſes propres dépens, & répondoit du ſuccès.

Proclamation de ce Prince.

Après cette lecture, au mépris des droits de la Nation & de l'autorité du Primat, l'Evêque de Cujavie nomma Frédéric Auguſte, Electeur de Saxe, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

Propoſition faite au Primat.

A cette nouvelle quelques Seigneurs repréſentérent au Primat la néceſſité où l'on étoit de chercher à réduire les 40. Compagnies, qui s'étoient retirées du Camp Electoral. Ils tâcherent de lui perſuader, qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer d'employer la force, quand le petit nombre ne vouloit pas ſe ſoumettre. Il convenoient que le reméde étoit violent; mais ils ſoutenoient qu'il étoit néceſſaire, quand il s'agiſſoit d'arrêter un mal

mal capable de mettre la liberté de la République en danger. Le Primat, qui pouvoit avoir ſes vuës, & plus encore par une timidité conforme à ſon génie & à ſon caractére, désapprouva la propoſition. Ceux qui l'avoient faite ſe rendirent aux vœux du Prélat avec tant de facilité, qu'on jugea qu'il y avoit plus d'oſtentation dans leur avis, que de véritable valeur. 1697.

Les Partiſans de Saxe chantent le *Te Deum*.

Cependant l'Evêque de Cujavie, après avoir chanté le *Te Deum* ſur le lieu même, ſe rendit à Varſovie pour reïterer les actions de graces dans l'Egliſe de St. Jean. Pendant ce tems-là, on faiſoit des feux de joie par toute la Ville & le Grand Maître de l'Artillerie faiſoit tirer le canon, pour célébrer l'Election du Prince de Conti. Les Evêques de Poſnanie & de Livonie ouvrirent les portes de l'Egliſe à l'Evêque de Cujavie, ſans ſe faire prier, & la cérémonie fut terminée par la bénédiction du St. Sacrement. Le Primat avoit obmis cette bénédiction : auſſi n'étoit elle pas eſſentielle.

Il

1697. Il en étoit autrement d'une circonstance qui regardoit la nomination de l'Electeur de Saxe. Elle avoit été faite hors du Camp Electoral. C'étoit une nullité à laquelle l'Evêque de Cujavie n'avoit point fait attention. Ses amis le lui firent remarquer, & l'obligérent de retourner au Camp le lendemain 28. dès la pointe du jour. Il y fit une nouvelle nomination, & crut ainsi avoir rectifié une Proclamation irréguliére. Il n'en demeura pas là: Ce même jour à six heures, il fit jurer dans l'Eglise de Varsovie les *Pacta Conventa*, par le Chevalier Flemming, à qui il fit prendre le titre d'Envoyé-Extraordinaire, quoique l'Electeur son Maître ne lui eût pas donné ce caractere. Ces *Pacta Conventa* consistoient en 30. Articles, parmi lesquels il y en eût un qu'on jugea à propos de tenir secret. Ces Articles influent si fort sur la suite de cette Histoire & ils donnérent matiére à tant de disputes, qu'il est necessaire de les mettre ici sous les yeux du Lecteur: Il y verra combien ils dif-

Nullité dans la proclamation de l'Electeur de Saxe.

férent des offres que l'Electeur avoit fait faire avant sa Proclamation. 1697.

„ ART. I. Le Royaume de Pologne sera conservé dans le droit de pouvoir élire son Souverain, sans qu'il puisse jamais devenir héréditaire.

Pacta conventa signez par le Chevalier Flemming.

„ II. Aucun Roi ne sera élu, qui ne soit attaché à l'Eglise Catholique Romaine, & qui ne jure de perseverer constamment dans cette communion.

„ III. La liberté de conscience demeurera dans son entier, & pour ce qui concerne la Religion Grecque, on en traitera dans le tems du Couronnement.

„ IV. Il ne sera pris aucun présent de ceux qui solliciteront quelques Charges on Starosties.

„ V. La Reine ne se mêlera d'aucunes affaires.

„ VI. Par rapport à l'administration des affaires millitaires, on suivra l'exemple des Rois Uladislas IV. & Jean Casimir.

„ VII. Les alliances seront renouvellées.

„ VIII.

1697. „ VIII. On tâchera de recouvrer
„ l'Ukraine & de conclurre une
„ Paix perpetuelle avec les Moſcovi-
„ tes.

„ IX. Les Revenus des Monnoies
„ ne ſeront point employez au profit
„ particulier du Roi, & l'on n'en
„ frappera point ſans le conſentement
„ de la République.

„ X. On n'introduira aucunes
„ Troupes étrangéres dans le Royau-
„ me, ſans la participation de la Ré-
„ publique.

„ XI. On n'employera dans les
„ Ambaſſades, que des Gentilshom-
„ mes bien établis.

„ XII. Perſonne ne pourra ac-
„ querir le droit de naturalité, à
„ moins qu'il n'ait rendu des ſer-
„ vices importants à la Républi-
„ que.

„ XIII. Perſonne ne pourra non
„ plus obtenir l'adminiſtration de
„ l'Oeconomie Royale, s'il n'a ren-
„ du de grands ſervices à la Cou-
„ ronne.

„ XIV. Perſonne ne pourra enco-
„ re, quand même les Sénateurs y
don-

„ donneroient leur conſentement, 1697.
„ jouïr des petits revenus de la Cou-
„ ronne, ſans l'approbation de la
„ République.

„ XV. Nul ne ſera revêtu de deux
„ Charges conſidérables, telles que
„ ſont celles de Marechal & de Gé-
„ néral. Mais ceux qui poſſédent
„ préſentement les charges conti-
„ nueront de les exercer & de jouïr
„ des revenus, ſans qu'il en ſoit rien
„ diminué.

„ XVI. L'Ordre qu'on a cou-
„ tume de ſuivre dans l'adminiſtra-
„ tion de la Juſtice, ſera conſervé en
„ ſon entier.

„ XVII. Quand on aura repris
„ Kaminiek, le Roi le fera fortifier à
„ ſes dépens; mais la République
„ l'entretiendra dans la ſuite.

„ XVIII. La Cour & les Gar-
„ des du Roi ſeront compoſez de
„ ſujets natifs du Royaume.

„ XIX. Si le Roi vient à ſe ma-
„ rier, il prendra le ſentiment des
„ Sénateurs ſur le choix de ſon Epou-
„ ſe: S'il la prend hors du Royau-
„ me, elle ne pourra avoir dans ſa
Tome I. I Cour

1697. „ Cour que six personnes Etrangé-
„ res.

„ XX. On n'employera que les
„ langues Latine & Polonoise dans
„ les Lettres & dans les Ordres du
„ Roi.

„ XXI. On observera dans les Ju-
„ gemens nommez *Postcuralia*, les
„ loix appellées *Pacta Henricea*; &
„ lors qu'il y aura quelque difficulté,
„ on les réglera de l'avis des Conseil-
„ lers Assesseurs.

„ XXII. On terminera au plutôt
„ les différens qui sont dans. . . .

„ XXIII. On n'introduira aucune
„ nouvelle œconomie à la table du
„ Roi, & l'on observera exactement
„ l'ancienne.

„ XXIV. Les Places vacantes
„ hors le tems des Diétes seront
„ remplies dans six semaines.

„ XXV. On réglera tellement les
„ Milices à la Diéte du prochain
„ Couronnement, qu'on n'aura pas
„ besoin de Troupes étrangéres; &
„ l'on fera observer éxactement la
„ Discipline militaire.

„ XXVI. Le sel sera taxé & par-
tagé

„ tagé dans tous les Palatinats selon 1697.
„ l'ancienne coutume.

„ XXVII. Tout Gentilhomme
„ aura la franchise du sel & des mi-
„ nes.

„ XXVIII. Les anciennes liber-
„ tez des Palatinats demeureront in-
„ violables.

„ XXIX. On retablira les Réga-
„ les, dans les endroits où elles ont
„ été abolies.

„ XXX. Tous les Priviléges qui
„ appartiennent aux Universitez de
„ Cracovie & des autres Villes, tant
„ Ecclésiastiques que séculiéres, de
„ même que tous les Articles qui ont
„ été promis sous serment au Cou-
„ ronnement des Rois Henri, Etien-
„ ne, Sigismond, Uladislas, Jean-Ca-
„ simir & autres, seront renouvellez
„ à cette Election; & si on les viole,
„ les Habitans de Pologne & de Li-
„ thuanie seront libres & dégagez
„ de leur obéïssance ".

On murmura beaucoup contre l'E- *Desordres causez par cette Signature.*
vêque de Cujavie, parce qu'il avoit
reçu en présence du St. Sacrement

 expo-

1697. exposé, le serment d'un Envoyé qui étoit Calviniste. Jaques Halecki Veneur de Podlachie, & Martin Grazewski Sous-chambellan de Wilna s'opposérent envain à cet Acte. On tira le sabre contre ces deux Gentilshommes; & le Prélat, à ce qu'on dit, au lieu d'empêcher le désordre, crioit: *Tuez, tuez.* Le Nonce eut assez de force pour blâmer en public un pareil scandale; mais comme il étoit entiérement dans les intérêts de l'Electeur, il n'eut garde de demander aucune satisfaction.

Difficulté à dire laquelle des deux Elections étoit légitime.

Cette double Election qui donnoit deux Rois à la Pologne, bien loin de terminer la dispute, laissoit la Couronne indécise entre les deux Compétiteurs. Si on s'en rapportoit aux Relations différentes qui furent publiées dans le tems, il ne seroit pas facile de dire laquelle des deux Elections étoit legitime, ni même de quel côté se trouvoit le grand nombre, tant les divers Ecrivains ont pris de plaisir à déguiser de part & d'autre, pour raconter les choses à l'avan-

tage de celui des deux Princes 1697. pour lequel ils s'interessoient. Les Relations qui venoient des Partisans du Prince de Conti marquoient, que ce Prince avoit été élu par vingt-huit Palatinats; au lieu que l'Electeur de Saxe n'avoit été nommé que par quatre, avec lesquels se trouvoient quelques Sénateurs & quelques Castelans. Les Partisans de l'Electeur avançoient au contraire, que le Prince de Conti n'avoit été nommé que par quatre-vingts Enseignes, & que l'Electeur avoit eu les suffrages de cent cinquante; mais que le Primat avoit proclamé le Prince de Conti, avant que d'avoir recueilli toutes les voix. Cependant si l'on fait attention au billet de l'Evêque de Cujavie au Primat, & si on regarde le tems où ce billet fut écrit, la question semble décidée. Il paroît d'ailleurs qu'il y eût des nullitez dans la proclamation de l'Electeur de Saxe: Celle d'avoir été faite par un Evêque, n'étoit pas sans doute la moindre: du moins il est constant qu'elle étoit con-

1697. contre les Loix. Mais ce n'étoit ni la validité, ni la nullité, qui devoit décider, comme on va le voir dans le Livre suivant.



HISTOIRE DE POLOGNE SOUS LE REGNE D'AUGUSTE II.

LIVRE II.



Es deux Partis qu'entretenoit la double Proclamation, prirent chacun des mesures pour soutenir ce qu'ils avoient fait. Il falloit décider auquel de deux Elus on donneroit la Couronne. Pour cet effet l'une & l'autre Faction eurent des Conférences ensemble, & les commencérent dès le 28. Les principaux Seigneurs de la Republique y assistérent de part 1697.

Les deux Partis cherchent à soutenir la double Election.

1697. & d'autre. Georges Albert Denohoff, Evêque de Przemislie & Grand Chancelier de la Couronne, en fit l'ouverture par un discours, qui ne fut pas également approuvé des deux Partis.

Après ce discours on nomma des Députez des deux côtez. Ceux du Parti du Prince de Conti demandérent, que suivant les Lois les deux Compétiteurs n'entrassent point dans le Royaume, n'y envoyassent point de Troupes, ne se saisissent d'aucune Place, & ne prétendissent point au Couronnement, avant que la République assemblée dans une seconde Diéte, eût décidé lequel des Prétendans devoit monter sur le trône. Mais comme les Partisans de Saxe vouloient profiter de l'absence & de l'éloignement du Prince de Conti & de l'arrivée prochaine de l'Electeur, ils ne répondirent à la proposition de leurs Adversaires, que par un refus absolu. Les François, dirent-ils, cherchent à gagner du tems & les Saxons n'en veulent point perdre. La Conférence se

se trouva rompuë par là le 5. de Juillet. 1697.

Le Primat avoit été l'Auteur de l'avis, pour renvoyer à une seconde Diéte la décision du différent. Quand il vit son projet échoué, il écrivit à l'Electeur de Saxe, que la Diéte avoit élu d'un consentement presque unanime *Le Sérénissime Prince François-Louïs de Bourbon, Prince de Conti.* Mais que comme le foible parti, qui s'y opposoit, & qui se trouvoit appuyé par trois des Généraux de l'Armée de la Couronne, méprisant les droits de la Nation & l'autorité Primatiale, qui seule devoit être reconnuë dans un Interrégne, présumoit illégitimement de faire valoir l'Ection qu'il avoit faite en faveur de l'Electeur, il se trouvoit obligé de lui déclarer, que ce n'étoit, ni n'avoit été l'intention de la République de le charger du gouvernement penible d'un Royaume, pendant qu'il étoit si glorieusement occupé contre l'Ennemi commun de la Chrétienté. Il ajoutoit: Nous supplions donc très instamment Votre

Lettre du Primat à l'Electeur de Saxe.

1697. Alteſſe Electorale, de ne pas prendre pour un conſentement unanime cette nomination faite par un petit nombre; & nous la conjurons par cette générosité, qui lui eſt ſi naturelle, & par la qualité de voiſin, de ne point troubler notre libre élection; mais de nous laiſſer en repos avec nôtre Roi; & d'être perſuadée, qu'elle ne pourra tirer aucun avantage, ni du conſentement, ni de l'aſſiſtance de nos trois Généraux, &c.

Qui refuse de la recevoir.

Il eſt aiſé de juger que l'Electeur de Saxe ne fut pas tenté de déférer ni aux priéres ni aux remontrances du Primat. Il ne voulut pas même recevoir ſa lettre, ſous prétexte qu'elle ne lui donnoit pas le titre de Majeſté, titre qu'il prétendoit qu'on ne lui pouvoit refuſer, depuis qu'il avoit reçu la nouvelle de ſon Election.

Le Primat écrit à l'Empereur & à l'Electeur de Brandebourg.

Le Primat écrivit avec auſſi peu de ſuccès à l'Empereur & à l'Electeur de Brandebourg. Il avoit informé ſimplement ces deux Princes de l'Election du Prince de Conti, aſſurant qu'il entretiendroit les Traitez conclus avec Eux. L'Electeur fit réponſe, qu'il ne voyoit qu'avec peine la diviſion de la République; & pour marquer combien il y étoit ſenſible, il offroit ſa médiation pour terminer le différent. L'Empereur s'expliqua plus clairement ſur l'affaire de l'Election: (*) „ Il ne nous appartient pas, diſoit-il, de donner „ conſeil à Monſieur le Cardinal & „ aux autres Nobles Polonois; cependant nous ſouhaiterions qu'ils „ reconnuſſent le Roi de Pologne, „ (il entendoit l'Electeur de Saxe) „ puiſque c'eſt une néceſſité ".

1697.

Propositions qu'il fait faire au Parti opposé.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de retablir l'union, obligea le Primat de faire propoſer ſous main, que l'on procédât à une nouvelle Election. Ceux qui n'avoient embraſſé aucun Parti, ou qui n'étoient pas fortement attachez à celui qu'ils avoient embraſſé, donnérent volontiers les mains

(*) *Non noſtrum eſt dare conſilium Domino Cardinali & aliis Nobilibus Polonis; tamen optaremus ut amici fierent Regis Poloniæ, quando quidem aliter fieri non poteſt.*

1697. mains à cette propoſition. Ils ſe flattoient que ce ſeroit un moyen pour prévenir les ſuites funeſtes d'une diviſion contraire aux intérêts de la République. Mais ce nouvel expédient ayant été rejetté par les Partiſans de l'Electeur de Saxe, la Diéte ſe ſépara enfin le 11. de Juillet, ſans avoir rien pu décider ſur la double élection.

La Sciſſion devient entiére dans le Royaume.

La Sciſſion ne pouvoit pas être mieux marquée. Dans les Palatinats qui avoient proclamé le Prince de Conti, tout ſe faiſoit au nom de ce Prince; & dans ceux qui avoient nommé l'Electeur de Saxe, tout ſe faiſoit pareillement en ſon nom. D'autre part chaque Parti, à l'envi l'un de l'autre, travailloit à maintenir ſon élection. Lorſque le Cardinal Primat convoqua la Diéte de Confirmation, qu'il fixa au 26. du mois d'Août ſuivant; de ſon côté l'Evêque de Cujavie, indiqua le Couronnement de l'Electeur au 15. de Septembre, & les Diétes qui le devoient préceder au 6. d'Août.

Ces meſures des Partiſans de Saxe obli-

obligérent la Faction contraire à publier le 25. de Mai, une Proteſtation ſolemnelle contre la nomination de l'Electeur de Saxe, faite par l'Evêque de Cujavie, au mépris des Loix du Royaume, ſans le conſentement de la République & au préjudice des droits du Primat. On tâchoit principalement de rendre ſuſpecte la converſion de l'Electeur; & l'on ajoutoit que les *Pacta conventa*, que ce Prince avoit jurez, avoient été dreſſez ſans autorité par le Chevalier Flemming. Quant aux Partiſans du Prince, on les accuſoit d'avoir pris enſemble avec quelques Sénateurs des meſures pour troubler l'Etat; d'avoir ſemé la diviſion dans pluſieurs Palatinats; d'avoir empêché par promeſſes, ou par menaces, pluſieurs Seigneurs de ſe joindre au parti bien intentionné; d'avoir protégé ouvertement les auteurs & les promoteurs de la Confédération de l'Armée, en s'oppoſant à la recherche qui en devoit être faite. Enfin après avoir relevé fort au long tous les défauts qui ſe trouvoient dans la nomination de l'E- 1697.

Proteſtation des Partiſans du Prince de Conti.

1697. l'Electeur ils protestoient de nullité & d'invalidité contre son éléction.

Seigneurs par qui elle fut signée.

Cette Protestation fut datée du 25. de Juillet, & faite pardevant les Officiers du Palatinat de Rawa, sur le refus que les Officiers de Varsovie avoient fait de la recevoir. Uladislas Krosnouws & Alexandre Magnuski, Nonces du Palatinat de Lencicie, furent chargez de cet Acte. Ils protestérent, tant en leur nom, qu'en celui du Cardinal Radziewski, Archevêque de Gnesne, Primat du Royaume, de l'Archevêque de Leopold, de plusieurs autres Evêques; de Casimir Jean Sapieha, Palatin de Wilna, Grand Général de Lithuanie, d'Adrien Sieniauwski Palatin de Belts, de Wladislas Pıziemski Castelan de Calisch, d'Alexandre Felix Lipski Castelan de Siradie & de plusieurs autres Palatins, Castelans, Officiers & Nonces: contre Stanislas Jablonowski, Castelan de Cracovie & Felix Potoski, Palatin de la même Ville; le prémier Grand Général; les deux autres petits Généraux de la Couronne; Joseph Sluzka Castelan

telan de Wilna & petit Général de Lithuanie, Stanislas Dabske Evêque de Cujavie & autres Sénateurs & Officiers leurs Adhérans. 1697.

Fautes du Prince de Conti.

Il y avoit encore tout à espérer pour le Prince de Conti, s'il se fût hâté de venir, & s'il eût envoyé son argent. Ces deux choses auroient donné un grand poids à son Parti; mais il tarda trop, & on ne vit point paroître ses remises. Ses amis se refroidirent. Quelques-uns gagnez par l'argent de Saxe l'abandonnérent; d'autres plus constans déclarérent à l'Abbé de Polignac, qu'ils ne pouvoient attendre l'effet de ses promesses, que jusqu'au 31. de Juillet; & que les Seigneurs, qui avoient signé l'Acte de l'Election, ne s'engageoient à persévérer dans leurs engagemens que jusqu'à ce tems-là.

Ce qui y donna lieu.

L'Ambassadeur de France avoit déja dépêché deux Couriers. Mais le prémier avoit tout gâté, en ajoutant des particularités qui n'étoient pas contenuës dans ses instructions. Quand on l'interrogea sur la Scission, pour rendre moins désagréable la nou-

1697. nouvelle qu'il apportoit, il dit qu'il n'y avoit rien à craindre, & que peut-être à l'heure qu'il parloit, la division étoit appaisée. Le Prince de Conti ayant demandé s'il devoit se presser, ce Courier mal-habile lui dit, qu'il pouvoit en toute sureté attendre l'Ambassade que la République devoit lui envoyer; il ajouta qu'il n'y avoit aucune apparence, que le Parti de Saxe pût se soutenir long-tems.

Erreur où tombe la Cour de France.

On comptoit à la Cour de France sur cette nouvelle, comme sur une chose sure. Mais les choses changérent de face le lendemain, lorsqu'on reçut la copie de la lettre que l'Electeur de Saxe écrivoit à son Ministre à la Haye, pour lui faire part de son Election. On fut étonné de voir qu'il n'y étoit fait aucune mention de l'Election du Prince de Conti. Quelques lettres venuës de Dantzic, augmentérent encore l'étonnement. On ne savoit que penser de ces nouvelles, & l'on attendoit avec impatience les Ambassadeurs que le prémier Courier disoit toujours devoir venir, quoique personne ne l'eût chargé de cette Commission.

1697.

Elle est désabusée.

Le second Courier arriva à la Cour de France le 16. de Juillet. Il apprit tout le détail de la Scission; représenta combien la présence du Prince étoit nécessaire; il dit nettement qu'il ne falloit pas attendre une Ambassade, parce que la guerre la rendoit comme impossible. Le fait étant ainsi débrouillé, le Prince se prépara à partir. Cependant par une certaine bienséance, il crut devoir attendre, que le Cardinal Primat lui eût du moins notifié son Election. Ainsi le troisiême Courier, dépêché le 18. de Juillet, & qui n'arriva cependant que le 9. d'Aout, trouva encore le Prince à Paris. Il apporta une lettre du Primat, avec l'Acte d'Election signé par le Prélat, par l'Archevêque de Léopold & par les autres Evêques du Parti de France, à l'exception de celui de Cracovie, qui s'étoit absenté, sous prétexte de son grand âge. Les Grands Officiers de la Couronne & de Lithuanie, les Palatinats & les Castelans, avoient

1697. auſſi ſigné cet Acte, à la reſerve du Grand Maréchal Lubomirski, qui ſe tint neutre, & du Vice-Chancelier Tarlo, qui s'étoit donné à l'Electeur de Saxe.

Les retardemens du Prince de Conti lui ſont préjudiciables.

Mais comme le terme fatal du 31. de Juillet étoit paſſé, le Prince jugea qu'il hazarderoit trop, s'il ſe mettoit en chemin. Il réſolut d'attendre encore de nouveaux eclairciſſemens, qui décidaſſent de l'incertitude de tant de circonſtances embrouillées. Cependant il étoit encore tems de partir & d'envoyer les remiſes: l'événement le prouva. Il parut que la briéveté du terme, que l'on avoit fixé à l'Abbé de Polignac, n'étoit qu'une menace, pour faire hâter le départ du Prince de Conti & l'envoi de ſon argent. Le zéle de ſes Partiſans s'echauffa quand ils apprirent, que l'Electeur de Saxe entroit dans le Royaume, & prenoit des meſures pour s'aſſurer la Couronne par la force. Leur attachement aux intérêts du Prince de Conti alla au delà de tout ce qu'il pouvoit eſpérer. S'ils ne réuſſirent pas, la faute n'en put tomber que ſur

ſur le peu de diligence du Prince & ſur le peu de vigueur du Primat. 1697.

Efforts des Miniſtres de France.

L'Abbé de Polignac & l'Abbé de Châteauneuf n'eurent rien à ſe reprocher. Ils firent les derniers efforts pour animer ceux qu'ils voyoient attachez aux intérêts de la France, & pour raſſurer ceux qui auroient pu ſe décourager, ou que leurs Adverſaires cherchoient à leur débaucher. Une circonſtance particuliére favoriſa les ſoins qu'ils ſe donnoient, en leur faiſant gagner du tems; ce qui étoit leur ſeule reſſource. L'Electeur de Brandebourg, comme nous l'avons vu, par ſa réponſe à la lettre du Primat avoit offert ſa médiation. L'eſperance de trouver quelque bénéfice dans la durée de la Négociation, autant que le reſpect du à un Prince voiſin, avoit fait accepter ſes offres: On en vint même à tenir des Conférences.

Conferences entre les deux Partis.

Elles commencerent le 9. d'Août. L'Electeur de Saxe y fit propoſer des conditions, qui montroient combien il étoit éloigné de vouloir mettre ſes prétenſions en compromis. On de-

1697. demanda prémiérement en ſon nom, que l'on ne tînt point la Diéte de confirmation; ou ſi on ne jugeoit pas à propos de la revoquer, que le Primat s'obligeât par écrit d'y nommer l'Electeur au lieu du Prince de Conti. En ſecond lieu on vouloit que le Primat publiât des Univerſaux, pour la convocation des petites Diétes, qui devoient précéder celle du Couronnement: A ces conditions le Prince promettoit de ne point ſe faire couronner par l'Evêque de Cujavie; de ne prendre la datte de ſon Election, que du jour qu'elle auroit été confirmée par la Diéte; de ſigner des *Pacta conventa*, tels qu'on voudroit les éxiger, & de payer comptant aux Chefs & Seigneurs du Parti oppoſé, une ſomme de huit cens quatre vingt-douze mille Ecus qu'il partageroient entre eux comme ils jugeroient à propos.

La reponſe qui fut faite à ces offres par le parti oppoſé, ne faiſoit pas connoître qu'il fût fort découragé. Le 15. d'Aout le Cardinal Primat fit donner par écrit au Miniſtre de ce Prin-

Prince la reponſe à diverſes propoſitions qu'il avoit faites. Il y décla- 1697.
roit, tant en ſon nom, qu'en celui des Seigneurs qui ſoutenoient l'Election du Prince de Conti, que l'oppoſition qu'on formoit à la nomination de l'Electeur de Saxe, ne venoit d'aucune averſion pour ſa perſonne; qu'ils reſpectoient ſa naiſſance & ſes autres belles qualités; mais qu'elle étoit fondée ſur le zele pour la Religion Catholique, pour laquelle ils étoient prêts de verſer leur ſang, auſſi bien que pour la conſervation de leur liberté; au lieu que le Parti oppoſé n'obmettoit rien tous les jours, pour renverſer les Loix du Royaume. Dans un autre endroit, ils repreſentoient que les loix fondamentales de l'Etat demandoient, que non ſeulement le Roi, mais auſſi la Reine ſon Epouſe fiſſent profeſſion de la Religion Catholique avant le Couronnement: deux conditions que l'Electeur avoit promiſes avant la nomination & depuis par ſon Ambaſſadeur, lorſqu'il avoit juré les *Pacta conventa*, ſous peine de nullité d'Election; mais que quoi

 qu'ils

1697. qu'ils voulussent bien croire sincére, la conversion de ce Prince, il étoit néanmoins certain, que l'Electrice persistoit dans la Religion Calviniste; qu'ainsi ils ne pouvoient en conscience consentir au couronnement du Mari. Ils ajoutoient à ces représentations diverses demandes, entre autres: Que l'Electeur sortît du Royaume avec ses Troupes; qu'il envoyât de la frontiére demander la Couronne à la Diéte de confirmation; qu'il donnât de nouvelles preuves de sa Conversion; qu'il renouvellât son abjuration en présence des Evêques qui n'étoient pas de son parti; que l'Electrice son épouse en fît autant; & qu'il renonçât à l'Acte de sa Nomination, &c. moyennant l'éxécution de tous ces points & des offres qu'il avoit faites lui-même, on lui promettoit de mettre de nouveau l'affaire de l'Election en délibération, de ne plus le regarder comme Usurpateur; mais comme un légitime Candidat, pour qui la Noblesse auroit toutes sortes d'égards.

Cette confiance que l'on témoignoit

gnoit des deux côtez n'étoit pas sans fondement. Ce qui s'étoit passé dans plusieurs Diétes, que l'Evêque de Cujavie avoit indiquées au 6. d'Aout, étoit un motif d'encouragement pour les Partisans du Prince de Conti. On n'y avoit pas fait grand cas des Lettres du Prélat. La plupart des Gentilshommes ne s'y étoient attachez, qu'à faire voir la nullité de l'Election de Saxe, & l'irrégularité de ses démarches, & n'avoient pas voulu nommer des Députez pour son couronnement. La Diéte de Sroda avoit poussé les choses plus loin. Les Palatinats qui la composent avoient fait une Confédération, déclaré la guerre à l'Electeur, & choisi pour leur Général le Castelan de Kalisch & pour Maréchal Radomicki. Les Palatinats de Lencicie & de Rava étoient aussi entrez dans cette Confédération. D'ailleurs un Courier avoit apporté au Primat une lettre du Prince de Conti. Ce Prince, après avoir témoigné sa reconnoissance du choix que la République avoit fait de sa personne, l'assuroit de la resolution

1697. Confiance des Partisans du Prince de Conti.

1697. où il étoit de venir se mettre à la tête des Troupes, & de répandre son sang pour la liberté aussi-tôt qu'il auroit reçu les nouvelles qu'il attendoit. Cette lettre étoit datée du 1. d'Août. On voyoit que le Prince n'avoit pas encore reçu l'Acte de son Election, dont on avoit chargé le troisiéme Courier. Mais on avoit lieu de croire, que cet Acte lui avoit été remis peu de jours après la date de sa lettre. C'en étoit assez pour relever le courage & pour donner des espérances.

On envoie une Ambassade offrir la Couronne à l'Electeur.

De son côté l'Electeur de Saxe qui se voyoit dans le Royaume à la tête d'un Corps de Troupes, attendoit tout de sa présence, de son argent, & de l'appui de ses Partisans. Peu de jours après l'Election, l'Evêque de Cujavie lui avoit envoyé une Ambassade, pour lui offrir la Couronne. Le 3. de Juillet les Députez arrivérent à Tarnowitz, au nombre de plus de 60. & avec une suite de quelques mille chevaux. Ils y trouvérent l'Electeur, que trois des principaux Députez haranguérent; l'un au nom de la Pologne; l'autre au nom de la Lithuanie, & le troisiéme au nom de la Noblesse.

1697.

Reception de cette Ambassade.

Les Députez après avoir été admis à baiser la main de l'Electeur, furent régalez à une table séparée, pendant qu'il mangeoit à une table plus élevée avec l'Evêque de Passau, Ambassadeur de l'Empereur. On dit que le Palatin de Volhinie, qui avoit harangué ce Prince au nom de la Pologne, choqué de ne pas manger à la table de ce Prince, commença à se condamner lui-même du discours qu'il avoit prononcé; & qu'il s'imagina s'être attiré ce mépris par des paroles qui sentoient la flatterie & la bassesse. En effet ce fut le jugement que tout le monde porta de ce discours. On étoit étonné d'entendre de la bouche d'un Seigneur Polonois des expressions pareilles à celles que le Palatin de Volhinie employa:

Harangue du premier Ambassadeur.

„ Votre Majesté
„ disoit-il, a triomphé des Turcs;
„ triomphez des cœurs des Polonois:
„ que ces mains accoutumées à vain-
„ cre les Infidéles, reçoivent la Cou-
„ ronne que nous lui offrons. Ce

1697. „ Peuple qui vous donne ſes ſuffrages
„ les donne à un Prince, que Rome
„ regarde comme ſon défenſeur, &
„ la Chrétienté comme ſon rempart;
„ à un Prince que ſon expérience,
„ ſon habileté, ſes exploits & tant de
„ victoires ne peuvent que faire eſti-
„ mer de toute la terre .... " Il con-
tinuoit ainſi: „ En abandonnant les
„ erreurs de votre Patrie, vous avez
„ trouvé des Couronnes chez les E-
„ trangers. Dieu vous a ouvert le
„ cœur par ſon eſprit & nous vous
„ ouvrons la porte de notre Etat.
„ Il s'eſt préſenté pluſieurs Candi-
„ dats, Princes excellens & de grand
„ mérite, qui aſpiroient à la Cou-
„ ronne de Pologne, depuis qu'elle
„ étoit privée de ſon Roi. Mais il
„ n'y en a eu aucun, qui ait entraî-
„ né Dieu après lui dans le combat.
„ Vous êtes le ſeul qui avez com-
„ mencé avec le Seigneur .... Nous
„ ignorions „ diſoit-il plus bas „ ſi
„ vous vouliez être Roi, ou ſi vous
„ le ſeriez. Vous l'étiez néanmoins,
„ & vous même vous l'ignoriez.
„ C'eſt en cela que conſiſte le vérita-
ble

„ ble bonheur de meriter d'être 1697.
„ heureux & de ne ſavoir pas qu'on
„ l'eſt .... ". Il pourſuivoit ainſi:
„ On lit aujourd'hui dans les yeux du
„ Peuple, que le Ciel eſt devenu
„ ſérain par un effet de la Providen-
„ ce divine, qui a voulu preſider au
„ milieu de nous. Ainſi nôtre Ré-
„ publique, aujourd'hui la vôtre,
„ dont la renommée eſt ſi étenduë,
„ vous vénére, vous chérit de tou-
„ tes ſes affections, & vous déſire,
„ comme celui qu'elle a élu pour ſon
„ Roi, ou plutôt comme celui, que
„ Dieu lui même a élu, & que nous
„ recevons d'une franche volon-
„ té .... " Il ajoutoit: „ Venez
„ donc, Prince beni, puiſque Dieu
„ l'a ainſi décrété, puiſque la Polo-
„ gne le ſouhaite ſi ardemment,
„ puiſque Rome s'en réjouït, puiſ-
„ l'Allemagne l'approuve, puiſque
„ l'Europe y applaudit, puiſqu'en
„ un mot, tout le monde, ſi vous
„ en exceptez les Barbares, en jette
„ des cris de réjouïſſance. La Chré-
„ tienté vous prépare une renom-
„ mée immortelle; la Renommée,
cent

1697. „ cent bouches ; l'Aſie ſes dépouil„ les & la Pologne une Couronne „ environnée de lauriers... “. Il finiſſoit en diſant : „ Nous benirons ce „ que nous avons vu : nous publie„ rons ce que vous êtes, & quelles „ ſont les eſpérances que nous devons „ fonder ſur un auſſi grand Prince. „ Enfin nous annonncerons vôtre „ gloire parmi les Nations ; & toute „ la terre ſera remplie de vôtre Ma„ jeſté “.

Qui eſt nommé Général des Troupes de l'Electeur.

Après le repas on ſe rendit au Camp des Saxons, où l'Electeur conſola un peu le Palatin de Volhinie, en le nommant Général de ſes Troupes. Ce Prince partit le 25. de Tarnowitz & arriva le lendemain à Pickari. Il y renouvella le 27. ſon abjuration dans l'Egliſe des Jeſuites, entre les mains de l'Evêque de Samogitie, il aſſiſta à la Meſſe de ce Prélat & communia de ſes mains. Vers la fin de la Meſſe il jura les *Pacta conventa :* après quoi on chanta le *Te Deum.* Le 28. il régala l'Ambaſſadeur de l'Empereur & les principaux Seigneurs de la Députation, dans un Château de l'Evêque de Cracovie. Un aſſez grand nombre de Gentils-hommes étant venus le complimenter dans ce lieu ; il leur fit un accueil gracieux ; il les traita de chers & de bons amis, & il leur dit : „ Vous m'avez élu „ pour votre Roi ; vous m'êtes ve„ nus préſenter la Couronne, & vous „ m'avez amené ici : j'y ſuis venu ; „ j'ai quitté mes Etats & ma Patrie „ pour l'amour de vous, non dans le „ deſſein de vous être à charge ; mais „ pour apporter avec moi l'abondan„ ce, mes richeſſes, mes forces & „ tout ce qui dépendra de moi ; pour „ augmenter, autant qu'il me ſera poſ„ ſible, la gloire & l'honneur de vo„ tre Nation, en combattant les En„ nemis du Royaume & ſur-tout „ l'Ennemi de la Chrétienté “. Ce Prince les aſſura de plus que ſon épée ne ſeroit employée, que pour maintenir leur liberté & l'autorité dont on l'avoit revêtu.

Diſcours de ce Prince à la Nobleſſe.

Il s'approche de Cracovie.

Le 29. on continua la marche vers Cracovie & le 31. l'Electeur arriva aux portes de cette Ville. Il ne jugea pas à propos d'y entrer. Il s'arrêta dans la maiſon royale de Lobzow,

1697. zow, ſituée dans le Fauxbourg. François Lubomirski, Staroſte d'Olsztyn qui y demeuroit depuis quelques tems, fut obligé d'en ſortir, ne ſe trouvant pas aſſez fort pour en diſputer la poſſeſſion. Il le fut néanmoins ſuffiſamment pour rompre la petite Diéte du Palatinat de Cracovie, & eut aſſez de fermeté pour retourner dans cette Capitale, avec la Nobleſſe, ſans voir l'Electeur. Il prit de-là la route de Varſovie, où il raſſura par ſes diſcours les Partiſans du Prince de Conti, qui étoient allarmez de ſavoir que l'Electeur étoit à Cracovie: Pouvez-vous bien, leur dit-il, avoir peur de loin, quand vous ſavez que mes amis ni moi n'avons eu aucune crainte, quelque près que nous nous ſoyons approchez.

Une choſe empêchoit l'Electeur d'entrer dans la ville même. Le Comte Wielopolski, qui étoit Gouverneur du Château, refuſoit de le rendre, ſous prétexte que le devoir de ſa Charge l'obligeoit de ne le remettre qu'entre les mains d'un Roi agréé de toute la Nobleſſe. On le ſomma envain: les me-

menaces ne purent l'intimider. Mais cinq mille écus comptant & un bracelet donné à ſa femme, firent évanouïr ces vigoureuſes réſolutions. Après cette conquête l'Electeur entra dans la Capitale, où il tint d'abord un grand Conſeil. Les avis y furent partagez. Un petit nombre de Seigneurs opinérent pour aller forcer le Primat & réduire le reſte du Royaume, ou du moins pour avancer juſqu'à Varſovie, afin d'empêcher la tenuë de la Diéte convoquée par le Primat pour le 26. du Mois d'Août: d'autres plus prudens furent d'avis d'attendre l'iſſuë de la Diéte, de demeurer cependant dans la Capitale, d'en reparer les fortifications & de les augmenter même autant que la Conjoncture du tems le pourroit permettre. Cet avis fut ſuivi comme le plus ſalutaire. Au cas que le Parti oppoſé prît quelque vigoureuſe réſolution, on lui ménageoit une retraite facile. Dans un jour il pouvoit ſe ſauver en Siléſie, où il ſe ſeroit trouvé hors de tout péril. 1697.

Grand Conſeil qu'il y tient.

L'Elec-

1697. L'Electeur fut peut-être le seul qui n'approuva pas cette résolution. Il témoigna qu'il s'attendoit à trouver plus de vigueur dans des personnes qui avoient bien voulu le reconnoître pour leur Souverain. On ne put s'empêcher de donner des éloges à sa fermeté. Pour y répondre en quelque façon on lui dit, qu'il falloit introduire dans le Royaume des Troupes étrangéres, gagner par des libéralitez le second Ordre de la Noblesse & envoyer au plutôt payer l'Armée de la Couronne. L'Electeur goûta cet avis. Il regarda sur tout comme quelque chose d'important de mettre l'Armée dans ses intérêts. Pour cet effet il envoya au Castelan de Culm & au Palatin de Cracovie deux millions, pour les distribuer aux Troupes. Przependowski en distribuant cet argent, disoit aux Towarzizs ou Gens d'Armes : „ Vous „ voyez que nous vous donnons „ l'argent, que la France vous a pro„ mis ".

Il n'en approuve pas la résolution.

Il fait distribuer deux millions à l'Armée.

Ces libéralitez ne pouvoient pas manquer de débaucher une partie considérable de l'Armée. Un certain nombre de Compagnies allérent trouver l'Electeur, sous la conduite de Potoski grand Veneur de la Couronne. Cependant au grand étonnement de l'Europe, on vit le reste de l'Armée détourner fiérement les yeux de dessus l'argent qui lui étoit offert, & demeurer constamment dans le parti d'un Prince, qui ne lui donnoit que des promesses. En effet douze Commissaires de l'Armée avoient été à Varsovie pendant trois semaines, & au bout de ce tems ils n'avoient pu obtenir, qu'une continuation d'esperances toujours éloignées & de belles paroles qui ne produisoient rien.

Fruit de ses libéralitez.

Cependant l'Abbé de Polignac se donnoit des mouvemens incroyables, soit pour retenir le reste de l'Armée dans le Parti de la France, soit pour rassurer les Seigneurs Polonois qu'il voyoit tomber dans le découragement. Quoique deux entreprises de cette nature fussent difficiles sans argent, il ne laissa pas d'en venir à bout, & le 24. d'Août il eut la conso-

Mouvemens que se donne l'Ambassadeur de France.

1697. lation de voir combien ses soins avoient réussi. Les Partisans du Prince de Conti s'assemblérent ce jour-là au Château de Wiazdow, où ils firent prier l'Ambassadeur de se rendre. Malgré la consternation que causoit l'absence du Prince & le retardement des remises, on ne put s'empêcher de louer les précautions que ce Ministre avoit prises. On l'approuva entre autres d'avoir entretenu à ses dépens depuis l'Election le Régiment d'Infanterie du Palatin de Wilna, pour garder le Pont de batteaux sur la Wistule; ce qui avoit conservé la communication de la Pologne avec la Lithuanie. Mais comme on le voyoit sans ressource depuis qu'il avoit engagé ses pierreries, on lui demanda à quel expédient il croyoit qu'on pouvoit avoir recours, pour se tirer du péril où l'on étoit engagé faute d'argent. L'adroit Ministre ne fut pas embarrassé à répondre. Il proposa deux choses, qui tendoient toutes deux à attacher de plus en plus ses Partisans à la France. La prémiere consistoit à faire une secon-

Deux propositions qu'il fait.

seconde Proclamation qui confirmât l'Election du Prince de Conti; l'autre à former une Confédération pour déclarer la guerre à l'Electeur. 1697.

On eut beaucoup de peine à convenir sur la prémiére de ses Propositions. Cependant après bien des débats, on arrêta que si, avant le commencement de la Diéte, ou même durant sa tenuë, on recevoit des nouvelles qui apprissent le départ du Prince de Conti pour la Pologne, on ne balanceroit pas à faire ce que l'Ambassadeur demandoit; mais que si ce Prince ne venoit point, il valoit mieux supposer la prémiére Election valable. Dans le fond il n'y avoit pas grand avantage à espérer d'une seconde Proclamation: au contraire, elle eût donné à entendre qu'on l'auroit faite pour rectifier les défauts de la prémiére. Ce qu'il y eut de surprenant, c'est que la seconde proposition, qui étoit d'une toute autre conséquence ne souffrit aucune difficulté. Il fut résolu de faire un Rokozs & de déclarer la

La prémiére est rejettée.

La seconde est acceptée.

 guerre

1697. guerre à l'Electeur, comme à un Usurpateur.

La Diéte de confirmation s'assemble.

Cependant la Diéte qui devoit confirmer l'Election que la République jugeroit la plus conforme aux Loix, s'étoit assemblée. Ces sortes de Diétes s'appellent *Poparcié* dans la Langue du Pays. L'Ouverture s'en fit le 26. d'Août auprès de Varsovie dans le Camp Electoral, par un discours que prononça le Sr. Bielinski, Grand Chambellan de la Couronne & Maréchal de la Diéte. Il dit qu'il ne souhaitoit rien tant, que de signaler son zéle pour la République; que dans un peril aussi pressant, si toute la Noblesse vouloit se reunir, il feroit les derniers efforts pour la secourir; mais que sans une Confédération il ne pouvoit se mêler de rien, parce qu'il avoit fait serment d'obeïr aux Loix & de n'adhérer à aucun parti. Il fit ensuite de grandes plaintes des violences que commettoient l'Electeur de Saxe & ses Adhérans; particuliérement de ce qu'ils s'étoient saisis de la Ville & du Château de Cracovie: attentat manifeste, s'ecria-t-il, qui met

met la Liberté & la Religion dans un égal danger. 1697.

Violence qu'elle éxerce envers les partisans de l'Electeur de Saxe.

Il se trouvoit dans cette Assemblée quelques Partisans de l'Electeur; & ils y étoient venus uniquement dans le dessein de rompre la Diéte par quelque Protestation. Si-tôt que le Maréchal eût fini son discours, Danowski, Nonce de Wilski, plus hardi que les autres, porta la parole & demanda pourquoi on avoit convoqué la Diéte Poparcié, puisque la Nation avoit proclamé l'Electeur de Saxe. Il se préparoit à en dire davantage, lorsqu'il vit que plus de six mille Gentilshommes tiroient le sabre. Il connut le péril où il s'étoit témérairement jetté: il chercha son salut dans la fuite. On le poursuivit hors du Camp Electoral: on lui porta divers coups; & il fut laissé comme mort entre les bras de ses amis, qui n'avoient pas osé se mettre en devoir de le défendre. Danowski ne mourut pas de ses blessures, comme quelques-uns l'ont publié: Il guérit; mais il demeura perclus d'une partie de son corps, & défiguré de façon qu'il étoit

1697. toit hideux à voir. Tous ceux qui avoient ordre d'appuyer la Protesta-tion de ce Nonce, furent effrayez par le traitement qu'on lui avoit fait. Ils ne soufflérent pas; & dès qu'ils en trou-vérent l'occasion, ils cherchérent à se sauver.

Discours du Primat.

Le Primat fit aussi un Discours, dans lequel il exposa les raisons qui de-voient obliger la Diéte à soutenir l'Election du Prince de Conti. Il tâ-cha de faire voir qu'elle étoit confor-me aux loix & avantageuse au bien pu-blic & à la sureté du Royaume. Il fit lire ensuite la lettre que ce Prince lui avoit écrite dans la quelle il déclaroit, que le seul motif du retardement de son départ venoit de ce qu'il n'avoit eu aucune Lettre de la République. Cette même raison l'avoit aussi empê-ché de prendre le titre de Roi de Po-logne; parce que la République avoit seule le droit de le lui donner & de l'appeller dans un Royaume, dont elle l'avoit cru digne d'être le Chef: „ Ce sont ces nouvelles, disoit ce „ Prince, que j'attens avec la der-„ niére impatience: après quoi Votre Emi-

„ Eminence ne doit point douter 1697.
„ que je ne me rende avec diligence „ sur les lieux où mon devoir m'ap-„ pelle; & je m'efforcerai de faire „ voir à ceux qui m'ont honoré par „ un si glorieux choix, que je n'en „ suis pas indigne, & les résolutions „ dans les quelles je suis d'employer „ le reste de ma vie, & de prodiguer „ tout mon sang pour l'augmentation „ de leur gloire & pour le maintien „ de leur liberté ".

L'Election du Prince de Conti est confir-mée.

Après cette lecture la Diéte con-firma d'un sentiment unanime l'Elec-tion du Prince de Conti; & chacun promit de la maintenir au péril de sa vie. Le 27. on ne décida rien, par-ce que l'Abbé de Polignac attendoit des nouvelles qui n'arrivérent pour-tant pas. Ce jour-là le Maréchal de-manda ce qu'il falloit répondre à quelques Nonces des Palatinats de Cracovie & de Sendomir, qui prioient, qu'on leur donnât sureté pour leurs personnes; parce qu'ils craignoient d'être traitez comme le Nonce Danowski. La réponse fut que s'ils venoient se joindre à la Dié-

 te

1697. te pour la défenſe de la Religion, des Loix & de la Liberté publique, ils ſeroient bien reçus; mais que s'ils prétendoient troubler l'Aſſemblée par des proteſtations hors de ſaiſon, on leur répondroit du même ſtyle qu'on avoit repondu au Nonce.

Le Primat propoſe une Confédération.

Le 28. le Primat, qui voyoit les eſprits favorablement diſpoſez pour ſes deſſeins, propoſa de faire un Rokoſz, ou Confédération Générale. Il repréſenta d'un côté la liberté opprimée par l'Electeur de Saxe, & la Religion expoſée ſi ce Prince s'emparoit de la Couronne: de l'autre il fit voir la modération du Prince de Conti, qui craignoit de donner la moindre atteinte à la liberté d'une Nation, à qui il vouloit même en épargner le ſoupçon. Il excuſa le retardement de ſon départ & celui de ſes remiſes, alléguant tantôt l'interception des lettres de change, tantôt les chicanes faites par les Marchans de Dantzik à l'inſtigation de la Reine.

Elle eſt réſoluë.

Le Rokozs fut ainſi réſolu pour la défenſe de la Religion & pour celle de

de la Liberté. Chacun engagea ſa foi, ſon honneur & ſa conſcience, pour le maintien de cette Confédération, qu'il promettoit d'entretenir juſqu'à la derniére goutte de ſon ſang, & de ne la rompre, qu'après que la République auroit été rétablie dans ſes droits & dans tous ſes priviléges. Afin que les choſes puſſent ſe faire avec ordre, on choiſit pour Maréchal du Conſeil Etienne de Rycht Humieniski, Maître d'Hotel de Podolie, & on lui donna pour Conſeillers deux Députez de chaque Province. Bielinski lui remit le bâton de commandement, ſe reſervant ſeulement le droit de préſenter le Diplome au Roi légitiment élu; ce qui lui fut accordé. 1697.

Difficultez pour la ſignifier à l'Electeur.

Pour ſe conformer à ce qui avoit été pratiqué dans de ſemblables occaſions, on penſa à nommer des Députez du Sénat & de la Nobleſſe, qui iroient repréſenter à l'Electeur de Saxe la violation des droits & des libertez de la République. La difficulté étoit de trouver des perſonnes de réſolution, qui vouluſſent ſe charger

1697. ger d'une Commiſſion ſi délicate. A la fin l'Evêque de Kiow tira la Diéte d'embarras. Il offrit d'aller à Cracovie, prier l'Electeur de la part du Rokozs, de ſe retirer ſur ſes terres, de quitter celles de la République & de ne point permettre le Couronnement réſolu par l'Evêque de Cujavie, parce que cette cérémonie ſeroit regardée comme vaine & de nul effet, de même que tous les Statuts, les Dénonciations, & tous les autres Actes faits durant la Proteſtation, tant devant qu'après la Sciſſion. Le Prélat ſe mit en chemin pour éxécuter cette Commiſſion; mais ayant appris que les Partiſans de l'Electeur ſe préparoient à lui faire le même traitement, que les Partiſans du Prince de Conti avoient fait à Danowski, il jugea qu'il y auroit de la témérité à s'expoſer à un péril évident: ainſi au lieu de continuer ſa route, il retourna ſur ſes pas.

Perſonne ne veut accepter le Généralat.

Le même jour la Diéte nomma le Palatin de Wilna pour Généraliſſime des forces de la République. Mais il

s'excuſa d'accepter cet honneur, 1697. juſqu'à ce que les fonds néceſſaires pour l'entretien des Troupes fuſſent arrivez. Le Palatin de Kiow à qui le même emploi fut offert le refuſa pour la même cauſe. Il eût été difficile après cela de trouver quelqu'un, qui eût pu s'en charger. On prit le parti de n'y point nommer. On arrêta que quand le Prince de Conti ſeroit arrivé, il pourroit diſpoſer de cette Charge, en faveur de qui il jugeroit à propos.

On renverſe le Szopa.

Auſſi-tôt que l'Acte de Confédération eut été dreſſé, le Primat fit renverſer le Szopa autrement l'enceinte du Camp de l'Election, afin que le Parti contraire ne pût pas s'y aſſembler. On ſomma le 29. le Palatin de Plosko de rendre le Château de Varſovie, dont il étoit Gouverneur. Il fit quelques difficultez. Là-deſſus le Palatin de Kiow ordonna qu'on tirât douze piéces de canon de l'Arſenal, & les fit pointer contre l'Hotel de ce Sénateur. La crainte de voir un Palais magnifique réduit en cendres, l'obligea de livrer le Châ-

1697. Château. Le Primat y entra avec une nombreuſe ſuite, & l'on commença d'y tenir les Conſeils dans la Sale du Sénat. On y fit la lecture de l'Acte de Confédération. Le Primat le ſigna le prémier : enſuite, le Palatin de Wilna, les autres Sénateurs, les Nonces & les Gentilshommes le ſignérent, avec cette clauſe: *je promets, j'aſſure & je jure ce que deſſus.* Après quoi chacun faiſoit le ſerment *in caput & in animam*, ſur ſa vie & ſur ſon ſalut. Un Gentilhomme du Parti de Saxe ayant été reconnu dans la foule, on alloit le jetter par les fenêtres, s'il n'eût eu l'adreſſe de ſe débarraſſer des mains de ceux qui l'avoient ſaiſi. Il ſe jetta aux pieds du Primat qui le couvrant de ſon manteau, lui ſauva la vie.

Les Conſeils ſe tiennent à Varſovie.

Les jours ſuivans on convint de pluſieurs Articles pour ſoutenir la Confédération; & il fut réſolu qu'on écriroit aux Evêques de Cujavie & de Cracovie, pour les exhorter à ne pas s'expoſer au reſſentiment de la République, en couronnant l'Electeur

Mouvemens que ſe donnent les Confédérez.

teur de Saxe, car chaque Parti ſe diſoit la République, & s'arrogeoit l'autorité d'agir au nom de toute la nation. En même tems l'Evêque de Kiow & le Caſtelan Zurnouwski furent nommez, pour aller communiquer à l'Armée les réſolutions de la Diéte & l'exhorter à entrer dans la Confédération. Enfin on pria le Primat de faire expédier les Univerſaux, pour convoquer la Poſtpolite au 15. de Septembre, afin que toute la Nobleſſe marchât en armes contre l'Electeur de Saxe, s'il refuſoit de ſortir du Royaume. 1697.

Dans le fond on penſoit moins à obliger l'Electeur de ſortir des terres de la République, qu'à empêcher le Couronnement de ce Prince, que l'on avoit fixé au 15. de Septembre. Les Rois de Pologne ſont en droit, auſſi-tôt qu'ils ſont couronnez, de nommer aux Charges vacantes: il y en avoit un grand nombre à cauſe de la longueur de l'Interrégne; & l'ambition de bien des perſonnes étoit flattée par là. Perſonne ne doutoit que l'Electeur après ſon couron-

Quel motif faiſoit agir.

1697. ronnement ne fît la distribution de ces charges. On cherchoit à empêcher par la force une cérémonie qui l'eût mis en droit de faire cette distribution. Mais si le parti du Prince de Conti étoit prompt à prendre une résolution vigoureuse, il manquoit d'ardeur pour l'éxécuter. D'ailleurs l'Armée de Saxe dans Cracovie, celles de la Couronne & de Lithuanie immobiles faute d'argent, & la difficulté de convoquer la Noblesse par la même raison; tout cela obligea de préférer le parti de la Négociation.

Négociation entamée.

Le Nonce du Pape n'auroit pas été fâché d'être reçu pour arbitre. Mais il s'étoit trop ouvertement déclaré pour l'Electeur contre le Prince de Conti; & quoique, sur les plaintes qui en avoient été faites, il eût eu ordre de garder une éxacte neutralité, on n'osoit plus s'y fier. On aima beaucoup mieux accepter la médiation de l'Electeur de Brandebourg, que l'on avoit abandonnée depuis quelques semaines. On nomma des Députez de part & d'autre, & les

les Conférences commencérent. 1697.

Propositions des Partisans de la France.

Les prémiéres Propositions des Partisans de la France furent semblables à celles sur lesquelles on avoit rompu les prémiéres Conférences. Les secondes Propositions, quoique plus modérées, ne furent pas mieux reçuës; on se réduisit à se contenter que l'Electeur différât son Couronnement jusqu'au moins d'Octobre, pour avoir le tems de discuter les trois points capitaux; savoir le licenciement des troupes Allemandes, la conversion de l'Electrice & le moyen de satisfaire le Primat aux droits de qui on avoit donné une si violente atteinte. Il sembla d'abord que l'Electeur goûtoit cet expédient. Pour l'engager à cette demarche, les Chefs du Rokozs avoient offert de donner un Ecrit par lequel ils reconnoîtroient ce Prince en qualité de Roi, à condition qu'il ne se feroit point couronner avant le 30. de Septembre. D'un autre côté ces mêmes Seigneurs offroient au Primat un autre Ecrit par lequel ils s'obligeroient de ne se séparer jamais de lui, à condition que de sa part il ne si-

1697. ſigneroit rien de contraire aux intérêts du Prince de Conti.

Demande captieuſe de l'Electeur.

Le Conſeil de l'Electeur ayant délibéré ſur ces offres, ne donna pas dans le piége : il réſolut de ſonder au plutôt le Primat & de lui demander ſes offres par écrit. On jugea que s'il les refuſoit, ce ſeroit une preuve qu'elles n'étoient faites que pour gagner du tems; au lieu que s'il accordoit ce qu'on lui demandoit, on pourroit un jour s'en ſervir contre lui même. La propoſition lui fut faite; & il s'excuſa de rien ſigner. Il allegua divers prétextes; entre autres qu'il étoit à propos de convoquer la Nobleſſe, afin de lui repréſenter les diſpoſitions, où paroiſſoit être l'Electeur de contenter la République ſur ſes griefs.

Ce refus du Primat fit conclurre qu'il ne cherchoit qu'à amuſer le tapis, pour donner le tems au Prince de Conti d'arriver en Pologne. On fut ravi de voir que les Polonois contre leur coutume préféroient la négociation à la voie des armes; & l'on ne manqua pas de profiter de cette

cette diſpoſition ſi favorable aux intérêts de l'Electeur. Il fut arrêté dans le Conſeil de ce Prince que le Couronnement ſe feroit le 15. de Septembre. On s'y détermina d'autant plus facilement, que pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes n'attendoient que cette Cérémonie, pour ſe declarer en faveur de l'Electeur. Quantité d'amis de la France rebutez de ne voir que des promeſſes qui ne produiſoient rien, déſiroient le Couronnement: d'autres le ſouhaitoient dans la ſeule vuë d'avoir l'eſprit en repos, & de n'entendre plus parler d'une affaire dont la longueur les accabloit. 1697.

Son couronnement eſt réſolu.

Telle étoit la diſpoſition de la plupart des Partiſans de la France, lorſqu'on apprit à Varſovie, que l'Electeur ſans s'embarraſſer des Conférences, qui alloient toujours leur train; bien loin de différer ſon couronnement, en feroit la Cérémonie le 15. de Septembre; & qu'il avoit fait venir de Dreſde ſes Equipages & ſes Meubles les plus précieux, pour la rendre plus magnifique. En effet ce

Prince

1697. Il fait ſon entrée dans Cracovie.

Prince après avoir fait ſon entrée dans Cracovie ſelon la coutume, prit des meſures pour avoir les Ornemens Royaux. La difficulté n'étoit pas petite. Ces ornemens étoient gardez dans le Tréſor dont huit Officiers avoient les clefs; & de ces huit perſonnes il y en avoit ſix dans les intérêts du Prince de Conti. Le Conſeil de Saxe réſolut de forcer un lieu, qui avoit toujours été ſacré. Cependant, pour ne pas paroître violer la Loi, qui défend de forcer le tréſor, on s'aviſa de faire abattre un pan de la muraille: on entra par la bréche & on ſe ſaiſit des ornemens, malgré les proteſtations du Gardien de la Couronne & des Burgraves de Cracovie.

Le tréſor eſt forcé.

Difficultez levées.

Il y avoit encore quelques autres difficultez qu'on leva aſſez aiſément. Prémiérement le Roi devoit, ſelon les Loix du Royaume, être Couronné par l'Archevêque de Gneſne, Primat de Pologne: le Conſeil de l'Electeur, composé de quatre ou cinq Sénateurs, prit le parti de déclarer l'Archevêché de Gneſne vacant. En ſe-

cond lieu, le Corps du feu Roi devoit être inhumé avant le couronnement; & l'on n'étoit pas maître de Varſovie, où le corps de ce Prince avoit été laiſſé en dépôt. On eut encore recours à un expédient: ce fut de faire les obſéques par repréſentation, dans l'Egliſe Cathedrale, & avec la même pompe que ſi le corps eût été préſent. 1697.

Couronnement de l'Electeur.

Toutes ces difficultez étant levées, l'Electeur alla le 14. ſelon la coutume à l'Egliſe de St. Staniſlas, pour honorer la mémoire de ce St. Martyr. Le 15. jour deſtiné pour le Couronnement, ce Prince revêtu d'une Cuiraſſe & du Manteau Electoral ſortit de ſon appartement ſur le midi, accompagné des Sénateurs & précédé de Lubomirski, Grand Maréchal de la Couronne, qui tenoit ſon bâton à la main, ſe rendit à l'Egliſe & monta ſur un trône qu'on lui avoit dreſſé ſous un dais au milieu du Chœur. Après le *Kyrie Eleyſon*, l'Evêque de Cujavie aſſiſté de deux autres Prélats, lut la Confeſſion de foi devant le Prince, qui tomba en foibleſſe pendant

1697. dant la lecture de cet Acte. Les uns attribuérent cette indisposition à la longueur de la cérémonie : d'autres croient que la pesanteur de la cuirasse & du manteau Electoral en étoient la cause : Les Partisans de la France jugérent que la nouvelle qui vint en ce tems-là du départ du Prince de Conti, y put entrer pour quelque chose. Mais il seroit peut-être aussi raisonnable de dire que cet accident pouvoit venir naturellement, de ce qu'il étoit une heure après midi : tems auquel ce Prince n'avoit pas coutume d'être à jeun. Quoiqu'il en soit, on ne manqua pas de gens qui tournérent la chose en raillerie. On demandoit ce qu'étoit devenu cet Hercule, que les Allemans avoient envoyé en Pologne ?

L'Electeur étant revenu de sa foiblesse, fit sa profession de foi qu'il jura & signa. Il communia ensuite, après quoi l'Evêque de Cujavie le couronna & n'obmit aucune des cérémonies, qui s'étoient pratiquées en pareille occasion. La plupart des Officiers de la Couronne & de Lithuanie

thuanie étoient absens : leurs Charges furent remplies par des Seigneurs Polonois, & même par quelques Seigneurs Allemans. L'élite des Troupes Allemandes étoit rangée autour de l'Eglise pendant la cérémonie. Le lendemain le Magistrat de Cracovie fit son hommage. Des vingt-quatre Conseillers qui y assistérent, l'Electeur en fit six Chevaliers. 1697.

Il tient la Diéte du Couronnement.

Le même jour 16. de Septembre le Diéte du Couronnement commença à tenir ses séances. La confusion & le desordre y régnérent. On n'entendoit que plaintes & disputes touchant diverses formalitez obmises ou négligées. L'invalidité des Députations causa un autre sujet de troubles. Ce défaut se trouva pourtant réparé : tous les Députez s'accordérent pour se traiter en véritables Nonces, quoiqu'il n'y en eût peut-être pas un qui pût prendre cette qualité avec fondement. Cet accord ne fit pas cesser la confusion ; le choix d'un Maréchal donna matiere à grands débats.

 Zwis-

1697. Zwisza l'emporta à la fin sur le jeune Prince Wiesnowski.

Troubles dont elle est agitée.

La tranquillité fut encore plus troublée, quand plusieurs Nonces demandérent la représentation des *Pacta conventa* en Original. On prétendoit qu'ils devoient contenir un Article portant en termes exprès; que l'Electeur renonçoit au droit qui lui étoit acquis par son acte d'Election, s'il se faisoit couronner avant que l'Electrice sa femme eût embrassé la Réligion Catholique. La réponse que fit l'Electeur acheva de persuader de la vérité de cet Article. Il fit dire que l'Original de l'Acte étoit perdu. Les Nonces ne se contentérent pas de cette défaite. Soixante Gentils-hommes du Palatinat de Sandomir représenterent une Copie collationnée de ces *Pacta conventa*. Le Conseil de l'Electeur refusa d'y ajouter foi; & le Castelan de Culm eut le secret de si bien embrouiller cette affaire, qu'on crut devoir en remettre la décision au mois de Fevrier. Envain plusieurs Nonces protestérent contre tout ce qui s'étoit

toit fait avant & après le Couronnement. L'Electeur témoigna se mettre aussi peu en peine de ces protestations, que de la Diéte même, quoique convoquée par l'Evêque de Cujavie. Il regardoit tout ce fracas comme un orage, qui se dissiperoit de lui même. D'autres le regardérent comme quelque chose de risible. On en fit même une Pasquinade, qui contenoit les argumens des cinq Actes de la Comédie de Varsovie: 1. Un Roi sans Diplome: 2. Un Enterrement sans corps mort: 3. Un Couronnement sans Primat: 4. Une Diéte sans Nonces: 5. Des Protestations sans effet. 1697.

Pasquinade.

Alarme que cause la nouvelle de l'arrivée du Prince de Conti.

Une nouvelle, qui fut apportée dans ces entrefaites, ôta pour un tems toute envie de rire au Conseil de l'Electeur. On apprit que le Prince de Conti, parti de Paris la nuit du 3. de Septembre, s'étoit embarqué le 7. à Dunkerque sur une Escadre commandée par le Chevalier Bart, & avoit passé le 14. le Détroit du Sund. La nouvelle portoit encore qu'il arrivoit avec des Troupes & avec des

1697. sommes considérables. Mais si elle allarma les Partisans de l'Electeur, elle fit une impression differente sur ceux du Prince de Conti. Le Primat, les Chefs & le Conseil du Rokozs s'assemblérent aussi-tôt, & prirent des mesures pour l'avenir. Le Primat revoqua des Universaux qu'il avoit fait publier le 6. de Septembre, sur les espérances qu'avoit données l'Electeur de vouloir entiérement s'en remettre au bon plaisir de la République. Au lieu d'une Assemblée générale qui avoit été indiquée au 26. de Septembre, il publia des Universaux pour la convocation de trois Assemblées particuliéres au 20. d'Octobre : l'une à Lencicie dans la Grande Pologne, sous le commandement du Comte Wladislas Prziemski Castelan de Kalisch; la seconde à Zawichot dans la petite Pologne, sous les ordres d'Adam Sieniawski Palatin de Beltz; & la troisiême à Grodno en Lithuanie, sous le Palatin de Wilna.

Le Primat convoque trois Assemblées.

Motifs de ses Universaux.

Tous ces Universaux étoient autant de Manifestes, par lesquels le Primat cherchoit à justifier sa conduite,

duite, & à rendre odieuse celle de l'Electeur de Saxe & de ses Adhérens. 1697.
Il tâchoit de faire voir qu'il n'agissoit que pour le maintien de la liberté de l'Etat & de la Noblesse, & pour le rétablissement des Loix violées. L'Electeur qui avoit pris d'abord pour maxime, d'agir pendant que ses Adversaires écriroient, crut à la fin devoir opposer des Ecrits à ceux qu'on publioit contre lui. Il fit répandre entre autres une espéce de Lettre circulaire, dans laquelle il soutenoit, qu'il n'étoit point parvenu à la Couronne par des voies illégitimes; qu'il avoit été élu par le plus grand nombre des suffrages; qu'il n'avoit rien fait depuis, que de l'avis des Sénateurs & des Grands du Royaume; qu'il n'avoit rien oublié pour tâcher de réunir les esprits & de les porter à la paix & à la concorde; mais que tous ses soins ayant été inutiles, il en abandonnoit l'événement à la Providence. Il finissoit en exhortant tous ceux qui l'avoient élu & couronné de se joindre à lui, pour maintenir leur choix

Lettre circulaire que publie l'Electeur.

1697. & défendre en même tems leur honneur & leur liberté.

Il y avoit peu de succès à attendre de part & d'autres de la publication de ces Ecrits. Dans la conjoncture où se trouvoient les affaires, la force ou l'argent étoient les seules choses qui pouvoient faire triompher l'un des deux Partis. L'Electeur & le Primat le comprirent. Le prémier travailloit continuellement à applanir les difficultez par ses libéralitez, jusqu'à ce qu'il se vît assez accrédité pour pouvoir entreprendre de se faire reconnoître par la force: le second lassé de voir que tous ses ménagemens n'avoient abouti qu'à faire gagner du terrain à son Ennemi, se déterminoit enfin, mais trop tard à lui tenir tête. Il se flattoit que par le moyen de la triple convocation qu'il avoit faite, il pourroit facilement s'opposer aux entreprises de l'Electeur, le détourner de prendre sa marche vers Varsovie, & prévenir des désordres tels que celui qui étoit arrivé à Proszowicé, où s'étoit assemblée la petite Diéte du

Partis differens que prenent l'Electeur & le Primat.

du Palatinat de Cracovie. Six Régimens Saxons s'y étoient rendus, avoient envelopé la Diéte & menacé de faire main-basse, si on ne recevoit le Decret rendu par le Conseil de l'Electeur, contre le Primat & contre le Rokozs. On s'attendoit que trois Corps de Noblesse, animez contre ce Prince, & à portée de se joindre, lui feroient craindre d'être investi, ou coupé, s'il s'engageoit dans le cœur du Royaume. Cependant le Primat, le Maréchal & le Conseil du Rokozs, ne comptoient pas tellement sur la fidelité de ces trois corps de noblesse, qu'ils ne craignissent & pour eux & pour Varsovie. On le connut par la conduite qu'ils tinrent après la publication de ces Universaux. Ils se retirérent à Lowitz, emmenant avec eux le Regiment d'Infanterie du Palatin de Wilna, qui jusque-là avoit gardé le Pont de batteaux sur la Wistule. Ils emmenérent aussi six cens Reitres, avec l'Artillerie & les Munitions, après quoi ils firent rompre le Pont qui auroit pu faci- 1697.

1697. faciliter le paſſage aux Troupes de l'Electeur.

Pendant ce tems-là l'Eſcadre du Chevalier Bart, compoſée de ſix Frégates montées d'environ quarante canons chacune, avec double équipage, & quelques troupes à bord, avoit mouillé le 26. de Septembre, un peu après midi, à la rade de Dantzik. Le Prince de Conti, qui étoit ſur cette Eſcadre, fut ſalué de trois coups de canon par le Château de Weyſſel-Munde. Mais il ne fut point complimenté par les Magiſtrats de Dantzik : leurs Vaiſſeaux paſſoient autour de l'Eſcadre Françoiſe, ſans faire aucun ſalut ; ils défendirent même à toutes leurs Chaloupes d'aller à bord des Vaiſſeaux du Prince. Ces Meſſieurs avoient réſolu de ſe déclarer pour l'Electeur. Ils étoient preſque tous Proteſtans, & par conſéquent plus portez pour un Catholique de quelques jours, que pour un Prince du Sang de Louïs XIV. qui avoit travaillé à extirper le Proteſtantiſme de ſes Etats.

Le Prince de Conti arrive à la rade de Dantzic.

Le

Le 28. l'Eſcadre Françoiſe alla mouiller devant Olive (*). Le Prince de Conti y vit venir tous les jours à ſon bord des Seigneurs & des Gentils-hommes Polonois, pour le ſaluer. Tous lui donnoient le titre de Roi, & le nom de protecteur de la liberté. Mais il eut la modération de refuſer la prémiére de ces qualitez. Il déclara abſolument qu'il ne la prendroit, que quand elle lui auroit été confirmée par le conſentement libre & unanime de la République. Peut-être en avoit-il déja aſſez entendu, pour juger que ſon Concurrent auroit infailliblement le deſſus. Quoiqu'il en ſoit, il ne mit pié à terre que le ſeptiéme d'Octobre ; & l'on débarqua en même tems trois cens ſoldats des Troupes qui étoient ſur les Vaiſſeaux. Il ſe rendit, accompagné de l'Abbé de Polignac, à une maiſon du Comte de Bielinski Grand Chambellan de la Couronne, où il tint Conſeil. Il alla enſuite dîner à une maiſon de Campagne près d'O- 1697.

Il réfuſe le titre de Roi.

(*) Abbaye ſur la Wiſtule, au deſſous de Dantzik. Elle eſt maîtreſſe d'un très bon Port.

1697. d'Olive, où l'Evêque de Plosko le traita magnifiquement. A la fin du repas le Prince se leva & but à la conservation de la liberté Polonoise. Il retourna ensuite à son Vaisseau, ne jugeant pas à propos de passer la nuit à terre.

L'Abbé de Polignac traite avec les Sapieha.

Quelques jours après l'Ambassadeur de France conclut un Traité avec les Sapieha. Moyennant la somme de quatre cens soixante mille livres, qui seroit mise en depôt, en présence des Commissaires de Lithuanie, le Fils du Grand Trésorier devoit venir avec dix ou douze Compagnies d'Ordonnance, pour escorter le Prince de Conti par-tout où il voudroit. Le Traité portoit encore que le Grand Général du Duché de Lithuanie & tous les Officiers de l'Armée, prêteroient le serment, marcheroient avec leurs troupes au lieu qui leur seroit assigné par le Prince qui se mettroit à leur tête, & qu'avant de les mener à l'Ennemi, il leur feroit payer une pareille somme de quatre cens soixante mille livres. Le même Ministre traita aussi avec le

le Grand Trésorier de la Couronne, 1697.
& avec les Palatins de Beltz & de Kiovie pour ce qui les regardoit.

Prémiére Proposition faite au Prince de Conti.

On ne voyoit pas volontiers le Prince de Conti demeurer sur son vaisseau. On lui proposa d'aller à Marienbourg, où Dzialinski, qui en étoit Oeconôme, commandoit à la place de son Beau-frére Bielinski. Il y avoit dans cette Place sept ou huit cens hommes de garnison; on y travailloit en diligence à de nouveaux ouvrages, & le Commandant s'étoit obligé à la pourvoir de toutes sortes de munitions, moyenant une somme qui lui avoit été donnée. Le Prince ne jugea pas à propos de se renfermer dans une Place. D'ailleurs il n'étoit pas trop sur de se fier à Dzialinski, que l'on connoissoit propre à s'attacher à celui qui lui auroit le plus donné.

Seconde Proposition.

Une seconde proposition qui fut faite, ne parut pas convenir davantage. On proposa au Prince d'aller droit à Lowitz. La chose étoit d'autant plus aisée, que tous les Palatinats qu'il falloit traverser, étoient dans ses inté-

1697. intérêts, & que la Nobleſſe, qui ſe trouvoit aux bords de la mer lui pouvoit ſervir d'Eſcorte. Mais quand on fit réfléxion qu'on n'avoit point de Troupes réglées, on jugea qu'il étoit plus à propos d'attendre l'effet des promeſſes des Sapieha. Il ne parut pas au Prince qu'il fût de la prudence, ni qu'il convînt à ſa dignité de mettre pié à terre & de riſquer ſa perſonne dans un Royaume ſi diviſé, & dont ſon Compétiteur étoit comme le maître.

En effet la ſituation de ce dernier étoit bien différente de celle du Prince de Conti. Il n'attendoit pas qu'on lui amenât une Armée, il en avoit une auprès de ſa perſonne: il n'étoit embarraſſé qu'à décider ſur les mouvemens qu'il lui feroit faire. On lui avoit donné trois avis bien différens: le prémier de marcher à l'Armée de la Couronne, pour l'empêcher par ſa préſence & par de nouvelles libéralitez de ſe donner au Prince de Conti: le ſecond de ſe rendre à Varſovie, pour diſſiper les trois Aſſemblées de Nobleſſe, qui devoient ſe former en conſé-

Conſeils donnez à l'Electeur.

quence des Univerſaux du Primat, 1697. & pour ſurprendre le Primat lui même à Lowitz: le troiſiême de mener en perſonne toutes ſes troupes en Pruſſe, d'empêcher le débarquement du Prince de Conti & de couper les ſecours qu'il attendoit. On préféra ce dernier avis; ſi ce n'eſt que l'Electeur, au lieu de ſe mettre lui-même en campagne, ſe contenta d'envoyer en Pruſſe trois mille chevaux, ſous la conduite de Galecki Caſtelan de Poſnanie, à qui il avoit donné le Palatinat d'Inowladiſlaw. Les Généraux Majors Brandt & Flemming accompagnérent Galecki; & tous trois avoient ordre d'établir à Pietrikow le Tribunal auquel la Nobleſſe n'avoit pas permis ſes fonctions pour ne point paroître approuver le couronnement de l'Electeur.

Ces trois mille chevaux ſe mirent en marche le 10. d'Octobre, jour auquel la Nobleſſe devoit ſe trouver aux trois endroits que le Primat avoit indiquez. L'Aſſemblée de Grodno fut aſſez nombreuſe. Mais il eût autant valu qu'il ne s'y fût rendu perſon-

Succès des trois Aſſemblées indiquées par le Primat.

1697. ſonne. Elle ſe conforma à la conduite des Sapieha qui promettoient tout & ne tenoient rien. Il ne ſe trouva preſque perſonne à Zawichoſt, parce que le Palatin de Belts étoit allé vers l'Armée de la Couronne où ſa préſence étoit néceſſaire. Le Palatin de Kaliſch mena autour de deux mille hommes à Lencicie, & l'on auroit pu en faire uſage, ſi par une précaution à contre-tems, cette Nobleſſe n'avoit obligé le Primat & le Maréchal du Rokozs, de proclamer aſſez inutilement le Prince de Conti pour la troiſiéme fois.

le Prince de Conti proclamé de nouveau.

Après cette Proclamation, qui fut encore faite dans le camp de l'Election, l'Aſſemblée nomma des Ambaſſadeurs, choiſis dans l'ordre des Sénateurs & parmi la Nobleſſe, & leur donna pouvoir de faire les *Pacta conventa*. Bielinski Maréchal de la Diéte de l'Election fut chargé de préſenter au Prince de Conti le Diplome. Tout cela pouvoit ſe faire à Lowitz comme à Varſovie, & on auroit ménagé du tems.

Le Primat ne fut pas long-tems à reconnoître ſa faute. Quand il fut de 1697.

Le Primat eſt obligé de ſe renfermer dans ſon Château.

retour à Lowitz & qu'il voulut partir pour Dantzic, il apprit que les Saxons étoient en marche pour lui couper chemin. Il fut obligé de ſe renfermer dans ſon Château. Il en laiſſa ſortir ſeulement l'Evêque de Kiow, le Caſtelan de Kaliſch & quelques autres perſonnes qui étoient de l'Ambaſſade, & à qui il donna une Eſcorte de trois cens chevaux avec cent ſoixante Reitres du Palatin de Wilna. On dit même que peu de jours après il écrivit au Prince de Conti, pour le prier de venir à ſon ſecours. Mais de quelle utilité auroit pû être un Prince qui, au lieu de quarante mille hommes qu'on lui avoit promis, n'avoit encore vu paroître que quelques petits pelotons de Polonois, qui étoient venus lui offrir leurs ſervices?

Idée qu'avoit le Prince de Conti de ſon Election.

Ce Prince, à ce qu'on prétend, n'avoit jamais eu bonne opinion de cette affaire; il l'avoit plutôt entrepriſe par déférence pour Louïs XIV. que par ambition; & au train que prenoient les choſes, il lui étoit aiſé de

1697. de juger qu'il fuccomberoit à la fin. Cependant pour n'avoir rien à fe reprocher, il fit expédier des Lettres circulaires, afin d'avertir les Polonois de ce qu'il éxigeoit d'eux & de connoître le fecours qu'il pouvoit attendre de la Nation. Dans ces Lettres il fe qualifioit *Duc de Conti & par la grace de Dieu & par l'affection de la Nation Polonoife, élu Roi de Pologne & du Duché de Lithuanie.* Il difoit qu'il ne s'étoit point empreffé à venir témoigner plutôt fa reconnoiffance, par la crainte qu'il avoit de porter quelque préjudice aux coutumes du Royaume; que c'étoit pour la même raifon qu'il reftoit fur fon bord & qu'il n'avoit point amené de troupes avec lui; qu'il n'apprehendoit pas que le Couronnement de l'Electeur de Saxe pût préjudicier aucunement à fon droit, attendu que tout ce qui eft nul dans fon commencement, ne peut être rendu valide dans fes fuites: outre que, fans parler des irrégularitez du Couronnement, il étoit d'une obligation indifpenfable, fuivant les *Pacta conventa*, que

Lettres Circulaires qu'il fait expédier.

que Madame l'Electrice eût embraffé la Religion Romaine, avant que l'Electeur fût couronné. Il ajoutoit qu'au refte il mettoit toute fa confiance dans les Polonois, parce qu'il avoit deffein d'éviter toute effufion de fang; que cependant en cas de befoin il promettoit autant de forces qu'il feroit néceffaire, & qu'on le verroit toujours difpofé à employer tous fes biens & à expofer fa propre vie, pour la Religion & pour la liberté Polonoife. 1697.

Le fuccès de cette lettre fut tel que le Prince fe l'étoit imaginé. Elle ne produifit aucun effet. La plupart des Chefs de l'Armée & des autres Seigneurs avoient été gagnez; & après avoir tiré de l'argent des deux côtez, ils s'étoient attachez à celui qui leur en avoit le plus donné, ou de qui ils en efpéroient davantage. Le parti de l'Electeur fe fortifioit chaque jour, tandis que celui du Prince dépériffoit à vuë d'œil. Ce dernier ne favoit fur qui compter. Les uns lui promettoient tout & n'éxécutoient rien, ou ils faifoient

Succès de cette Lettre.

1697. ſous main tout le contraire de ce qu'ils promettoient: d'autres ſe vouloient vendre ſi cher, qu'il n'y avoit pas moyen de les acheter à ce prix; & d'autres après le prix reçu, trahiſſoient celui à qui ils s'étoient vendus.

Le Prince de Conti ſe dégoûte.

Les Sapieha & le Grand Tréſorier de la Couronne furent ceux dont le Prince de Conti eut plus à ſe plaindre. L'un ſema de faux bruits pour empêcher qu'on n'envoyât le ſecours, qui avoit été promis: les autres allarmez de ces bruits n'oſérent ſe mettre en marche. Tout cela dégouta le Prince de Conti. Il jugea qu'il n'étoit pas de ſa dignité de ſe laiſſer amuſer plus long-tems. Dans une Conférence qu'il eut à Olive le 29. d'Octobre, avec quelques Seigneurs Polonois, il déclara; qu'il croyoit avoir fait pour la Pologne tout ce qu'elle pouvoit ſouhaiter de lui; qu'il étoit prêt de ſatisfaire à tout ce que le Roi Très-Chrétien avoit promis en ſon nom; qu il étoit venu ſe mettre à la tête de tant de braves gens, pour les tirer de l'oppreſ-

preſſion, dont on les menaçoit; mais que puis qu'ils vouloient s'y ſoumettre, il ne pouvoit ſe réſoudre à voir expirer une liberté qu'ils avoient défenduë depuis l'établiſſement de la Monarchie; qu'il n'étoit pas de ſa dignité d'être ſpectateur de leurs diſgraces, & qu'il attribuëroit aux malheurs du tems l'irrégularité que les autres Nations pourroient remarquer dans leur conduite. 1697.

On le prie de ne pas ſe retirer.

On ne s'étoit pas attendu à une réſolution ſi précipitée. Les Seigneurs Polonois à qui ce Prince avoit parlé, en parurent allarmez. Ils le conjurérent de ne pas les abandonner: ils l'aſſurérent que dans peu il arriveroit des nouvelles de Lithuanie; & ils firent tant d'inſtances, que ce Prince pour leur marquer ſon eſtime, promit de différer ſon départ.

Ambaſſadeurs qu'il reçoit.

On crut d'abord que ce Prince n'auroit pas ſujet de ſe repentir de ſa complaiſance. Le 2. de Novembre on apprit que le Maréchal de Lithuanie Sapieha, fils du Grand Maréchal de ce Duché, étoit arrivé auprès de Dantzic avec la Compagnie de ſes

 Gar-

1697. Gardes, & trois cens Lithuaniens. Cazimir Oginski Starofte de Godzin & le Prince Czartoreski l'accompagnoient. Ces trois Seigneurs & le Prince de Radziwil qu'on attendoit tous les jours, devoient faire les fonctions d'Ambaſſadeurs pour la Lithuanie. Le Prince donna audience au Maréchal ſur ſon Vaiſſeau, & lui fit des reproches très vifs du retardement que les Troupes de Lithuanie & le Général qui les commandoit apportoient à l'éxécution de leurs promeſſes, puis qu'on leur avoit délivré l'argent qu'ils avoient demandé. Sapieha répondit, que les Troupes de Saxe qui étoient en plus grand nombre, & les actes d'hoſtilité commis ſur les terres de ſa Maiſon en étoient la cauſe. Mais que dans quelques ſemaines il devoit arriver ſix mille hommes, qui n'avoient pu ſe mettre plutôt en chemin.

Reproches qu'il fait au Maréchal de Lithuanie.

Le Prince parut ſurpris d'une ſemblable réponſe: Un Corps de ſix mille hommes, dit-il, ſera-t-il ſuffiſant pour faire tête à des Troupes Allemandes, beaucoup plus nombreuſes & bien mieux diſciplinées!

Il conçoit qu'il n'a rien à eſpérer.

Cet entretien acheva de perſuader le Prince, qu'il n'y avoit aucun fonds à faire ſur toutes les promeſſes qui lui étoient faites. En effet comment auroit-il pu ſe déterminer à attendre encore au moins ſix ſemaines des Troupes, qui devoient déja être arrivées pour combattre les Saxons que l'on alloit avoir ſur les bras? Et quelle apparence qu'un Prince, que la Pologne diſoit vouloir reconnoître pour ſon Souverain, paſſât l'hiver ſur ſes Frégates, pendant que le Royaume ne pouvoit lui fournir qu'une mauvaiſe Place de guerre, ſans troupes & ſans le moindre ſecours? 1697.

D'autres Ambaſſadeurs de la République arrivérent le 4. de Novembre à Olive. L'Evêque de Kiow, que le Primat avoit nommé Chef de l'Ambaſſade, étoit chargé des Commiſſions de pluſieurs autres pour la Lithuanie: les Caſtelans de Kaliſch & de Siradie avoient été nommez par la Grande Pologne. Le dernier de ces Seigneurs étoit auprès du Prince depuis quelque tems: le Caſtelan

Il reçoit d'autres Ambaſſadeurs.

1697. telan de Kalisch arriva avec trois cens chevaux. Si les autres Seigneurs avoient seulement amené autant de monde, le Prince auroit pu être en état de disputer le terrain à son Compétiteur. Le Palatin de Kiow & le Castelan de Lublin représentoient la Petite Pologne. Bielinski Maréchal de la Diéte s'étoit joint à ces Ambassadeurs, & avoit plus d'envie de présenter le Diplome, que le Prince n'en avoit de le recevoir. Le Prince Lubomirski Staroste de Sondek arriva dans le même tems, & annonça que quinze cens chevaux étoient en marche pour venir offrir leurs services. Le Prince de Conti eut quelque joie de cette nouvelle, & témoigna qu'il se mettroit en campagne à la tête de ces Troupes.

Nouvelle desagréable qu'il reçoit.

Ce rayon d'espérance ne dura pas long-tems. On fut bien-tôt informé que les trois mille Saxons s'étoient partagez en deux Corps, dont l'un avoit pris la route d'Olive & l'autre celle de Marienbourg. Le Prince reçut cette nouvelle le 5. de Novembre, lorsqu'il se rendit à terre pour con-

conférer avec les Ambassadeurs. Ce nouvel incident fit changer toutes les mesures; les Troupes que l'on attendoit étoient encore trop loin, pour faire fonds la dessus: outre que l'on n'avoit aucune certitude du lieu où elles pouvoient être. 1697.

Un Exprès depêché par le Primat apporta une autre nouvelle qui confirmoit la prémiére. Ce Prélat avoit appris, par une Lettre qui avoit été interceptée, que les Saxons avoient ordre d'enlever tous les Polonois qui étoient dans Olive. Chacun craignit alors pour soi; & l'allarme fut si grande, qu'on ne savoit quelle resolution on dévoit prendre. Grudzinski Castelan de Brzescie & Lubomirski Staroste de Sondek vouloient, que le Prince avec tout ce qu'il avoit de Noblesse auprès de lui, entrât dans la Grande Pologne par des chemins détournez. Cet avis étoit magnifique: le mal qu'il y avoit; c'est qu'il étoit un peu téméraire, aussi fut il rejetté de tout le monde. On en proposa d'autres qui n'étoient pas sujets à moins d'inconvéniens. Il fallut à la

Conseil téméraire qui lui est donné.

On lui en propose d'autres.

1697. la fin s'arrêter à celui qui parut le plus raisonnable. On s'attendoit que les secours arriveroient dans trois jours, & sur cette espérance on avoit proposé que le Prince, au lieu de retourner en France, se retirât à Stetin, Place d'autant plus commode qu'elle étoit voisine de la frontiére & dans la dépendance d'une Couronne Alliée de la France: Si ces secours, répondit le Prince, sont aussi prompts qu'on le croit, je les attendrai sur mes Vaisseaux; je n'abandonnerai pas des amis fidéles. On lui demanda s'il vouloit recevoir l'Ambassade & le Diplome: il le refusa sur ce qu'il ne convenoit pas de prendre possession d'un Royaume, des terres duquel on lui avoit conseillé de sortir.

Vaisseaux de Dantzic arrêtez par le Chevalier Bart.

Le même jour 5. de Novembre, le Chevalier Bart, arrêta par ordre du Prince cinq Vaisseaux marchans de Dantzic, qui étoient à la rade chargez & prêts à faire voile. Deux choses obligérent d'en venir à cette extrémité. On vouloit faire connoître à la Ville de Dantzic, qu'on pouvoit se venger de la précipitation avec laquelle elle s'étoit déclarée pour l'Electeur; & l'on cherchoit à la punir de diverses insultes que ses Bourgeois avoient faites aux François de l'Escadre, qui étoient allez dans leur Ville.

1697.

Déclaration faite au Bourgmestre de Dantzic, & sa réponse.

Avant cet éclat, l'Abbé de Polignac avoit déclaré au Bourgmestre Président, que le Roi Très-Chrétien avoit donné ordre d'arrêter tous les Vaisseaux de Dantzic. Le Bourgmestre demanda si cette notification étoit une Déclaration de guerre de la part du Roi de France. L'Ambassadeur répondit que non; mais que le Roi son maître, n'en étoit pas moins en colére contre cette Ville, qu'il l'avoit été contre celle de Génes. C'étoit menacer d'un bombardement. Cependant il y avoit bien plus loin de Dunkerque à Dantzic, que de Marseille ou de Toulon à Génes. D'ailleurs Dantzic n'est pas sur la mer comme Génes; & les Puissances interessées à la conservation de la premiére de ces Villes pouvoient plus aisément empêcher sa ruïne, que celles qui étoient intéressées à la conser-

1697. ſervation de la ſeconde, ne pouvoient mettre obſtacle à ſon bombardement.

Conduite de la Régence de Dantzic dans cette affaire.

La Déclaration de l'Ambaſſadeur de France, & l'arrêt des cinq Vaiſſeaux jettérent l'allarme dans la Ville de Dantzic. Le conſeil ordinaire y fit aſſembler celui des cent Conſeillers. Le Réſultat de leur délibération fut que l'on fermeroit par proviſion les portes de la Ville, que l'on arrêteroit tous les effets des François & qu'on tranſporteroit à la Maiſon de Ville leur argent & leurs lettres de change. Ils écrivirent en même tems au Roi de Dannemarc pour le prier de ne pas permettre, que leurs Vaiſſeaux pris à la rade par le Chevalier Bart, paſſaſſent le Détroit du Sund: ils implorérent auſſi le ſecours de toutes les Puiſſances intéreſſées à la conſervation de leur Ville, & les informerent de la conduite qu'ils avoient tenuë dans une conjoncture ſi délicate.

L'Abbé de Polignac avoit donné ordre à ſes gens, de retirer de la Ville ſes meubles les plus précieux, qu'il y

y avoit fait conduire de Varſovie pour l'uſage du Prince de Conti. Les ordres furent donnez trop tard: Dans le tems que ſes Domeſtiques ſe préparoient à les éxécuter, les Magiſtrats les firent empriſonner auſſi bien que les Marchands, qui avoient rendu ſervice au Prince; ſaiſirent la plus grande partie des meubles de l'Ambaſſadeur; & après avoir vendu ſes chevaux à l'encan eurent l'inſolence de lui envoyer un Trompette avec une lettre par laquelle ils réclamoient leurs vaiſſeaux. L'Ambaſſadeur répondit que l'affaire des Vaiſſeaux ne le regardoit point; que ce n'étoit pas le moyen de l'engager de ſolliciter en leur faveur que de le piller lui même: Souvenez-vous, ajoutoit-il, que vous avez violé le droit des Gens & manqué de reſpect pour un grand Roi, que jamais perſonne n'a offenſé impunément.

1697.

Elle fait empriſonner les Domeſtiques de l'Abbé de Polignac.

Ce Miniſtre fut informé dans ce tems-là que les Saxons avoient paſſé la veille à Stum, Ville de Pruſſe, qu'ils avoient enlevé les cent ſoixante Reitres de Sapieha, & fait leur Comman-

1697. mandant Prisonnier de guerre. Le 6. on n'entendoit parler de tous côtez que de la marche des Saxons & de leurs violences. L'Ambassadeur de France crut qu'il étoit tems de penser à sauver ses effets, il les envoya dans l'Abbaye d'Olive, le seul azyle qui lui restoit au bord de la mer & où la plupart des Sénateurs Polonois s'étoient retirez. Le 7. il alla trouver le Prince & lui demanda des chaloupes; mais il n'en put point obtenir ce jour-là, parce qu'on les avoit envoyées pour faire de l'eau. On les lui promit pour le lendemain, avec une Escorte de 60. hommes.

Allarme donnée par les Troupes Saxonnes.

Cependant le Général Brand étoit arrivé près de Dantzic avec un Corps considérable de Troupes Saxonnes. Voyant que le Prince de Conti n'étoit pas en état de lui resister, il crut devoir profiter de cette circonstance & du peu de soin que ses Partisans avoient de se tenir sur leurs gardes. Dans cette vuë le 8. de Novembre, dès la pointe du jour, il fit avancer deux mille chevaux vers Olive.

Elles s'avancent à Olive.

Pen-

Pendant ce tems-là les Chaloupes de l'Escadre Françoise conduisoient des soldats à terre, & l'Abbé de Chateauneuf y alloit pour retirer ce qu'on avoit laissé dans l'Abbaye. Mais on n'avoit pas fait débarquer vingt soldats, qu'on apperçut un Gros de Cavalerie dans la Plaine. C'étoit un détachement des Saxons, que le reste des troupes suivoit de près. Les soldats qui gardoient les dehors de l'Abbaye, étoient ensévelis dans un profond sommeil, comme s'ils n'eussent eu rien à craindre. Les Saxons les attaquérent brusquement & en passérent une partie au fil de l'epée, avant qu'ils eussent songé à prendre les armes pour se défendre. 1697.

Les dedans de l'Abbaye furent forcez comme les dehors. Les Saxons s'emparerent de tout ce qui appartenoit aux François & aux Polonois. On avoit sauvé dans la Sacristie les Papiers & toute la Vaisselle de l'Ambassadeur: Pierre Hubert son Sécrétaire vint à bout de sauver l'une & l'autre de ces choses. Il s'étoit renfermé dans l'Abbaye où on avoit eu

Elles s'emparent de cette Abbaye.

 assez

1697. assez de peine à le recevoir: au moyen de trois cens ducats qu'il distribua aux Religieux, il se fit donner un habit de l'Ordre; on lui aida ensuite à lever le scellé que les Saxons avoient apposé à une Cassette où les papiers étoient renfermez. Il les emporta la nuit du 8. au 9. & les envoya couverts de legumes à Dantzic, par un Paysan dont il étoit sûr, & qui les remit ensuite à la Grande Chambellane. Cette Dame les fit tenir depuis à l'Ambassadeur.

Violences qu'elles exercent.

Le Castelan de Kalisch, à qui on en vouloit particuliérement, fut assez heureux pour se sauver, & pour echapper même d'une embuscade dans la quelle il tomba. Trente Cavaliers détachez après lui, le poursuivirent inutilement dans les bois: il leur fut impossible de le joindre. Le Staroste de Sondek se fit jour au travers des Ennemis le sabre à la main, lui cinquiéme: il essuya tout leur feu sans être blessé. L'Evêque de Kiow & le Castelan de Brzescie, s'étoient refugiez dans l'Eglise de l'Abbaye: on fouilla & on maltraita le Castelan. L'Evê-

L'Evêque qui faisoit sa priére prosterné devant l'autel, ne fut pas plus épargné; on lui arracha une croix de diamans qu'il portoit. 1697.

Les Polonois qui étoient à Dantzic ne furent pas plus heureux que ceux qui s'étoient trouvez à Olive: le Palatin de Kiow, le Maréchal de Lithuanie, le Prince Czartoreski, le Staroste de Pereslaw & le Grand Chambellan, eurent le désagrement d'être mis aux arrêts dans leurs maisons par les Bourgmestres de Dantzic, qui leur donnerent des gardes; & ils voyoient des Gentilshommes que la Canaille traînoit par les cheveux.

André Zalowski, Evêque de Plosko évita habilement ces insultes. Il étoit parti dès le 29. d'Octobre, immédiatement après le Conseil, où le Prince de Conti avoit déclaré la resolution qu'il avoit prise de retourner en France. Ce Prélat vouloit à quelque prix que ce fût l'Evêché de Warmie, Bénéfice plus considerable que le sien. Quand il vit que le Prince de Conti, à qui il s'étoit attaché, n'é-

l'Evêque de Plosko passe dans le parti de l'Electeur.

1697. n'étoit pas en état de lui procurer cet avantage, il se jetta dans le parti de Saxe, qu'il avoit sans doute ménagé à tout événement.

Prisonniers faits par les Saxons.

Entre les prisonniers qui furent faits & qui montoient au nombre de 200, on comptoit 40. Domestiques du Prince de Conti. Peu s'en fallut que l'Abbé de Polignac ne fût pris: à peine eut-il le tems de se sauver à bord de l'Escadre Françoise. Il y trouva le Prince de Conti prêt à se mettre dans une chaloupe, pour se rendre à Olive; de sorte que ce Prince eût sans doute été pris lui-même, si Brand fût arrivé deux heures plus tard.

Ils assiégent Marienbourg, qui leur est livré.

Ce Général pour profiter de la consternation, où il avoit jetté les Ennemis de son maître, alla sans perdre de tems mettre le Siége devant le Château de Marienbourg. Dzialinski Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne, s'y étoit retiré, comme on l'a vu ci-devant. Son dessein n'étoit pas tant de conserver cette Place, que de s'en servir pour faire une Capitulation avantageuse. Il y réussit. Après les

les premiéres attaques, il capitula à des conditions dont il convint avec Brand. Le Palatin de Siradie & le Grand Chambellan Bielinski se rendirent presque en même tems à Cracovie, pour y prêter serment de fidelité entre les mains d'Electeur. 1697.

Comme Marienbourg étoit la seule Ville sur laquelle le Prince de Conti pouvoit faire fonds pour y débarquer, la perte de cette Place jointe à la désertion de tant de Seigneurs de son Parti, le firent résoudre à la retraite. Le 9. vers le midi il mit à la voile pour retourner en France. Il jugea à propos que l'Abbé de Polignac descendît à l'Isle de Rugen, & que de là il se rendit à Stetin, afin d'être à portée pour pouvoir rentrer en Pologne, si la conjoncture des affaires le permettoit. Le Prince n'emmena avec lui que quatre des Vaisseaux qu'il avoit fait arrêter à la rade de Dantzic: Une Galiote, qui étoit le cinquiême Vaisseau trouva le moyen de s'echapper & de se mettre en sureté sous le canon du Château de Termunde. Avant que de partir il avoit écrit

Le Prince de Conti met à la voile pour s'en retourner.

1697. écrit deux lettres, l'une au Primat, l'autre à la République. Dans l'une & dans l'autre il marquoit en des termes fort touchans le déplaisir qu'il avoit de voir la Pologne assujettie à des Troupes étrangéres & la République en péril. Dans sa lettre à la République il faisoit de vifs reproches aux Grands de Pologne qui avoient tenu son parti; il disoit qu'ils lui avoient manqué de parole & qu'ils avoient abusé de sa facilité, en l'exposant à venir recevoir un afront à la face de toute l'Europe; afront, ajoutoit-il, qui m'est d'autant plus sensible, que je n'avois jamais songé à être leur Roi.

Il écrit au Primat & à la République.

Ce Prince relâcha le 15. à Draco dans l'Isle d'Amag. Sa Fregate & un autre Vaisseau de la même Escadre avoient touché sur le Banc de Zandholm. Il fut obligé de se mettre dans une chaloupe pour se rendre à terre. L'Ambassadeur de France (*) à la Cour de Dannemarc, l'alla prendre à Draco & le mena le 16. à Coppenhague. Le lendemain il se ren-

Il relâche en Dannemarc.

(*) Mr. de Bonrepaus.

rendit à la Cour où il parut *incognito*, 1697. sous le nom de Comte d'Alets, pour éviter la dispute de la préséance avec le Prince Royal. Le 19. il se rendit à bord, & remit à la voile le même jour, pour continuer sa route vers les côtes de France. Le Roi de Dannemarc ne voulut pas permettre que les quatre Vaisseaux pris à la rade de Dantzig passassent le Sund. Il fit dire à l'Officier François qui lui en demanda la permission; qu'il ne pouvoit permettre que la moindre barque fût enlevée dans la Mer Baltique, moins encore que l'on enlevât des vaisseaux chargez; que ce seroit enfreindre les Traitez de commerce faits avec toutes les Nations, par lesquels il s'étoit engagé de conserver libre le passage du Sund, & de maintenir la tranquillité dans la Mer Baltique. Ce Monarque fit cependant arrêter ces Vaisseaux, jusqu'à ce que le different, entre la Cour de France & la Ville de Dantzic fût accommodé.

Où le Roi retient les Vaisseaux de Dantzic.

Les affaires de l'Electeur de Saxe, qui étoient déja dans une situation avantageuse, avant le départ du Prin-

L'Electeur s'affermit.

 ce

1697. ce de Conti, s'affermirent encore plus après la retraite de ce Prince. Non seulement plusieurs Membres de la République le reconnurent & lui prêterent serment de fidélité; un certain nombre de Gentilhommes, à qui ce Prince tendoit les bras, se déclara en sa faveur; une Partie de l'Armée envoya des Députez qui lui jurérent une obéïssance entiére; & le Roi de Suéde aussi bien que le Grand Duc de Moscovie lui offrirent de puissans secours. Cependant une partie considérable de la Noblesse, quoique désolée par le départ du Prince de Conti, demeuroit ferme & ne perdoit point courage. Le Primat & quelque Seigneurs la soutenoient de leur crédit & de leur autorité. Les uns & les autres ne négligeoient rien pour persuader que leur Parti étoit appuyé sur des fondemens solides. Ils publiérent un nouveau Manifeste où ils tâchoient de justifier leur conduite. Ils disoient que toutes les résolutions qu'ils avoient prises n'étoient pas moins justes que nécessaires au maintien de la Religion, & de la liberté; que

Manifeste des Partisans du Prince de Conti.

que cette seule raison les obligeoit à persister dans les protestations qu'ils avoient faites, contre les procédures irréguliéres de la Faction contraire & que non seulement ils avoient jugé à propos de confirmer ces protestations; mais encore d'en faire de nouvelles. 1697.

L'Electeur ne trouvoit guére moins d'opposition à ses desseins de la part des Seigneurs qui l'avoient reconnu. Ce Prince étoit entré en Pologne à la tête de ses troupes, & avoit été obligé pour sa sureté d'en retenir un Corps auprès de lui & de les loger dans Cracovie. Les Polonois qui ne peuvent souffrir qu'on donne la moindre atteinte à leur liberté, murmuroient hautement de cette conduite: ils se plaignoient que l'on violoit les priviléges de la Nation, en confiant à des troupes Allemandes la garde de la Capitale du Royaume, garde qui appartenoit de droit aux Naturels du Pays. D'ailleurs il y a eu de tous tems une antipatie naturelle entre les Polonois & les Allemans: les troupes des deux Nations ne pouvoient se

Opposition que trouve l'Electeur.

 voir

1697. voir au voiſinage les unes des autres, ſans qu'il ſurvînt entre elles quelques demêlez; & de petits partis ou des particuliers en venoient ſouvent aux mains. Il s'agiſſoit de trouver un milieu qui pût contenter les Polonois, ſans que les Allemans fuſſent obligez de ſortir du Royaume, & de gagner le Primat & ſes Adherans; deux choſes extrêmement difficiles, en ce qu'il falloit ménager un grand nombre d'intérêts, non ſeulement différens, mais encore preſque entiérement oppoſez.

Il travaille à les lever. Ces difficultez occupérent longtems le Roi & ſon Conſeil dans Cracovie. On s'accorda pourtant ſur les points les plus eſſentiels. Il fut convenu que l'on prendroit les voies de la douceur pour porter le Primat à ſe reconcilier avec l'Electeur; que les Troupes Saxonnes prendroient leurs quartiers ſur les Côtes de la Mer, pour veiller à leur conſervation, contre les entrepriſes des François; & qu'on logeroit les Troupes Polonoiſes dans leurs poſtes ordinaires, afin qu'elles gardaſſent les Frontiéres des Turcs & des

des Tartares. En donnant ainſi à ces Troupes des quartiers qui les tenoient éloignées les unes des autres, on prévenoit les ſuites de leur jalouſie. On convint encore, de déclarer ennemis de la Republique les Partiſans du Prince de Conti & tous ceux qui avoient eu part à l'arrêt des Vaiſſeaux de Dantzic; comme auſſi de convoquer inceſſamment la Diéte Générale de Pacification. 1697.

L'Electeur délivré des allarmes que lui avoient données la préſence de ſon Compétiteur dans le Royaume, les intrigues des Miniſtres François & les mouvemens de l'Armée, ne ſongea plus qu'à ſe rendre à Varſovie. Il ſe mit en marche le 27. de Decembre, après avoir laiſſé deux mille hommes de garniſon dans le Château de Cracovie & mille hommes dans la Ville; les prémiers étoient ſous les ordres de Szombeck Caſtellan de Wolnitz & ceux-ci ſous les ordres de Witepski Caſtelan de Cracovie. Le deſſein de ce Prince étoit de convoquer une Diéte de Pacification, pour travailler à achever de Il quitte Cracovie.

de réunir les différens partis qui trou-
1697. bloient encore quelques quartiers de la Pologne, & pour se reconcilier avec le reste des Seigneurs, qui lui étoit opposé.

Il entre dans Varsovie.

A la prémiére nouvelle de sa marche, le Grand Maréchal de la Couronne, le Grand Trésorier de Li-
1698. thuanie, l'Evêque de Plosko & diverses autres personnes de la prémiére qualité, sortirent de Varsovie le 2. de Janvier, pour aller au devant de ce Prince, qui fit son entrée solemnelle le 13. Les Magistrats lui présentérent les clefs de la Ville; le Clergé le reçut à l'entrée de l'Eglise Collégiale, où le *Te Deum* fut chanté au bruit du canon & aux acclamations du Peuple.

Il se rend au Château.

Après cette céremonie, l'Electeur accompagné des Sénateurs & précédé par les Maréchaux, portant leurs bâtons, se rendit au Château dont les clefs lui furent présentées par le Palatin de Polsko, en qualité de Gouverneur de Varsovie. Le soir il alla visiter la Reine Douairiére, qui lui rendit sa visite le lendemain. Cet-

Cette seconde entrevuë fut suivie 1698.
d'une longue conférence, qui opéra une réconciliation entiére entre ce Prince & la famille du feu Roi. On avoit remarqué que les Princes Aléxandre & Constantin avoient été recevoir l'Electeur à Villa-nova le jour de son entrée, & qu'ils s'étoient avancez jusqu'à la portiere de son Carosse. La maison de Sapieha reconnut aussi dans le même tems l'Electeur pour Roi de Pologne, & lui fit ses soumissions.

Malgré ces progrès, il s'en falloit encore beaucoup que l'Electeur pût se regarder comme tranquille possesseur du Royaume. Le Rokozs persistoit à ne vouloir point reconnoître d'autre Roi que le Prince de Conti; & rien ne pouvoit adoucir l'esprit du Primat, ni lui inspirer des sentimens pacifiques. Le Conseil de l'Electeur crut qu'il n'y avoit qu'une Diéte de Pacification, dont on pût espérer une réunion entiére. On se flattoit aussi que l'on gagneroit par des promesses le reste des Seigneurs & par des bienfaits réels ceux qui ne vou-

1698. voudroient pas se fier à des promesses. Dans cette confiance on expédia des lettres circulaires pour la convocation de cette Diéte, qui fut fixée au 16. d'Avril; & le terme pour les petites Diétes, qui devoient précéder la Diéte Générale, étoit marqué au 5. de Mars.

Il convoque la Diéte de Pacification.

Dans ces lettres l'Electeur exposoit les principaux points, sur lesquels la Diéte auroit à délibérer. Les principaux regardoient les moyens de rétablir la paix dans le Royaume; & de trouver au moins la moitié de ce qui étoit du aux Armées. Il représentoit en même tems qu'après avoir embrassé la Réligion Catholique, la seule fin qu'il s'étoit proposée en recherchant la Couronne de Pologne, c'étoit de défendre cette même Religion, contre l'Ennemi commun du nom Chrétien, & de maintenir la Nation dans ses anciennes libertés & prérogatives; que pour effectuer ces desseins, il avoit amené ses Troupes dans le Royaume; que si contre son intention, elles avoient causé quelque dommage sur les

Ses Universaux pour cette Diéte.

les terres de la Noblesse, il offroit d'en donner une satisfaction entiére: mais aussi qu'il croyoit nécessaire de reprimer l'abus que plusieurs personnes faisoient de leur crédit & de leur autorité. Il ajoutoit que ses forces seroient uniquement occupées à rendre au Royaume son ancien lustre, & particuliérement à reprendre sur les Turcs Kaminiec & toute la Podolie, pourvu qu'il fût secondé par la Nation. Enfin il déclaroit, que dans la Diéte qu'il convoquoit, chacun auroit une pleine liberté de dire son sentiment. 1698.

Ces Lettres circulaires n'eurent pas l'effet dont on s'étoit flatté. La division augmenta en Pologne, & encore plus en Lithuanie. Oginski Grand Enseigne de ce Duché, irrité de ce que la Maison de Sapieha avoit fait son accommodement, se souleva contre le Grand Général, assembla un Corps considérable de Noblesse, débaucha une partie des Troupes, commit diverses hostilitez dans le Pays & ravagea sur-tout les terres des Sapieha. De son côté le Général, avec

La Division augmenté en Lithuanie.

1698. avec le reste des Troupes qui lui étoient demeurées fidéles, se mit en devoir de s'opposer aux violences de cet Officier.

Ces désordres dérangeoient les vuës de l'Electeur, qui ne cherchoit qu'à pacifier les choses, pour mieux venir à son but. Sur le champ il dépêcha deux Exprès: l'un portoit des ordres au Grand Enseigne de Lithuanie, pour qu'il congediât les troupes qu'il avoit assemblées & se rendît ensuite à Varsovie: l'autre portoit au Grand General Sapieha une défense absoluë de chercher à reprimer par la force les violences d'Oginski, sous la promesse qui lui étoit faite d'une satisfaction convenable.

L'Electeur cherche à l'appaiser.

On ne se flattoit pas dans le Conseil du Prince, de trouver de part & d'autre une obeïssance entiére; aussi ne crut-on pas avoir sujet de se plaindre, quand on vit que les deux Partis envoyoient des Députez à Varsovie. Il ne fut pas possible néanmoins de les accorder, parce que les uns & les autres dirent qu'ils n'étoient pas munis de pouvoirs suffisans pour traiter.

ter. Tout ce qu'on put faire, ce fut de les exhorter à terminer leurs différens à l'amiable & de risquer d'autres ordres aux deux chefs, pour qu'ils eussent à se rendre à Varsovie. 1698.

La Division regne en Pologne.

Dans la Pologne, l'Armée quoique soumise pour la plus grande partie à l'Electeur, ne laissoit pas de tems en tems de se mutiner: elle formoit diverses prétentions; elle les poussa jusqu'à vouloir composer un quatriême Etat dans le Royaume & à demander d'avoir part aux affaires. Il régnoit outre cela une grande més-intelligence entre les Polonois & les Saxons; parce que ceux-ci ne pouvoient se résoudre à observer chez leurs Hôtes une Discipline aussi éxacte, que la conjoncture des tems le demandoit; ou parce que les Polonois étoient trop délicats sur ce qui regardoit leurs priviléges & leurs libertez.

L'Electeur fait solliciter envain le Primat.

Ce qui embarrassoit encore plus, c'étoit le refus que faisoit le Primat d'entendre à aucun accomodement. L'Envoyé de Brandebourg, l'Evê-

1698. que de Javarin, & plusieurs de ses amis, l'allérent diverses fois trouver à Lowitz, où il continuoit de faire son séjour. Ils ne purent rien gagner. Il montroit même plus de fermeté que jamais, depuis qu'il avoit reçu des nouvelles de France. Cependant comme l'on apprit que la Cour de Rome venoit de faire la démarche de reconnoître l'Electeur pour Roi, on espéra que le respect du Prélat pour le St. Siége feroit plus que toutes les sollicitations.

Politique du Pape.

Quoique l'Election du Duc de Saxe fût proprement l'ouvrage du Pape, par politique le St. Pére se fit beaucoup prier, avant que de reconnoître ce Prince pour Roi de Pologne. On publioit que la France vouloit soutenir l'Election du Prince de Conti, & que l'Armement naval, qui se préparoit dans les Ports de ce Royaume, étoit destiné pour appuyer le retour du Prince en Pologne. Ces bruits, quoique sans grande apparence, arrêtérent pour quelque tems l'effet des bonnes intentions du Pape. Il crut devoir profiter de l'occasion pour

pour faire valoir cette espéce de neutralite, & s'en faire un mérite auprès de la France. Mais le 13. de Janvier il se declara ouvertement. Dans une Congrégation qu'il tint ce jour là, il fut résolu; que puisque l'Electeur de Saxe étoit en pleine possession, & qu'il paroissoit par le retour du Prince de Conti en France, que cette Couronne avoit abandonné le dessein d'appuyer ses prétentions, la Cour de Rome ne pouvoit plus se dispenser de reconnoître l'Election d'Auguste. Le St. Pére approuva cette résolution, & admit le Sr. Giedokinski & le Baron de Gé, en qualité de Ministres du nouveau Roi de Pologne auprès du St. Siége. 1698.

Le Primat rabat de sa fierté.

On ne fut pas trompé dans les espérances que l'on avoit concuës. Peu de tems après que la Cour de Rome se fut déclarée, le Primat parut rabattre beaucoup de sa fierté. Il témoigna vouloir se rendre. A la vérité les conditions qu'il proposoit étoient un peu rudes. Mais cela n'empêcha pas qu'on ne s'applaudît dès lors de l'avoir gagné. On étoit persua-

1698. ſuadé qu'il ne diſputoit plus que pour ſauver ſon honneur ; parce qu'il ſavoit bien que quelque tard qu'il conclût ſon marché, il le feroit toujours fort avantageux. Il demandoit entre autres choſes ; que la République en corps lui fît une ſatisfaction générale & publique des injures qui avoient été faites, tant à ſa perſonne qu'à ſa dignité ; qu'elle reconnût par un Acte autentique, qu'on avoit violé les Loix à ſon égard ; qu'elle promît qu'à l'avenir, on ne procéderoit au Couronnement d'aucun Roi, ſans ſon conſentement, ou ſans celui des Primats ſes ſucceſſeurs ; que l'Evêque de Cujavie, en particulier, lui fît une ſatisfaction perſonnelle.

L'Electeur lui écrit.

Dès que l'Electeur fut informé de la diſpoſition où ſe trouvoit le Primat, il lui écrivit dans des termes pleins d'affection, & lui témoigna avoir une eſtime très particuliére pour ſa perſonne & pour ſa dignité. Le Primat répondit à cette Lettre & donna au Prince le titre de Majeſté. Il déclaroit avoir un deſir ardent pour la paix & un grand empreſſement de lui

lui pouvoir témoigner ſon obéïſſance & ſes reſpects : Mais, diſoit-il, ayant l'honneur d'être Primat d'une Nation, accoutumée à n'honorer comme ſon Souverain, que celui qu'elle a élu par des ſuffrages libres & unanimes ; j'employerai tout mon pouvoir & tous mes ſoins, pour faire en ſorte que ce qui a ſervi juſqu'ici de pierre d'achopement ſoit réparé avec honneur dans le Rokozs. 1698.

Aſſemblée du Rokozs.

L'Aſſemblée de la Confédération ou du Rokozs, dont parle ici le Primat avoit été convoquée par ce Prélat, du conſentement de l'Electeur, qui y envoya pour ſes Députez le Grand Maréchal de la Couronne & le Grand Tréſorier de Lithuanie. Cette aſſemblée ſe tint à Lowitz le 18. de Février, & l'Envoyé de Brandebourg s'y trouva. On comptoit que le Primat s'employeroit uniquement pour porter l'Aſſemblée à ſe ſoumettre ; & il l'avoit en quelque ſorte promis : mais il propoſa ſeulement en général de chercher les moyens les plus propres, pour rétablir les loix, la ſureté & la tranquil-

1698. lité publique. On fit enſuite entrer les Députez de l'Electeur, qui préſentérent leurs pouvoirs avec une Lettre de leur Maître. Mais la qualité de Commiſſaires qui leur étoit donnée, & quelques termes qui parurent peu convenables, irritérent tellement les Membres de l'Aſſemblée, que le Députez furent contraints de ſe retirer au plus vîte pour ſe garantir d'inſulte. Ils ne gagnérent pas beaucoup en faiſant venir une autre lettre & de nouveaux pouvoirs. Pluſieurs Membres du Rokozs ſe récriérent ſur la qualité de Roi que l'Electeur affectoit. On reçut néanmoins la lettre après beaucoup de difficulté. Enſuite on dreſſa vingt & un Articles, ſans leſquels l'Aſſemblée déclara, qu'on ne pouvoit recevoir l'Electeur de Saxe pour Roi légitime. Ces articles portoient:

Articles qu'il propoſe à l'Electeur.

1. Que l'Electeur donneroit des aſſurances poſitives de la part de Rome, touchant ſa réunion à l'Egliſe Catholique.

2. Que l'Electrice embraſſeroit la même Religion.

3. Que

3. Que la Religion Catholique ſeroit établie en Saxe. 1698.

4. Que les quatre Provinces démembrées de la Couronne y ſeroient réunies.

5. Qu'on rendroit compte de l'argent qui avoit été employé.

6. Que les Pacta Conventa ſeroient dreſſez par le Rokozs, & préſentez par le Maréchal de cette Aſſemblée.

7. Que les Charges vacantes, qui avoient été données, ſeroient confirmées par de nouvelles proviſions.

8. Que toutes les Troupes étrangéres ſeroient renvoyées.

9. Qu'en conſidération des dommages cauſez par les Troupes de l'Empereur, Sa Maj. Impériale accorderoit des quartiers d'hiver aux troupes Polonoiſes ſur les terres de ſa domination.

10. Que les Charges ne ſeroient point données à des Etrangers.

11. Que l'Indigénat de Pologne, accordé à la Maiſon de Saxe, ne s'éten-

1698. tendroit point au delà de la Branche Electorale.

12. Que le Roi ne prendroit point le titre d'Electeur.

13. Que les dommages faits par l'Armée seroient réparez aux dépens du Grand Général.

14. Que tous les Officiers de l'Armée & de la Garde seroient Catholiques.

15. Qu'on renvoyeroit tous les Etrangers inutiles.

16. Que la Ville de Dantzic seroit dédommagée des pertes, qu'elle avoit souffertes par la guerre qui lui avoit été déclarée.

17. Qu'on publieroit contre l'Evêque de Cujavie une sentence, qui lui défendroit de couronner aucun Roi.

18. Qu'on feroit une recherche des causes pour lesquelles le Trésor avoit été forcé.

19. Que les Ecclesiastiques ne seroient point molestez dans leurs biens.

20. Que le Général Brand seroit pour-

suivi en justice pour les dommages causez par ses Troupes, & que ces dommages seroient réparez. 1698.

21. Que tous les Decrets rendus pendant la Scission de la République seroient cassez & annullez.

Dans le fond il eut mieux valu dire nettement qu'on ne vouloit point l'Electeur pour Roi. Il y avoit plusieurs de ces Articles, qu'il n'étoit pas en sa puissance d'accorder. Il y en avoit d'autres qui blessoient si visiblement son honneur & son autorité, qu'en les accordant il eût renoncé non seulement à la qualité de Roi, mais encore à celle d'Electeur & de Prince. Cependant comme cette Assemblée, si elle eût eu un heureux succès, pouvoit affermir l'Electeur sur le trône, les Députez de ce Prince & l'Envoyé de Brandebourg ne se rebutérent point. Ils ne négligérent rien pour faire modérer la dureté de ces Articles. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut que les Articles seroient réduits à un plus petit nombre; mais comme on y renfermoit les conditions les plus difficiles à exécuter, les

Ils ne sont par recevables.

 Dé-

1698. Députez ne jugérent pas à propos de les accepter. Ce refus acheva d'irriter les plus entêtez. Ils devinrent furieux. Quelques-uns d'entre eux tirérent des coups de fusil dans les fenêtres de l'Envoyé de Brandebourg. Le Primat assaya envain d'arrêter ces violences: il ne put rien gagner sur des esprits irritez contre l'Electeur, & peu d'accord entre eux.

Emportement de quelques Membres du Rokozs.

Le tumulte continua jusqu'au 26. que l'Assemblée se sépara. Les plus sensez rougirent des excès auxquels on s'étoit porté. La plupart des Députez de la petite Pologne & ceux de Siradie, de Lencicie & de Rava, trois Palatinats de la Grande Pologne, l'Evêque de Kiow & trois autres Seigneurs se retirérent à Boni, à 5. lieues de Varsovie & résolurent de reconnoître l'Electeur. Les Commissaires de ce Prince se rendirent aussitôt auprès d'eux. L'accord fut fait; & on chanta le *Te Deum* en actions de graces.

Les plus Sensez reconnoissent l'Electeur.

Le Primat, le Marêchal du Rokozs & le reste de l'Assemblée demeurérent à Lowitz, résolus de ne rien re-

Le Rokozs est dédommagé de cette perte.

lâcher des conditions qu'ils avoient proposées. Au contraire ils ajoutérent deux clauses à l'Article qui concernoit l'Evêque de Cujavie. Ils demandérent qu'il fût déposé; & qu'il ne pût être employé à l'avenir en aucune affaire d'Etat. Quant à la perte que le Rokozs avoit faite des Députez de la Petite Pologne, des trois Palatinats de la Grande, de l'Evêque de Kiow, &c. elle fut en quelque sorte remplacée par six Enseignes de l'Armée de la Couronne, qui se déclarérent pour lui, & par quelques Seigneurs qui abandonnérent le parti de l'Electeur, pour se joindre à la Confédération. 1698.

Tel fut le fruit de l'Assemblée du Rokozs, dont l'Electeur s'étoit promis l'affermissement de son autorité. Bien des gens n'y furent point trompez. Ils ne pouvoient même comprendre comment l'Electeur avoit permis une pareille Assemblée, & ils prétendent que ce Prince devoit forcer le Primat & ses Adhérans à se soumettre. Mais quand on fait attention que ce Prélat avoit dans son parti

Motifs de l'Electeur en permet-

1698. ti un grand nombre de Sénateurs & de Chefs de la République, qu'il étoit soutenu par un bon nombre de Gentilshommes, que si on n'eût pas permis au Rokozs de s'assembler, il en auroit pu prendre de lui même la permission; & que dans ce cas il y eût eu plus d'union dans l'Assemblée; on conviendra aisément que l'Electeur avoit pris le meilleur parti. D'ailleurs ce Prince savoit que les voyes de la douceur sont toujours plus efficaces pour assurer un trône, qui n'est pas encore bien affermi.

tant l'Assemblée du Rokozs.

La même raison l'empêcha de faire donner satisfaction à l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg. Ce Ministre faisoit de grandes plaintes des violences commises dans sa maison & demandoit réparation des insultes faites à sa personne & à son caractére. Le Primat s'en disculpa en jettant la faute sur les Membres du Rokozs. L'Electeur promit pour la forme de faire punir sévérement les auteurs de l'insulte. Il fallut que l'Envoyé se contentât de cette legére satisfaction. C'étoit tout ce qu'il pouvoit prétendre

L'Envoyé de Brandebourg demande en vain satisfaction.

dre dans un tems de troubles, où de côté ni d'autre on ne respectoit guére le Droit des Gens, ni les Loix, ni la Religion. 1698.

Troubles en Lithuanie.

Les troubles étoient tout au moins aussi grands en Lithuanie. L'Armée s'y étoit entiérement soulevée contre le Grand Général, & s'étoit rangée sous les ordres du Grand Enseigne Oginski: De plus toute la Noblesse, qui avoit pris le parti de cet Officier, demandoit sa *Coéquation* avec la Noblesse de Pologne, & que la Diéte qui devoit s'assembler, se tînt par la Noblesse armée & à cheval. Elle prétendoit outre cela quatre cens mille Ecus qui, à ce qu'elle disoit, avoient été promis au Général Sapieha pour le payement de l'Armée. Ce dernier Article n'étoit pas le plus difficile à régler. L'Electeur étoit dans le dessein d'acheter la paix au prix qu'on vouloit y mettre. La demande de la convocation d'une Diéte armée & à cheval l'embarrassoit davantage. D'un côté il voyoit qu'une pareille Diéte ne se tiendroit pas sans une grande effusion de sang

1698. ſang; de l'autre il craignoit que la Nobleſſe ſe trouvant aſſemblée, en pleine campagne & armée, ne propoſât de faire une nouvelle Election. Il refuſa abſolument d'accorder la demande qu'on lui faiſoit, au hazard de voir la *Coéquation* de la Nobleſſe de Lithuanie avec celle de Pologne.

Cette *Coéquation* étoit autant ſouhaitée par la Nobleſſe du Royaume, que par celle de Lithuanie. Heureuſement pour l'Electeur, elle ſe trouva contraire aux droits du Prince Sapieha & de ſa famille, qui étoit revêtuë de la plupart des grandes Dignités du Duché. Tous enſemble firent leurs efforts pour empêcher cette *Coéquation.* Le Grand Général publia un Maniſeſte, où il faiſoit voir que la conduite d'Oginski étoit nonſeulement irréguliére; mais encore contraire à l'équité & à l'humanité; & il expoſoit les violences & les cruautez que cet officier avoit éxercées. Ce manifeſte eut plus de ſuccès qu'on n'en avoit eſpéré. Il fit impreſſion ſur un grand nombre des Mécontens. Une

Sapieha publie un Manifeſte.

Une partie de l'Armée & quantité de Gentilshommes abandonnérent Oginski & ſe joignirent au Grand Général, dans le deſſein de s'oppoſer à tous ceux qui entreprendroient de troubler le repos public. Avec ce renfort Sapieha alla chercher ſon Ennemi, qui ne le fuyoit pas. Ils ſe rencontrerent. Le Grand Général eut l'avantage ſur Oginski, qui perdit cinq ou ſix cens hommes, tant morts que bleſſez. 1698.

Ecrit ſéditieux.

On pouſſa la licence ſi loin à Varſovie, qu'on oſa afficher aux portes des Egliſes un Ecrit ſéditieux & impie, conçu en trois Langues, en Latin, en Polonois & en François. C'étoit une invitation à tous les vrais Chrétiens, de s'aſſembler le 3. de Mars, pour faire main baſſe ſur tous les Allemans; avec promeſſe du pardon des péchés à ceux qui ſe préteroient à une ſi bonne œuvre. L'Electeur ne s'allarma pas d'une menace publiée de la ſorte. Cependant il ne négligea pas de prendre ſes précautions. Il fit promettre une recompenſe conſidérable à ceux qui découvriroient l'au-

1698. l'auteur de l'Affiche, & il donna des ordres, afin que l'on mît de bonnes gardes dans tous les Postes le jour qui avoit été indiqué pour l'éxécution. Mais on ne vit paroître personne. Ainsi se dissipoient toutes les espérances que l'on avoit conçuës, de voir les divisions de la Pologne assoupies. On voyoit au contraire ce grand Royaume se plonger de plus en plus dans des troubles d'où il ne paroissoit pas qu'il dût sortir si-tôt. D'ailleurs la Reine Douairiére, qui jusque-là avoit paru vouloir agir de concert avec le Roi de France négocioit sous main avec les principaux du Rokozs, pour les porter à jetter les yeux sur son fils Alexandre; & le Général de la Grande Pologne, qui s'étoit retiré sur ses terres, sous prétexte de prévenir les mauvais desseins de quelques mal-intentionnez qui vouloient y causer du désordre, donnoit lieu de craindre qu'il voulût se joindre aux Confédérez.

Tous ces embarras, dont il n'étoit pas possible de se dégager par des voies de douceur, sembloient éxiger que

que l'Electeur eût recours à la force, 1698. seul reméde capable de rendre la tranquillité au Royaume. Ce Prince voulut encore voir s'il y auroit quelque chose à attendre du bénéfice du tems. Il tourna toutes ses pensées du côté du voyage de Prusse, qu'il projettoit depuis près d'un mois. Il crut devoir travailler à affermir son autorité dans cette Province la plus considérable du Royaume. Dans cette vuë il partit de Varsovie le 8. de Mars, accompagné d'un nombreux cortége de Noblesse, & avec une Escorte de 900. chevaux. Le 12. il visita les fortifications de Marienbourg: le lendemain il y reçut les complimens de félicitation que lui firent les Députez de la Ville d'Elbing; & le 15. il y fut salué par les Députez de la Régence de Dantzic.

L'Electeur va dans la Prusse.

Le 17. l'Electeur partit de Marienbourg & se rendit à une Maison de plaisance, qui n'est qu'à un quart de lieue de Dantzic. Il y fut complimenté par les Bourgmestres Ferber & Smieden & par le Conseiller Nimsgarden, qui étoient venus au de-

Son entrée dans le Ville de Dantzic.

1698. devant de lui avec un Détachement de la Cavalerie Bourgeoise. Le lendemain ce Prince fit son entrée solemnelle, reçut les clefs de la Ville qui lui furent présentées par le Bourgmestre Ferber, & fut conduit à l'Hotel qu'on lui avoit préparé & où la Ville le régala splendidement pendant trois jours. Il eut la curiosité de voir l'Abbaye d'Olive; il y alla le 21. & il ne put se refuser la satisfaction de visiter tous les endroits de la Côte où les François avoient mouillé, & où le Prince de Conti avoit mis pié à terre. Le 25. il reçut les foi & hommage de la Ville de Dantzic, après avoir confirmé les priviléges de ses Habitans & fait serment de les maintenir en leur entier.

Le Rokozs demande en vain du secours à la France.

Pendant ce tems là, le Rokozs, plus éloigné que jamais d'aucun accomodement, prenoit des mesures pour se fortifier. Il envoya une Députation en France demander du secours, & solliciter le Prince de Conti de vouloir retourner en Pologne. Mais on fit connoître aux Députez, que

que puisque les Polonois avoient négligé de profiter de la présence du Prince, on ne jugeoit plus à propos de se mêler de leurs affaires. On leur fit comprendre même, qu'un Peuple qui avoit manqué à la parole qu'il avoit donnée, ne méritoit pas que l'on fît aucune démarche en sa faveur. La Cour de France étoit irritée du peu de mouvement que les Partisans du Prince de Conti s'étoient donné, lorsque ce Prince avoit paru sur leurs Côtes. Mais le refroidissement qu'elle témoignoit avoit bien d'autres causes: D'un côté elle craignoit que les Polonois, qui montroient tant de zéle pour négocier, ne manquassent encore un fois de résolution, lorsqu'il s'agiroit d'éxécuter; de l'autre elle appréhendoit que les Couronnes du Nord ne s'opposassent à cette entreprise, & que le Roi de Dannemarc ne refusât le passage du Sund à une Escadre Françoise. D'autre part même, attendu la circonstance où elle se trouvoit, la politique ne permettoit pas qu'elle appuyât les prétentions du Prince de Conti. Un ob-

1698. objet plus intéreſſant attiroit toute ſon attention. Le Roi d'Eſpagne étoit dangereuſement malade: Au cas qu'il vînt à mourir, la France auroit eu beſoin de toutes ſes forces pour s'aſſurer une ſucceſſion, qui devoit lui être conteſtée.

C'étoit beaucoup pour l'Electeur d'être délivré de la crainte des François: il trouvoit même un nouvel avantage dans l'arrivée de Pauluci, Nonce extraordinaire du Pape. Mais la Pologne & la Lithuanie étoient ſi diviſées, & les eſprits paroiſſoient ſi irritez, qu'on ne pouvoit guére ſe flatter de voir ſi-tôt la tranquillité rétablie. La démarche que fit le Nonce d'informer le Primat & les Membres du Rokozs de ſon arrivée, ne produiſit aucun effet: en vain il propoſa des conditions d'accomodement. Le Primat répondit, qu'il étoit prêt à recevoir avec ſoumiſſion les ordres du Pape pour ce qui regardoit les affaires ſpirituelles; & que ſi le St. Pére, croyoit qu'on eût pris des meſures ſuffiſantes, contre le préjugé d'une converſion, qui paroiſſoit s'être faite en

Reponſe du Primat au Nonce du Pape.

en vuë d'une Couronne, il vouloit bien ſur un article de cette conſéquence s'en rapporter à ſa Sainteté. Mais, pourſuivoit-il, quant aux intérêts temporels de la République, que mille raiſons m'obligent à maintenir, je ne puis les abandonner, ſans faire tort à mon caractére, ſans m'attirer le reproche de toute la Nation & ſans m'expoſer moi-même au péril d'en répondre en mon propre nom. 1698.

Le Nonce avoit donné part de ſon arrivée au Primat, avant que d'en informer l'Electeur. Bien de gens en concluoient, que ce Miniſtre ſeroit moins porté pour les intérêts de ce Prince, que ne l'avoit été le Nonce Davia. Mais il n'y avoit aucun myſtére là deſſous. Le Primat n'avoit été informé le prémier de l'arrivée du Nonce, que parce qu'il ſe trouvoit plus près de Varſovie. Il étoit alors à Lowitz: au lieu que l'Electeur étoit à Dantzic, & par conſéquent beaucoup plus éloigné.

Le 10. d'Avril, ce Prince partit de Dantzic, accompagné du Mark-

1698. grave de Brandebourg Bareith son Beau-Pére & du Prince son fils, qui étoient venu le joindre. Il se rendit à Varsovie le 14. pour se trouver à la Diéte de Pacification, qui étoit convoquée pour le 16. Quoiqu'il sût que les petites Diétes s'étoient presque toutes rompuës, ou séparées sans rien conclure, il ne laissa pas de donner les ordres nécessaires pour l'Assemblée Générale; & lorsque le jour qui avoit été indiqué fut arrivé, il voulut que l'ouverture de la Diéte se fît, quoique de deux cens & tant de Nonces, dont elle devoit être composée, il n'en parût encore que trente, outre un petit nombre de Senateurs, qu'on soupçonnoit de s'y être plutôt rendus pour rompre l'Assemblée, que pour y prendre quelque résolution salutaire.

L'Electeur retourne à Varsovie.

On n'y fut pas trompé: si-tôt que les Nonces furent assemblez, chacun d'eux conformément à ses Instructions, se leva & protesta contre cette Assemblée. Les Lithuaniens entre autres dirent, qu'ils avoient ordre de se retirer; à moins qu'on ne con-

La Diéte de Pacification est rompuë.

sentît de convoquer une Diéte en pleine campagne. D'autres demandérent que l'Electeur nommât ceux qui abusant de sa libéralité, avoient vendu leurs suffrages & mis la liberté de la Nation & la Couronne à prix; qu'on les obligeât à restituer les sommes qu'ils avoient reçuës, pour être employées à payer les Troupes; que ces Infracteurs de la liberté commune fussent punis suivant les Loix; & que les Villes, les Bourgs & les Villages fussent dédommagez des torts qu'ils avoient soufferts de la part des Troupes de Saxe. 1698.

Plus on avançoit plus il étoit difficile à l'Electeur d'obtenir des conditions raisonnables. Si ce Prince avoit fait distribuer de l'argent à ceux qui avoient disposé de leurs suffrages en sa faveur; ce qu'un usage établi en Pologne rendoit comme nécessaire: pouvoit-on l'obliger à dénoncer lui-même ces personnes, & à les couvrir d'ignominie? D'un autre côté dans les circonstances où l'on se trouvoit, une Diéte en pleine campagne n'étoit guére plus praticable; ç'eût

Embarras où se trouve l'Electeur.

1698. ç'eût été indiquer le rendez-vous pour une bataille générale. Les Partisans de l'Electeur firent ce qu'ils purent pour engager les Députez à se rassembler. Ils travailléremt envain. On ne savoit qu'elle résolution prendre dans le Conseil de l'Electeur; les uns proposoient de laisser écouler les six semaines, qui sont le tems fixé pour la tenuë des Diétes; d'autres opinoient pour qu'on la renvoyât à un autre tems. Ce dernier parti prévalut. Cependant on ne jugea pas à propos d'indiquer le tems où elle se tiendroit. On crut qu'il convenoit d'attendre l'événement de la Diéte des Confédérez, qui décideroit de la continuation ou de la fin de tous ces troubles.

Dès le 9. d'Avril, le Primat & Humieniski, Maréchal du Rokozs, avoient publié des Universaux, pour la convocation d'une nouvelle Assemblée des Confédérez à Lowitz. Dans ces Universaux ils disoient; que quoique la derniére Assemblée du Rokozs n'eût pas eu le succès qu'ils en avoient espéré, néanmoins le Pape sensible aux

Univer-saux du Primat.

aux maux, dont la Pologne étoit affligée, y avoit envoyé un Nonce Extraordinaire, pour tâcher d'y rétablir la Paix; que pour répondre aux bonnes intentions de sa Sainteté, ils avoient résolu de convoquer une autre Diéte, pour le 5. de Mai, à Lowitz, où ils invitoient tous ceux qui avoient de l'amour pour la Patrie & pour la Foi Catholique, de se trouver. 1698.

Le terme fixé pour cette Diéte étant arrivé, pendant que celle qui avoit été convoquée par le Roi se dissipoit insensiblement; le Maréchal du Rokozs fit l'Ouverture, de la prémiére séance par un discours, où il témoignoit la peine qu'il avoit de voir l'Assemblée moins nombreuse qu'il n'avoit espéré. Il se plaignoit du peu de zéle que l'on avoit pour le salut de la République: „ Une „ partie de ceux qui ont signé la „ Confédération, disoit-il, se sont tenus tranquillement dans leurs maisons, sans même donner de leurs „ nouvelles; Plusieurs autres n'ont „ songé qu'à leurs intérêts & à obtenir des conditions avantageuses.

Assemblée du Rokozs.

 „ Pour

1698. „ Pour moi, ajoutoit-il, dans le
„ dessein de faire mon devoir & de
„ procurer le repos à ma Patrie,
„ j'ai refusé toutes les offres qui m'ont
„ été faites; & j'exhorte un chacun
„ à faire de même ".

Quel augure on en tire.

Il parut à peine quarante Députez à cette prémiére séance. On commença dès-lors à bien augurer de la tenuë de cette Diéte, & la tranquillité qui paroissoit regner dans les esprits fit concevoir de grandes espérances. Avant que de mettre aucune affaire sur le tapis, on résolut d'envoyer deux Députez au Nonce du Pape, pour le complimenter & lui demander ce qu'il avoit à proposer à l'Assemblée; & la Session fut remise au lendemain. C'étoit le Nonce Paulucci, que la Diéte envoyoit complimenter. Il s'étoit rendu à Lowitz la veille de l'ouverture de l'Assemblée.

Le 6. les Membres de la Diéte ne se trouvérent guére en plus grand nombre, que le jour précédent. Les Députez firent raport du succès de leur Commission. Il dirent qu'ils ne pou-

pouvoient assez se louer de la reception que le Nonce du Pape leur avoit faite, & qu'il avoit déclaré; que Sa Sainteté lui avoit ordonné de chercher tous les moyens possibles pour pacifier le Royaume. Là-dessus le Primat représenta la désolation & les miséres du Royaume, les atteintes données à la liberté de la Nation, les infractions des Loix & des priviléges, & les désordres commis par les Soldats étrangers: N'attendons pas d'avantage, ajouta-t-il, cherchons les moyens les plus efficaces pour délivrer la Patrie de tous ces maux, & pour rétablir la paix & la tranquillité publique. 1698.

Discours du Primat à la Diéte.

Le Rokozs consent de traiter avec l'Electeur.

Il n'y eut qu'une voix dans l'Assemblée: chacun dit qu'il falloit dresser les articles sur lesquels on devoit traiter avec les Commissaires que l'Electeur devoit envoyer. Le Nonce du Pape donna avis au Prince des bonnes dispositions où étoit la Diéte. Il lui manda de nommer au plutôt des Commissaires pour traiter avec l'Assemblée; & lui recommanda de ne pas perdre de tems, parce que le moindre

1698. dre retardement pouvoit faire tort à ses affaires. En effet dès lendemain l'Electeur fit partir l'Evêque de Kiow & le Prince de Radzivil, Vice-Chancelier de Lithuanie. On examina leurs pleins pouvoirs, qui furent trouvez en bonne forme, & assez amples; puisque l'Electeur les autorisoit à traiter sur toutes les conditions qui lui seroient proposées, pourvu qu'elles ne fussent contraires ni à sa dignite, ni aux droits de la République, ni aux usages du Royaume. On entra sur le champ en négociation. Le Nonce se porta pour Médiateur entre l'Electeur d'une part, & le Primat & le Rokozs de l'autre: il assista à toutes les Conférences, & il trouva le Primat beaucoup plus traitable, qu'il ne l'avoit espéré.

Raisons qui font changer de Conduite au Primat.

Ce changement avoit deux causes differentes. Le petit nombre de Gentils-hommes qui s'étoient rendus à l'Assemblée, faisoit craindre au Primat de se voir abandonné des Confédérez. Il jugeoit qu'il étoit tems de conclure son accommodement. Outre cela on savoit que l'Electeur avoit pris

pris des mesures pour faire entrer un grand nombre de Troupes étrangéres dans le Royaume, afin de se maintenir sur le trône par la force. 1698.
Un pareil projet obligeoit à faire de sérieuses réfléxions, sur les nouveaux malheurs dont la Republique étoit menacée, si on s'obstinoit davantage à ne pas vouloir reconoître ce Prince. D'autre part on considéroit combien il seroit avantageux à la République, de ne pas engager ce Prince à employer dans le cœur du Royaume & à la perte de ses sujets, des troupes qui pouvoient être occupées bien plus dignement à chasser les Infidéles des terres, qu'ils avoient usurpées sur la Pologne.

Des dispositions si favorables ne pouvoient manquer de conduire les choses à un accomodement. Après quelques contestations, qui demandérent plus d'une fois l'entremise des bons offices du Nonce, ce Médiateur eut enfin la satisfaction de voir le 16. de Mai toutes les difficultez levées, & les Membres du Rokozs disposez à signer l'accord. A la fin d'une Conférence qui se tint ce jour-là,

Son Discours à la Diéte.

1698. là, le Primat harangua l'Aſſemblé. Il s'étendit principalement ſur les louanges de l'Electeur. A cet éloge ſuccéda la lecture de l'accord arrêté dans les Conférences particuliéres. Après quoi il demanda ſi tout le monde n'étoit pas d'avis de rendre au Royaume ſa prémiére tranquillité, en reconnoiſſant l'Electeur de Saxe pour légitime Souverain de la Pologne. Tous les Membres de la Diéte répondirent d'une voix unanime, qu'ils étoient prêts à reconnoître ce Prince pour Roi, aux conditions qui avoient été arrêtées avec les Plénipotentiaires.

Condition auxquelles ſouscrit l'Electeur.

Ces conditions portoient, que l'Electeur donneroit de nouvelles aſſurances de ſa Catholicité, qu'il employeroit tout ſon pouvoir pour engager l'Electrice à ſuivre ſon éxemple; qu'il congédieroit les Miniſtres Luthériens qui étoient dans ſes troupes; qu'il paſſeroit un Acte authentique, pour le rétabliſſement de la liberté des Elections; qu'il ne répéteroit jamais les ſommes qu'il avoit diſtribuées en Pologne; qu'il payeroit les arrérages dûs à l'Armée,& employeroit ſes troupes à reprendre Kaminiek, pour le réunir

réunir à la Couronne, auſſi bien que la Podolie; qu'il renvoyeroit après cela les Troupes Saxonnes & répareroit les dommages; qu'il revoqueroit les dons qu'il avoit faits de pluſieurs Domaines, qui ſeroient employez à l'entretien de ſa Maiſon; qu'il préféreroit les Confédérez dans la diſtribution des Charges & des Emplois, à tous les autres ſujets de la République. Le Traité portoit encore, que le Primat confirmeroit l'Election de ce Prince par la bénédiction qu'il lui donneroit dans la grande Egliſe de Varſovie; tous les Tribunaux demeurant ſuſpendus juſqu'à cette Cérémonie, qui lui confirmeroit la poſſeſſion de la Couronne. 1698.

Proteſtation contre l'accord.

De tous les Membres de l'Aſſemblée, il n'y eut que Kochanowski, Député du Palatinat de Sendomir, qui s'oppoſa à cet accord. Il ſe retira en proteſtant de nullité contre la réſolution qu'on avoit priſe. Cet incident auquel on ne s'étoit pas attendu ſurprit & cauſa d'abord quelque inquiétude. Mais le Primat ayant repréſenté qu'une ſemblable oppoſition ne pouvoit avoir d'effet que dans une Diéte, & non dans des Conſeils, dans des Conférences & dans des Aſſemblées particuliéres, telle que celle du Rokozs, où chacun avoit la liberté d'entrer & d'où il pouvoit ſe retirer quand il le jugeoit à propos; on goûta ſes raiſons. Tout le monde fut d'avis de paſſer outre; & le Traité fut ſigné par les Commiſſaires de l'Electeur, comme Ple-

1698. Plenipotentiaires, par le Nonce comme Médiateur & Garant au nom du Pape, par le Primat, par le Maréchal du Rokozs & par les Députez des Palatinats.

Rupture du Rokozs.

Après les ſignatures, le Maréchal du Rokozs complimenta le Primat, tant en ſon nom qu'en celui de tous les Nonces. Il le remercia du zéle qu'il avoit témoigné pour la défenſe de la Nation & pour le maintien des Loix de la République. Enſuite il rompit le bâton de commandement, pour marquer que le Rokozs ceſſoit entiérement. On ſe rendit après cela à la grande Egliſe, où le Primat fut ſuivi de toute l'Aſſemblée : il y entonna le *Te Deum* au ſon de toutes les Cloches & au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie. Le Nonce & les deux Commiſſaires du Roi y aſſiſtérent ſur un banc vis-à-vis du trône archiepiſcopal. A l'iſſuë du *Te Deum*, le Primat donna un magnifique repas auquel il avoit invité le Nonce, les Commiſſaires du Roi & tout ce qu'il y avoit de perſonnes diſtinguées dans le Château. Les Santez du Pape, du Roi, & de la Liberté furent buës, chacune au bruit des Salves de douze piéces de Canon. C'eſt ainſi que ſe termina cette grande affaire dont le ſuccès auroit été bien different, ſi le Prince de Conti eût été auſſi voiſin de la Pologne que l'Electeur, & qu'il eût eu les mêmes reſſources.

Fin du Second Livre.

1213

Kurt Polag

6, ypsi

